

L'IMPARTIAL

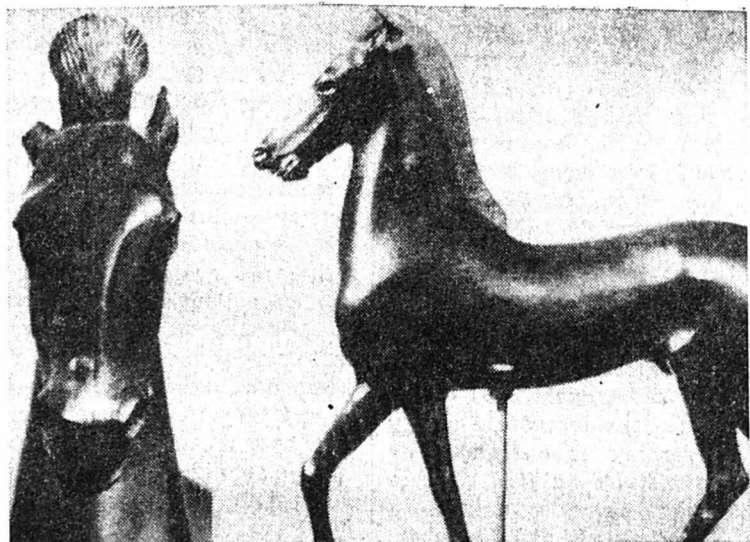
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION 3 24 01
REDACTION (039) 2 53 77/3 24 03

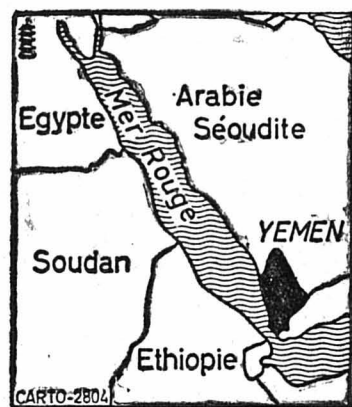
Hélas, il n'a que 50 ans!



De profil comme de face, ce petit cheval de bronze n'est qu'un « faux ». Une triste constatation pour le « Metropolitan Museum » de New York qui était fier de posséder une statuette grecque de l'an 470 avant Jésus-Christ. Mais les rayons gamma ont révélé la réalité : la sculpture a été coulée dans le sable et l'argile, il y a quelque 50 ans. (afp, béline AP)

Les hostilités reprennent en République yéménite Combats meurtriers aux abords de Sanaa

● La nouvelle situation au Yemen est relatée en dernière page



Saint Nicolas a apporté au Locle son 15.000^e habitant

● Vous saurez son nom en lisant la page 7

Violent incendie à Paris: 2 morts



Un gigantesque incendie s'est déclaré hier, à Paris, dans l'immeuble du « Time Life ». Il a fait deux morts, un homme et une femme, qui tous deux ont péri dans les

flammes. Quant aux dégâts, ils sont très importants.

■ En page 23 vous lirez les détails sur ce sinistre (béline AP)

Maurice Druon revêt l'habit vert

Maurice Druon, le romancier des « grandes familles » élu au fauteuil de Georges Duhamel, chroniqueur d'une autre grande famille, celle des Pasquier, a été reçu hier après-midi à l'Académie française avec le cérémonial rituel et suranné en usage sous la coupole.

M. Louis Vallery-Radot a accueilli le nouvel académicien qui était escorté de ses parrains, MM. Jacques de Lacretelle et Henri Troyat, tandis que M. Joseph Kessel semblait très ému de voir son neveu faire son entrée parmi les Immortels. Maurice Druon fit l'éloge de son prédécesseur, selon l'usage, s'attachant non seulement à parler de

l'œuvre de Duhamel mais à dépeindre aussi l'homme qu'il qualifie de directeur de conscience de l'Europe et de moraliste des faits sociaux de son époque. M. Vallery-Radot évoqua les premiers pas de Maurice



Druon dans la carrière des lettres, ses années de résistance, la publication de ses œuvres ; il termina son éloge par ces mots : « Vous êtes

quelqu'un qui se plaît à jouir de tout ce que lui apporte simplement la joie d'être, de se souvenir et d'espérer, car vous êtes d'aujourd'hui, d'hier, de demain, tout en vivant avec ardeur le moment présent. Tout vous intéresse, tout vous passionne... » (afp, upi)

EST-CE LE CADAVRE DE BEN BARKA ?

Un mystérieux cadavre non encore identifié, trouvé dans un bois au Châtelet-en-Brie, localité située à 60 km. environ au sud-est de Paris et proche de Melun, est-il celui de leader marocain d'opposition, Mehdi Ben Barka, enlevé le 29 octobre 1965, en plein Paris et disparu depuis ?

Il est trop tôt au stade actuel de l'enquête pour se prononcer à ce sujet, mais si l'on en croit les renseignements fournis par des amis du leader marocain, cette hypothèse ne serait pas à rejeter. Sur le corps de l'inconnu — un homme de 160 cm. environ — mort étranglé il y a, semble-t-il, plus d'un an, les policiers ont en effet trouvé un bandage herniaire. Or Mehdi Ben Barka portait un bandage de cette nature. Ses amis ont d'ailleurs trouvé deux bandages dans l'appartement qu'il occupait, à Genève, avant son enlèvement à Paris. Si ces bandages étaient du même modèle que celui trouvé sur l'inconnu,

il y aurait alors de fortes chances pour qu'il s'agisse effectivement du cadavre de Mehdi Ben Barka. D'autre part, l'examen de la dentition ainsi que des mains et des pieds — que l'homme politique marocain avait particulièrement petits — sont autant d'éléments qui devraient faciliter l'identification. Cette découverte est, sans conteste d'importance, puisque depuis la disparition du leader marocain, on a toujours ignoré ce qui était advenue de sa personne. (afp)

Libre-sens



Jeanne Lanvin, non seulement s'est lancée dans le « prêt-à-porter », mais aussi dans les rayés en longueur ou en largeur. Le modèle à gauche, sur notre béline AP, met à l'honneur le tabac, l'orange et le bleu-noir, celui de droite, le bleu, le beige et le tabac. Jeanne Lanvin a également songé à décorer les têtes de ces dames avec des écharpes du même tissu que la robe ou le manteau.

Notes D'UN PASSANT

On commence à parler beaucoup de cadeaux, dans tous les milieux, même et surtout parmi ceux qui auront le plus de peine à s'en faire...

— Que veux-tu pour ton Noël ?
— Que désires-tu ?
— Qu'est-ce qui te ferait plaisir ?
Questions toujours renaissantes ou variées, et qui combent d'aise nos commerçants bien achalandés. On finira bien par trouver. Et surtout par accorder le désir à la dimension du porte-monnaie...

Mais j'ai personnellement goûté une chronique de Simone Hauer dans « 30 Jours », chronique dans laquelle elle relate que le petit Alain (8 ans) à qui on a demandé le désir à la formule consacrée :

— Que voudrais-tu pour Noël ?
— Un papa qui ne crie plus » a répondu le gosse. « Et maman aussi. » Sans doute en avait-il assez, le même, des disputes qui éclataient pour tout et pour rien entre les respectables autour de ses jours. Disputes qui lui gâchaient l'existence en lui cassant les oreilles. Et comme on comprend qu'un père et une mère constamment en colère rendent aux petiots la vie intenable...

C'est ce qui fait conclure à Simone Hauer, bonne psychologue et mère de famille : « Combien d'enfants rêvent d'un père moins violent, d'une mère moins nerveuse, de professeurs moins impatients ? Refaire les familles à l'image de ce que les enfants auraient le droit d'en attendre : voilà qui serait une vraie surprise de Noël ! »

Evidemment dans un pays comme le nôtre, épargné par la guerre et pacifique au point que les objecteurs de conscience y pullulent, ça devrait être facile, semble-t-il. Vivre heureux, raisonnables, tranquilles, compréhensifs, tolérants, aimants, au lieu de s'enguirlander à journées faites, quel plus beau cadeau rêver ? Pour soi-même. Et pour autrui...

Alors ? On y va ?
— Tu as raison m'a dit le taupier. Mais tâche que tes bonnes résolutions durent au moins jusqu'à Noël ! Et que ça ne t'empêche pas surtout de faire d'autres cadeaux...

Le père Piquerez.

La lutte pour la qualité de la montre suisse UN NOUVEAU PAS FRANCHI

● Nos informations horlogères se trouvent en page 9

Une logique irréfutable

Le juge Curtiss Wetter, de Red Bluff, en Californie est célèbre pour son goût de la célérité et son horreur du temps perdu à son tribunal.

En retard de 10 minutes dans une affaire récente, il s'est infligé une amende de 25 dollars. (upi)

UNE DÉMOCRATIE COMPLAISANTE ?

Les Valaisans, sous des aspects parfois rudes, ont un cœur en or. Aussi, aux dernières élections fédérales, ont-ils voté, en assez grande masse et dans tous les partis, pour M. Karl Dellberg, candidat socialiste dissident, le « vieux lion », comme on l'appelle dans la plaine du Rhône, qui, à 82 ans, avait encore son mot à dire à Berne.

Ce « mot », il l'a dit, l'autre jour, en sa qualité de doyen du Conseil national, abusant d'une situation exceptionnelle et momentanée, pour vanter les mérites de la révolution bolchévique et attaquer violemment les Etats-Unis.

Les treize mille et quelques Valaisans qui ont voté sentimentalement pour lui, lui assurant ainsi une élection triomphale, jamais obtenue jusqu'ici par Dellberg lorsqu'il était candidat socialiste orthodoxe, peuvent mesurer aujourd'hui l'erreur de mélanger le sentiment et la politique.

Le doyen du parlement prononce, à l'ouverture de la législature, un discours dont l'écho peut être international. Ce n'est pas l'homme et le conseiller national qui parle à titre exclusivement personnel, mais le président provisoire d'une assemblée constitutionnellement réunie. Par cette fonction, son devoir est sacré : le respect des institutions et de la neutralité.

Nous sommes trop attaché à la liberté d'expression pour ne pas ressentir une gêne devant l'outrage de M. Karl Dellberg et l'utilisation abusive de sa fonction de doyen du Conseil national.

Nous reprochera-t-on d'être conformiste ? Il convient tout de même de donner aux mots leur pleine valeur : l'anticonformisme dont Dellberg a souvent fait preuve au cours de sa carrière parle-

mentaire ne nous a jamais déplu. Ce député fait partie du genre d'hommes dont l'action est nécessaire dans un pays facilement satisfait de lui et au milieu de politiciens de l'opposition de moins en moins enclins à la lutte.

Mais, l'autre jour, il a donné un mauvais départ à la nouvelle législature fédérale.

« On fit à ce vieux et intraitable combattant pour la justice sociale de considérables applaudissements auxquels les tribunes joignirent les leurs, écrit la « Suisse », plus en l'honneur de l'homme tout de générosité, de droiture et de courage, assurément, que des propos qu'il avait tenus ».

Ces applaudissements — ceux du parlement, non pas ceux des tribunes — justifieraient ainsi l'attitude abusive du doyen d'âge fonctionnant comme président ? La démocratie est vraiment complaisante !

Pierre CHAMPION

LA PAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Revue économique et financière

SUISSE: Les bruits les plus divers et les plus fantaisistes circulent. Les coulisses sont emplies de projets de fusion, de reprises, de collaborations entre un grand nombre de sociétés.

Après la phase de consolidation durant le mois d'octobre et la reprise amorcée depuis le milieu de novembre, la bourse paraît en mesure de poursuivre sa progression.

ÉTATS-UNIS: Pour les trois premiers trimestres de 1967, les exportations se sont accrues de 6% et les importations de 3.5% seulement, par rapport à la même période de 1966.

PÉTROLE: Les sociétés américaines et internationales pensent obtenir des résultats records pour l'exercice de 1967 en dépit de l'intensité politique et de la baisse des prix de l'essence dans certains États des USA.

Amnistie fiscale: avec ou sans sanctions

Une fois admis le principe d'une amnistie fiscale générale (c'est-à-dire s'étendant aux impôts fédéraux et cantonaux) la question s'est posée de savoir s'il fallait l'accompagner soit de certaines pénalités à l'égard des fraudeurs désirant bénéficier de l'amnistie, soit au moins de rappels pour les impôts éludés.

Au point de vue linguistique, si la première éventualité avait été retenue, il eut fallu baptiser l'opération d'un autre nom que celui d'amnistie. La racine grecque du mot signifie en effet «oubli du passé» et le dictionnaire la définit ainsi: «Pardon prononcé par une loi spéciale pour des infractions, et qui a pour effet d'effacer le caractère délictueux de ces infractions». On ne saurait être plus clair.

Au point de vue pratique, on avait donc le choix entre l'amnistie et une solution hybride selon laquelle on eut partiellement pardonné la fraude avouée, mais en se réservant de récupérer tout ou partie des impôts éludés. Pour le fraudeur désireux de rentrer dans le droit chemin, les rappels d'impôts impayés peuvent représenter un obstacle de première grandeur, car ils peuvent porter sur des montants dont le fraudeur ne pourrait

s'acquitter sans accepter du même coup une atteinte relativement importante à sa situation économique. C'est dire que, devant une telle perspective, maint fraudeur n'aurait pratiquement pas d'autre solution que de continuer à frauder. Ce serait d'emblée condamner l'opération à un échec ou à un demi échec. Pour inciter les fraudeurs à sortir de leurs repaires, il faut leur offrir une amnistie et nos pas une solution intermédiaire qui — sous le nom alors impropre d'amnistie — les exposerait à des sanctions plus ou moins importantes.

Certains s'indignent de cette solution en arguant qu'elle est contraire à la morale.

Comment — disent-ils — on passe l'éponge sur les fraudes passées. N'est-ce pas encourager les fraudes à venir? Et même si tel n'est pas le cas, ce pardon sans condition n'est-il pas une insulte faite aux contribuables honnêtes?

J'admets que la question peut se poser. Mais par delà les considérations d'ordre moral, il faut voir la réalité des faits. Une mesure de clémence comportant des sanctions condamne d'avance l'opération à l'échec. Si donc, on voulait atteindre les fraudeurs en leur faisant payer cher leurs fraudes passées, la seule solution serait de les traquer en multipliant les contrôles et en mettant sur pied tout un appareil policier. On ferait ainsi justice des fraudeurs qui se laisseraient prendre, mais au prix de mesures

qui frapperaient également les contribuables honnêtes car, pour démontrer l'exactitude de leurs déclarations, ils devraient en administrer la preuve à des organes de contrôle par nature tâtilloons et, peut-être, un brin arbitraires?

Si l'on ne veut pas en arriver là, il ne reste que la solution de l'amnistie. Est-elle si injuste envers les bons contribuables qu'on veut bien le dire? Je ne le pense pas, car si elle favorise les fraudeurs repentis en faisant l'oubli sur leurs erreurs passées, elle avantage aussi les contribuables honnêtes. Comment cela? C'est bien simple. Nous vivons une époque où l'Etat a besoin de toujours plus d'argent. Les uns après les autres, les cantons augmentent leurs impôts. La Confédération en fera probablement de même avant très longtemps. Cette charge accrue retombera inévitablement sur les contribuables, selon leurs déclarations d'impôts. Plus il y aura de revenus et d'éléments de fortune dissimulés au fisc, plus les contribuables honnêtes auront à payer. Au contraire, plus l'amnistie aura remis de matière imposable dans le circuit, plus la charge fiscale sera largement répartie et moins il sera nécessaire d'accroître les taux d'impôts. L'amnistie est ainsi une opération qui n'a pas seulement de grands avantages pratiques, mais qui répond également à un souci d'équité fiscale.

M. d'A.

Les produits laitiers

La cause principale du gonflement des subventions dans le domaine agricole réside dans la forte augmentation des dépenses résultant du placement des produits laitiers. La mise en valeur du beurre nécessitera à elle seule l'année prochaine une dépense de 130 millions de francs, ce qui correspond à une

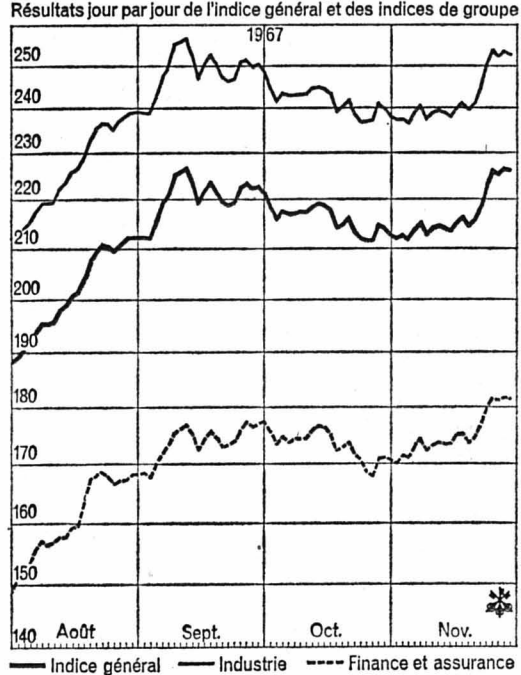
augmentation de 91 millions de francs par rapport au budget de 1967. La mise en valeur du fromage nécessitera également un montant total de 100 millions de francs, soit 16 millions de plus que dans le budget 1967.

Mais il faut également tenir compte du fait qu'en raison de la forte augmentation de la production de lait et des mesures supplémentaires prises pour le placement des produits laitiers, 57 millions de fr. de plus qu'il n'avait été budgété sont déjà nécessaires pour l'année en cours. Le Conseil fédéral a demandé dans ce but un crédit supplémentaire. L'année prochaine, 46% des dépenses pour les subventions à l'agriculture seront destinées au placement des produits laitiers.

Fonds d'investissements étrangers

Fund of funds dollars 23.60. — International investment trust dollars 8.69. — Dreyfus dollars 15.33.

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958-100



BULLETIN DE BOURSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, GENEVE, and LAUSANNE. Columns include 'Cours du 6', '7', and '7 déc.' with various stock names and prices.

Table of stock market data for NEW YORK. Columns include 'Cours du 6', '7', and '7 déc.' with various stock names and prices.

UNION DE BANQUES SUISSES. Includes a logo and text about official exchange rates and communication.

Summary table for 'INDICE BOURSIER DE LA S B S' showing values for 'Industrie', 'Finance et assurances', and 'INDICE GÉNÉRAL' for 7 déc., 5 déc., and 30 nov.

LE CADEAU QUI CONSERVE TOUJOURS SA VALEUR

Bagues or 18 ct. avec perle	dès 95.-
Alliances or 18 ct.	dès 29.-
Chaines or 18 ct.	dès 17.-
Médailles or 18 ct.	dès 11.-
Boutons de manchettes or 18 ct.	dès 115.-

Léopold-Robert 53a

15 MÈTRES DE VITRINES

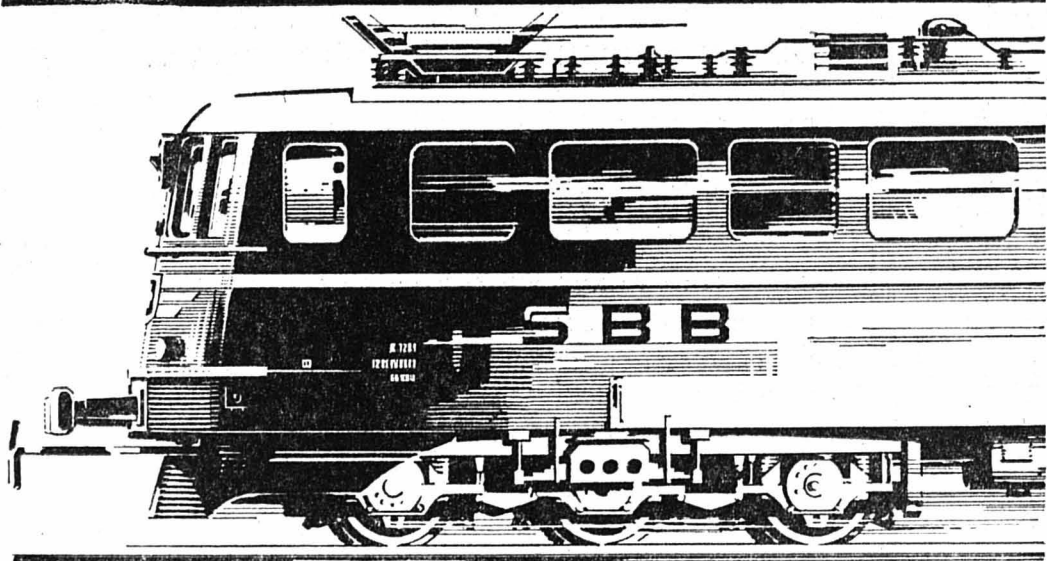
La Chaux-de-Fonds

MÄRKLIN

Un réseau MÄRKLIN, aussi petit soit-il, constitue en soi déjà un jouet technique passionnant qui provoque une admiration unanime.

De plus, grâce à leur perfection technique, à leur précision et sécurité de fonctionnement, les plus modestes ensembles MÄRKLIN peuvent être complétés à volonté au cours des années et ainsi constituer la première pierre d'immenses réseaux qui passionneront les modelistes les plus exigeants.

MÄRKLIN
les magnifiques
maquettes
de chemins
de fer en
écartement H0



Demandez le nouveau catalogue MÄRKLIN 1967/68 - avec beaucoup de suggestions pour le montage des réseaux - dans votre magasin de jouets.

Le système MÄRKLIN à courant alternatif est - même dans le cas de réseaux très importants - simple et clair. Et n'oubliez pas la grande beauté des maquettes MÄRKLIN.

MÄRKLIN

Noël...

cadeaux inédits

GRAVURES

BIBELOTS

LUMINAIRES

GADGETS

VASES

en exposition dans notre vitrine spéciale

m a r c e l


j a c o t

NEUVE 1

Samedi 9 décembre dès 20h.
Dimanche 10 décembre dès 15h.

Société de pêche **LE MARTIN PÊCHEUR**, Saignelégier

BIENVENUE A TOUS



**PHARMACIE
DU
VERSOUX**

industrielle
tél 220 92
r. neuenschwander

POUR UNE ATTENTION ORIGINALE QUI LUI PLAIRA...
VOYEZ NOS ÉTALAGES DE FÊTES
Nombreux choix - Nombreuses marques - Gamme de prix étendue

DEDICACE CHERAMY	WEIL	LANVIN	D'ORSAY	MOLYNEUX	SAVONS NAUMANN
Connaissez-vous le nouveau parfum DEDICACE ? Contre ce BON nous vous remettrons un ECHANTILLON DEDICACE	<ul style="list-style-type: none"> ● FENJAL en emballage de fête, VOILE D'ARPEGE ● PARFUMS LANVIN, DEDICACE et autres marques ● ATOMISEURS LANVIN, WEIL, CHANEL ● EAUX DE COLOGNE pour messieurs, Houbigant et Sir ● AFTER-SHAVE Houbigant et Sir International ● EAUX DE COLOGNE de Fr. 3.55 à Fr. 25.— ● COFFRETS SAVON - EAU DE COLOGNE ● EAUX DE TOILETTE de Fr. 6.— à Fr. 33.— ● SAVONS NAUMANN rose, lavande, lilas, jasmin, œillets, fougère, bois de Santal, muguet ● MA GARDE DE WINSTONS ● BOCAL PORCELAIN de Nyon avec bougies déodorantes ● BOUGIES DE NOËL 				Demandez-nous GRATUITEMENT un SAVON-ESSAI ROSE DE SCHIRAS
BON	TRESPORT	GRAND PRIX	GOYESCA	CHANEL	BON
Nom: _____ Adresse: _____	En vente à la PHARMACIE-DROGUERIE R. NEUENSCHWANDER Industrie 1 - Tél. (039) 2 20 92				Nom: _____ Adresse: _____

NOËL Cadeaux attendus de chacun

Fer à repasser automatique
et à vapeur depuis Fr. 32.—

Sèche-cheveux « Solis »
« Rotel » depuis Fr. 31.50

Casque souple « Jaro »

Coussin chauffant
« Solis » depuis Fr. 26.50

Chancelière

Lampe de quartz
combinée avec infra-rouge
depuis Fr. 98.—

Chauffe-assiettes

Chauffe-plats







**FER A BRICELETS - FER A GAUFRES - BOULLOIRES
MOULIN A CAFÉ - FOUET ÉLECTRIQUE
MÉLANGEUR - PRESSE A FRUITS - GRILLE-PAIN
GRIL A POULETS - FRIGOS - MACHINES A LAVER
ASPIRATEURS ET CIREUSES TOUTES MARQUES
LUSTRIERIE - RASOIRS ÉLECTRIQUES, 30 modèles
différents en stock, depuis Fr. 24.50 à Fr. 185.—**

C. REICHENBACH
ÉLECTRICITÉ - RADIO - TÉLÉVISION
Avenue Léopold-Robert 70 Téléphone (039) 2 36 21

Au secours...

des petits porte-monnaie: nouvel arrivage d'agneaux importés de Nouvelle-Zélande. Ragoût, épaule, côtelette, gigot, la qualité à des prix avantageux ! Dans toutes les succursales



En ayant recours à L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

Devenez propriétaire de votre garage...

Projet de construction de 8 boxes

situés à la rue du Nord, près de la rue des Armes-Réunies.
Prix du garage: Fr. 11 500.—. Entrée en jouissance: printemps 1968.
Demandes de renseignements sous chiffre FZ 26010, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE

quartier est de la ville

MAISON

de trois appartements, et

TERRAIN

à bâtir très bien situés.
Renseignements: tél. (039) 3 51 04.

TERRAIN

A vendre à La Jonchère belles parcelles de terrain pour villas et pour chalets. S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon, tél. (038) 7 00 45.

DÉTECTIVE PRIVÉ DIPLÔMÉ

Discrétion, garantie écrite. Surveillances, recherches, enquêtes, filatures, renseignements.
Case postale 559, 2001 Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Les scouts salutistes de « La Redoute » ont fêté les dix ans de renaissance de leur troupe

« La Redoute », groupe scout de l'Armée du Salut, célèbre en cette fin d'année ses dix ans d'activité. Plus encore qu'un signe de santé, cet anniversaire est la preuve de la renaissance d'un mouvement, qui, né dans les années 1913-1914 allait traverser plusieurs crises, puisque à deux reprises le manque de cadres contraignait les responsables locaux à dissoudre la troupe. La première fois en 1921, la seconde en 1944, mettant ainsi fin à la deuxième tentative qui avait débuté en 1933. Etrange destin si l'on songe que le scoutisme salutiste a pris naissance en Suisse, dans les Montagnes neuchâtelaises précisément.



Les membres du premier groupe scout salutiste de la ville, dans les années 1913-14.

La rencontre de deux hommes

En 1957 donc, tout était à refaire. L'idée d'une nouvelle troupe avait pris forme en 1956 déjà, lors de la rencontre, au Camp fédéral des éclaireurs suisses, de deux hommes, Abraham Droz et Jean Fivaz, ce dernier actuellement colonel salutiste en France. Le 4 novembre de l'année suivante avait lieu le premier rassemblement qui fit accourir 12 jeunes garçons de la ville.

Un bel essor

Le chemin parcouru depuis lors est immense : à la dizaine d'éclaireurs du début sont peu à peu venus se joindre d'autres jeunes gens alors que, parallèlement, se créait une meute de louveteaux, une équipe de routiers et une équipe de « petites filles ».

Toute cette jeunesse participe régulièrement aux rassemblements et manifestations scouts, tant sur le plan cantonal que fédéral, et il arrive qu'elle se distingue au cours de compétitions : un groupe de « La Redoute » s'est brillamment imposé cette année lors d'un concours in-

Un piéton fauché par une auto à Boinod

Un grave accident de la circulation, dû essentiellement aux mauvaises conditions de visibilité qui régnaient hier, s'est produit sur la route de La Vue-des-Alpes, vers 7 h. 05.

Un automobiliste de la ville, M. F. T., qui montait en direction de La Vue-des-Alpes, n'a pas aperçu un piéton, Mme Henriette Rais, qui marchait sur le bas-côté de la chaussée.

Heurtée de plein fouet, cette dernière a été violemment projetée sur le sol. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite et d'une commotion, elle a été transportée dans un état assez grave à l'hôpital de la ville.

Il traverse une vitre de 10 mm. !

Un curieux accident est arrivé, hier matin, à la rue Fritz-Courvoisier où, au No 72 a, M. Enrico Paccilli, 28 ans, traversa soudain la porte vitrée de l'immeuble, à la suite d'un ne sait trop quelles circonstances. Blessé au front et au genou, il a dû recevoir des soins.

Collision devant la Grande Poste

A la suite d'une manœuvre de dépassement, une légère collision s'est produite hier, vers 7 h. 30, devant la Grande Poste, entre les voitures conduites par Mlle C. D., du Locle, et M. G. P., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels.

Tôles froissées

Accrochage, hier, vers 13 h. 25, à l'intersection des rues Jean-Paul-Zimmermann et du Parc où deux voitures, conduites respectivement par M. C. C., de Neuchâtel, et Mme J. G., de la ville, sont entrées en collision. Dégâts matériels.

ter-troupes organisé à l'occasion d'un sous-camp cantonal.

Un projet d'envergure

Mais le dynamisme de M. Abraham Droz et de ses protégés a eu d'autres occasions de se manifester.

A l'origine, tout le monde avait dû trouver refuge dans des caves désaffectées qui, au sous-sol du 102 de la rue Numa-Droz servaient durant de longues années de local.

Cette situation, avec l'accroissement des effectifs, devint bientôt inconfortable.

Réunissant toute leur énergie et tout leur courage, ceux de « La Redoute » se lancèrent alors dans un projet d'envergure : l'aménagement à l'entre-sol du bâtiment de l'Armée du Salut de six salles de réunions destinées à accueillir les différentes sections du groupe.

Cette réalisation, qui constitue l'événement majeur de l'histoire de la jeune troupe, a vu le jour il y a deux ans environ. Elle fut possible grâce au dévouement de tous les scouts qui y participèrent tant financièrement que par leur travail.

Mais « La Redoute », qui compte actuellement quelque 80 membres — dont seul dix pour cent est issu des milieux salutistes — n'entend pas s'endormir sur ses lauriers.

Son prochain objectif est la création dans les caves qui abritaient les anciens locaux, de plusieurs « ateliers de loisirs ».

Un laboratoire de photo, dont l'équipement permettra de développer et de tirer n'importe quel film en noir et blanc est sur le point d'être achevé.

Un atelier de menuiserie et bricolage ainsi qu'une petite forge pour travaux de ferronnerie sont en voie de réalisation. Le tout sera mis

à la disposition des scouts dès le début de l'année prochaine.

Enfin, les dirigeants du mouvement tentent actuellement de mettre sur pied un groupe d'anciens qui réunirait quelques-uns des cent garçons qui, en dix ans, ont défilé à « La Redoute ».

Un seul point noir

Une seule ombre vient quelque peu ternir l'optimisme des dirigeants : deux fois déjà le manque de cadres a contraint les scouts salutistes à interrompre leurs activités.

Si une chose pareille n'est même pas envisagée à l'heure actuelle, il n'en demeure pas moins que les personnes disposées à s'occuper des groupements de jeunesse se font de plus en plus rares.

Le problème présente une acuité toute particulière pour ce qui est des louveteaux. R. G.

Garçonnet renversé

Hier soir, sur le coup de 18 h. 25, M. F. H., au volant de sa voiture immatriculée dans le canton de Berne, roulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur du bâtiment No 114, il renversa le petit Raymond Leitenberg, 9 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui s'était élancé sur la chaussée. Projeté à 5 mètres du point de choc, le jeune piéton a été relevé, souffrant d'une fracture du fémur gauche et aussitôt conduit à l'hôpital.

Carambolage à la rue du Midi

Hier matin, vers 7 h. 30, une auto qui descendait de la Jaluse s'est soudain mise à dérapier sur la rue du Midi. Après avoir frôlé un véhicule en stationnement, elle se mit en travers de la route, au moment où survenait un bus des PTT. Pas de blessé dans cette collision, mais les dégâts matériels sont très importants.

Retournée des classes le 22 avril

Les vacances de printemps 1968 se dérouleront du 8 avril au 22 avril, et non du 8 au 29 comme indiqué hier par erreur.

Etat civil

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Naissances

Paladini Daniel, fils de Roberto-Orlando, électronicien, et de Erika-Lisette, née Ineuchen. — Rossier Marie-Claude, fille de Roger-Emile, typographe, et de Liliane-Arlette, née Vermot-Petit-Outhenin. — Ualdi Monique-Linda-Inès, fille de Sergio, ébéniste, et de Paola, née Raffaelli. — Huguénin Anouk-Brigitte, fille de François-Jean-Max, employé de bureau, et de Réjane-Martine-Simone, née Paratte. — Scurti Daniella-Rosa, fille de Antonio, chauffeur, et de Antonietta, née Giannico. — Scurti Maria-Luisa, fille de Antonio, chauffeur, et de Antonietta, née Giannico. — Ramseier Damien Maxime, fils de Gérard-Hugo, employé TV, et de Suzanne-Maria, née Jourdain.

Promesses de mariage

Aeberhard Hans-Ulrich, boulanger, et Andrey Yvonne-Régina.

Décès

Brianza Rose-Rachel, sans profession, célibataire, née le 24 novembre 1880. — Robert-Grandpierre Numa-Louis, faiseur de ressorts, né le 17 juillet 1900, époux de Marthe-Hélène, née Robert. — Herzog Johann-Arthur, chauffeur, né le 25 novembre 1933, époux de Rose-Marie, née Jeanmaire.

MEMENTO

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

BATIMENT DES PTT : 14 h. à 17 h., 20 h. à 22 h., Exposition de photographies.
 BEAU-SITE : 20 h. 15, « Ouvriers avec Dieu » avec Roger Glardon.
 BIBLIOTHÈQUE : 10 h. à 12 h. 16 h. à 19 h., 20 h. à 22 h., Exposition l'Année 1917.
 CLUB 44 : 11 h. à 14 h. 30, 17 h. à 24 h., J.-P. Fritschy.
 MUSÉE DES BEAUX-ARTS : De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., exposition Henri Chatillon.
 PAVILLON DES SPORTS : 20 h., La Chaux-de-Fonds — Bienne, volley-ball.
 THEATRE : 20 h. 30, Phèdre.
 PHARMACIE D'OFFICE : jusqu'à 22 h., Nussbaumer Léopold-Robert 57.
 Ensuite, aux urgents, tél. au No 11.
 SERVICE D'URGENCE MÉDICALE et DENTAIRE : Tél. No 210 17 renseignements (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 FEU : Tél. No 18
 POLICE SECOURS : Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Match au loto.
 Ce soir, au Cercle de l'Ancienne.
 Technicum neuchâtelois, année scolaire 1968-1969.
 Les parents ayant des enfants en âge d'entrer en apprentissage sont priés de consulter l'annonce paraissant dans le présent numéro.
 Volleyball : La Chaux-de-Fonds-Bienne.
 Ce soir, à 20 h., au Pavillon des Sports, dernière rencontre du premier tour, en notre ville. A cette occasion, le VBC La Chaux-de-Fonds reçoit Bienne. Pour préserver leur 3e place, les Chaux-de-Fonniers doivent gagner. Ce devrait être possible s'ils jouent avec autant de conviction que dimanche passé contre Star-Genève.
 Les Galas Karsenty-Herbert présentent « L'Idiot ».
 « L'Idiot », d'après l'œuvre célèbre de Dostoïevski, adapté et mis en scène par André Barsacq, dans les nombreux décors et les costumes de Jacques Dupont a été pendant deux saisons le triomphal succès du Théâtre de l'Atelier. L'interprétation ne nécessite pas moins de 18 comédiens. Le spectacle commencera exactement à 20 h. 30 dimanche 10 décembre.

La boîte aux lettres de nos lecteurs

Réforme scolaire et pédagogie

Sous le titre « Un enseignement efficace ? », vous avez publié, dans « L'Impartial » du 4 décembre 1967, un article intéressant mais dont le fond est malheureusement construit sur une confusion — due sans doute à un manque d'information — propre à induire le lecteur en erreur.

Il est bien vrai que la liberté laissée aux enseignants a pour conséquence la multiplicité des méthodes. Toutefois, une première erreur consiste à illustrer cette affirmation par un exemple qui concerne exclusivement l'apprentissage de la lecture, c'est-à-dire la première année primaire. Et ici on cite cinq méthodes sans se rendre compte que deux d'entre elles font double emploi : 1° la méthode globale OU analytique (l'élève part du mot ou du groupe de mots qu'il analyse peu à peu pour aboutir à la lettre) ; 2° la méthode traditionnelle OU synthétique (l'élève part, au contraire de la lettre et aboutit au mot).

Il est dès lors dangereux, ou pour le moins injuste, de s'inspirer de cet exemple pour juger l'ensemble du degré primaire (sans préciser qu'à ce niveau les deux disciplines de base (l'arithmétique et tout particulièrement le français) font, depuis plus de trois ans, l'objet de recherches qui ont tout naturellement abouti à la définition d'une méthode. Celle-ci, en effet, dépend non seulement des difficultés intrinsèques de la matière à enseigner (difficultés dont il s'agit de prendre conscience) mais encore des dispositions psychologiques et des possibilités réelles de l'enfant à qui cette matière est présentée.

On peut donc comprendre que l'ignorance d'un tel fait incite à proposer les méthodes de l'école secondaire et du gymnase comme l'exemple d'une pédagogie dont pourraient s'inspirer les enseignants du degré inférieur de l'école primaire !

Une méthode fondée sur le raisonnement donne des résultats catastrophiques si elle est destinée à des élèves de 6 à 11 ou 12 ans. Jusqu'à cet âge, l'enfant construit les mécanismes de la pensée ; il a, par conséquent, besoin d'un grand nombre d'éléments con-

crets et seule une méthode fondée sur l'observation et la manipulation permet réellement de lui « faire comprendre ce qu'il apprend ». Or, seules les méthodes utilisées en sciences naturelles répondent à cette exigence dans les écoles secondaires (en particulier du degré inférieur).

Il est en revanche logique de faire appel, par la suite et progressivement, aux facultés de raisonnement de l'élève, celui-ci disposant alors de possibilités de plus en plus marquées dans le domaine de l'abstraction.

Ce qu'il n'est donc pas permis d'ignorer, c'est le travail accompli dans notre canton par les responsables de la réforme scolaire qui mettent au point des méthodes fondées essentiellement sur une pédagogie de l'observation et de la découverte, autrement dit sur des moyens qui précisément visent à satisfaire cette curiosité naturelle de l'enfant. Jamais l'une des données fondamentales de la psychologie de Jean Piaget n'a été si strictement prise en considération. « La pensée est une action intériorisée ».

Parallèlement, signalons l'énorme effort accompli dans le domaine de la lecture : des milliers de livres choisis en fonction des intérêts immédiats de l'enfant (sciences, voyages, arts, récits, etc.) et surtout de ses possibilités sont de manière permanente à disposition des enseignants. Ils représentent, eux aussi, un merveilleux moyen de répondre au goût de la découverte qui existe en chaque enfant.

« La mémorisation poussée à l'extrême » n'est par conséquent qu'une survivance — heureusement de plus en plus rare — de conceptions qu'il est juste de dénoncer mais qui ne doivent pas reléguer dans l'ombre tout ce qu'une réforme peut avoir de fondamentalement positif.

Charles Muller, professeur à l'Ecole normale, Neuchâtel.

P. Ch. : Nous espérons pouvoir ouvrir prochainement un débat dans nos colonnes sur ce sujet si controversé.

Gilles Perrault, historien de l'espionnage, au Club 44 L'Orchestre (rouge) joue en mineur

Si les espions, les vrais, viennent du froid, ils ont dû se sentir chez eux, hier soir sur le chemin du Club 44 où Gilles Perrault leur tressait une couronne de paille. Auteur d'un grand succès de librairie, avec « L'Orchestre rouge », Gilles Perrault qui avait déjà publié en 1964 « Le Secret du jour J », est un spécialiste de la guerre dans l'ombre qu'il étudie en historien et en chroniqueur, avec beaucoup de calme et d'honnêteté, laissant à la vérité le soin d'être sensationnelle.

Son « Orchestre rouge », remarquablement documenté, précis et objectif relate les activités d'un réseau de renseignement soviétique qui, avant et pendant la dernière guerre, couvrit la presque totalité de l'Europe. Plusieurs centaines d'agents ont été les interprètes de cette partition qui coûta, selon l'amiral Canaris, la vie à 200.000 soldats allemands sur le front de l'Est et contre laquelle les meilleurs hommes de la Gestapo restèrent longtemps impuissants.

Gilles Perrault a eu la sagesse de ne pas raconter son livre ; à travers lui, il s'est livré à des commentaires relatifs à l'espionnage en général. « L'Orchestre rouge » joue en mineur, ses solistes n'ont pas les charmes virils de James Bond, ils font

la guerre avec discrétion, pour ne pas perdre la tête au sens étroit du terme. Leur histoire telle que la présente M. Perrault, est loin d'être exaltante, elle est cousue de peur, de compromissions, d'échecs.

« L'Orchestre rouge » avait annoncé plusieurs mois à l'avance l'opération Barbarossa, l'attaque de la Russie, Staline ne voulut pas y croire, comme à Sedan, l'état-major français n'avait pas tenu compte des avis de son renseignement. Il connaissait pourtant le plan d'attaque allemand. On avait construit la ligne Maginot, c'est là que devait avoir lieu l'assaut ennemi !

C'est une question psychologique explique Gilles Perrault. On veut bien se préoccuper de petits dangers, mais on n'accepte pas facilement l'annonce des catastrophes, aussi quand une armée a installé un dispositif de défense à un endroit précis, elle ne peut se résoudre à être prise en défaut, surprise ailleurs. Cette réaction devait permettre plus tard le débarquement à la barbe des Allemands qui, pourtant savaient...

L'espionnage a souvent remporté des succès et déjoué des plans. Il contribua par exemple à la défaite allemande devant Stalingrad, il avait prévu et il avait été écouté.

Le conférencier a brossé ensuite le portrait de l'espion lui-même, la liste des méthodes de recrutement dans lesquelles le chantage et la corruption ne jouent plus qu'un rôle romanesque. Il faut trouver des traites et ils existent, parce que, l'avènement des idéologies a remplacé l'attachement à la patrie. On espionne au nom d'une conviction. C'est de la guerre sainte !

La récente affaire Philby, chef du contre-espionnage anglais et agent soviétique illustre à merveille l'habileté de l'homme, son machiavélisme et les difficultés qu'il y a à le démasquer.

La chasse aux sorcières est entravée, elle aussi, par des phénomènes d'ordre psychologique. Si le général ne veut pas croire à une attaque qui détruirait ses troupes et son matériel, l'enquêteur a de la peine à imaginer des personnalités connues, mondaines, parfois dépravées, souvent imprudentes, dans la peau des espions qu'elles peuvent être. On sacrifie de temps à autre un agent de deuxième ordre et le bal continue, imprévu, insondable...

Devant une salle comble, Gilles Perrault a mis un peu de lumière dans la guerre dans l'ombre... mais il n'a pas cherché à la rendre brillante. P. K.

Les Cravates
Christian Dior
 sont en vente
 chez
Canton
 LA CHAUX-DE-FONDS

Un apéro Weisflog
 C'est bien
 Deux c'est mieux!

CINÉMA
LUX
LE LOCLE

Dès ce soir et jusqu'à dimanche soir. Matinée dimanche à 14 h. 30
LOUIS JOURDAN - SENTA BERGER - BERNARD BLIER
dans un film réalisé par EDOUARD MOLINARO

PEAU D'ESPION

d'après un roman de JACQUES ROBERT déjà célèbre par la série
des «MONOCLES» et des «GORILLES»

Contre les intrigues... les traquenards... les trahisons... sa seule arme :
son intelligence !..

Admis dès 16 ans

Location à l'avance, tél. 5 26 26

La salle en vogue

Sabato 9 e domenica 10 dicembre
alle ore 17

COPLAN AGENTE SECRETO

con

Ken CLARK - Sean O'CONNOR
Jany CLAIR - Cristina GAJONI
Jacques DACMINE - Claude CERVAL

Scope-Eastmancolor

16 anni

Samedi, 9 décembre 1967



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Au Temple à 17 h.

Concert hors-abonnement

A ASSOCIATION
C DES CONCERTS
L DU LOCLE

La Psalette de Genève

direction: PIERRE PERNOUD
orgue: MARINETTE EXTERMAN

Location ouverte chez Gindrat, Grand-Rue 24, tél. 5 16 89

Prix des places Fr. 7.- à 10.-

Demi-tarif aux abonnés ACL.
Bons de réduction de Fr. 2.-
aux consommateurs et aux étu-
diants à retirer dans les
magasins MIGROS

Un bon conseil de
votre droguiste:

**NOTRE TRADITIONNEL
CADEAU
DE FIN D'ANNÉE**

vous sera offert pour tout achat
de Fr. 5.- (réglementation exclue)
les vendredi 8 et samedi 9 décem-
bre 1967.

**droguerie
tattini**

rue de France 8, Le Locle



Votre conseiller

CAKES
de la CONFISERIE ANGEHRN, Le Locle
... c'est si bon !

**BRASSERIE - RESTAURANT
DE LA PLACE**
LE LOCLE

SAMEDI SOIR

TRIPES A LA MODE DE CAEN
ET NEUCHÂTELOISE

LAPIN ET POLENTE

et toutes autres spécialités à la carte

Prière de réserver Tél. (039) 5 24 54 P. Kohll

TISSOT



LE LOCLE

engage un **PROTOTYPISTE**
(mécanicien ou micromécanicien)

pour son bureau technique, recherches horlogères.
Connaissance des travaux à exécuter sur machine
à pointer SIP indispensable. Il s'agit d'une place inté-
ressante offrant de réelles satisfactions profession-
nelles au titulaire.
Entrée début février 1968.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres
écrites ou se présenter sur rendez-vous à la Fabrique
d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A., Le Locle,
service du personnel, tél. (039) 5 36 34.

BUFFET DE LA GARE - Le Locle

SAMEDI

TRIPES

A LA NEUCHATELOISE
et toutes les spécialités de la

CHASSE

CIVET DE CHEVREUIL - SELLE - MÉDAILLONS
CIVET DE LIÈVRE

Prière de retenir sa table

C. Colombo

Tél. (039) 5 30 38

JUVENA
cadeaux



Eau de Toilette Sarabé - l'eau de toilette
exquisement fraîche et légère de Juvena.
Fr. 11.50/19.50

Seul dépositaire pour Le Locle :

Institut de Beauté - Parfumerie

JUVENA

J. Huguenin-Robert

Impasse du Lion-d'Or

Tél. (039) 5 11 75

Exceptionnellement
LA BOUTIQUE D'ART

Banque 7, LE LOCLE

OUVRIRA LE SAMEDI DE 16 H. 45 A 18 H.
EN DÉCEMBRE

Autres jours : du lundi au jeudi :
de 8 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 19 h.
vendredi de 8 h. à 16 h. 30

**R
E
X**

Vendredi 8 et samedi 9 décembre, à 20 h. 30

L'AIGLE SOLITAIRE

avec ALAN LADD et MARISA PAVAN

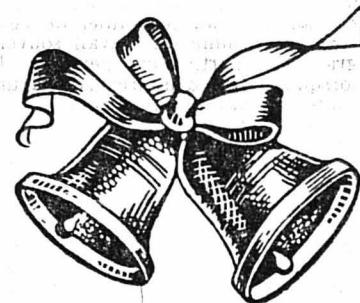
Scope - Couleurs

16 ans

LES BRENETS

Tél. (039) 6 10 37

LA MAISON DES CADEAUX



M. Matthey-Chesi

LE LOCLE

COUTELLERIE
ARGENTERIE
CUIVRES
ÉTAINS
CÉRAMIQUES
CRISTAUX

Nous attirons
votre attention
sur le BEAU
CHOIX de nos
spécialités

parapluies

pour dames, messieurs
et enfants

Nous réservons

Visitez notre exposition

Restaurant des Replattes

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

SOUPERS TRIPES

Téléphone (039) 5 14 59

**GRANDE SALLE
DE LA BRÉVINE**

Rendez-vous
samedi 9 décembre, à 20 h. 15
au

**MATCH
AU LOTO**

du Club d'accordéons
ÉCHO DES SAPINS

30 tours = Fr. 10.-
BEAUX QUINES : lapins, fumés,
choucroutes, poulets, salami, etc.

Après le match :

SOIRÉE FAMILIÈRE

entraînée par Tourbillon-Musette

HÔTEL de la POSTE
LA CHAUX-DU-MILIEU

CE SOIR

**MATCH
AU COCHON**

DIMANCHE A MIDI

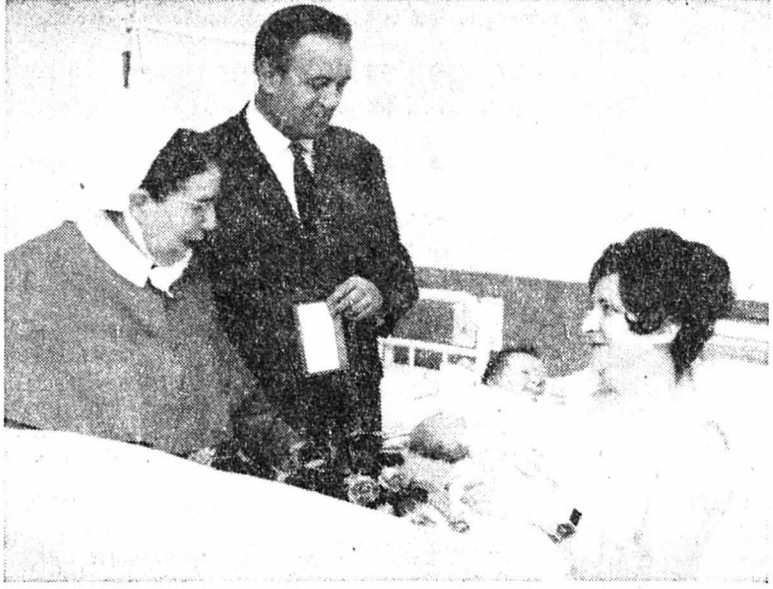
Filets de perches
au beurre
Filets mignons
aux morilles
Lapin forestière

Prière de réserver
Tél. (039) 6 61 16 Fam. H. Kopp



Le quinze millième habitant de la ville est une fille née à la Saint Nicolas

A la Saint Nicolas, c'est-à-dire mercredi, la population du Locle a atteint le cap des quinze mille habitants par une naissance qui s'est produite à la maternité de l'hôpital. La petite Laurence Allegro a en effet vu le jour sur les hauteurs de la ville. Son père est M. Stéphane-Eugène Allegro, originaire de Grône en Valais, établi au Locle depuis quinze ans. Cet horloger est domicilié Raya 13. Les autorités communales se devaient de fêter cet événement local important. Le Conseil communal, en l'absence de M. René Felber, président de l'exécutif, a délégué M. Robert Reymond, vice-président, auprès des heureux parents. Au nom du Conseil communal, il a remis des fleurs à ces derniers ainsi qu'un livret d'épargne établi au nom de l'enfant.



L'autorité communale, par M. Robert Reymond, fête la petite Laurence, quinze millième habitant du Locle, en présence de sœur Cécile. (photo Curchod)

Les députés PPN favorables au centre d'entretien routier

Dans l'une de ses dernières séances, le Grand Conseil neuchâtelois a examiné le rapport du Conseil d'Etat et le projet de décret portant l'octroi d'un crédit de 123.000 francs pour l'acquisition de terrains destinés aux centres d'entretien routier et l'amélioration du centre de la Vue-des-Alpes, malgré une prise de position unanime des députés PPN, certains d'entre eux se sont vu reprocher d'avoir insuffisamment défendu le projet de La Brévine.

Vu l'abondance de matières, les correspondants parlementaires sont souvent contraints de résumer les diverses interventions des députés. Les comptes rendus publiés par la presse neuchâteloise au sujet de l'affaire en question ont peut-être pu laisser supposer que le porte-parole du PPN avait critiqué le prix du terrain à l'instar des députés des groupes socialistes et postistes. Il n'en est rien. Dans la déclaration qu'il a faite au nom de son groupe, M. J.-P. Renk, du Locle, a au contraire approuvé les intentions du Conseil d'Etat au sujet de la généralisation du système des centres régionaux d'entretien du réseau routier neuchâtelois. Il a également dit

combien les membres du groupe PPN étaient bien placés pour apprécier l'heureuse solution trouvée par l'Etat lorsque celui-ci a créé les centres de la Vue-des-Alpes et du Crêt-du-Locle. L'activité de ces centres donne pleine et entière satisfaction aux usagers de la route. Des remerciements ont aussi été adressés au personnel de ces centres qui assure un travail souvent ingrat, en particulier pendant l'hiver lorsqu'il s'agit d'assurer l'ouverture des routes reliant les montagnes neuchâteloises à d'autres régions du canton. A titre personnel, le préopinant s'est permis de demander au Conseil d'Etat si la parcelle réservée à La Brévine par ses services convenait vraiment pour l'installation du centre en question. En situant le terrain, il a exprimé l'avis que celui-ci devrait être comblé par des matériaux de décharge avant de pouvoir envisager toute construction. Il a aussi voulu savoir si d'autres terrains avaient été recherchés sur le territoire de la Commune de la Brévine afin d'éviter des aménagements coûteux.

Au vu de l'ampleur et du coût des travaux qui incomberont à l'Etat au cours de ces prochaines années, faut-il reprocher aux députés neuchâtelois de se préoccuper attentivement de la manière dont l'Etat étudie les projets qu'il soumet au Grand Conseil. Le resserrement du budget de l'Etat leur en fait même le devoir. En revanche, le groupe PPN est d'avis que ceux qui acceptent de rendre service à l'Etat en lui cédant du terrain pour des constructions utiles à la collectivité ou aux habitants de toute une région déjà prétextée de par son éloignement, méritent de recevoir en compensation un prix convenable pour la vente d'une telle parcelle. C'est bien pourquoi les députés PPN ont estimé que le prix demandé à La Brévine était acceptable et qu'ils ont approuvé les propositions du Conseil d'Etat.

On en parle au Locle

Mes petits amis, tout à fait par hasard, j'ai rencontré l'autre soir le père Noël qui m'a dit qu'il s'occupait de vous. Je ne vous cacherais pas qu'il était un brin nerveux, surchargé de travail et peu disposé à perdre du temps. Il m'a pourtant fait des confidences et confié ses soucis. Il paraît que vous lui demandez, d'année en année, des cadeaux plus imposants, de plus en plus chers aussi, et il commence à se demander s'il lui sera possible de vous donner entière satisfaction. Une petite fille du Quartier-Neuf lui a demandé un vélo, des skis et une grande poupée qui parle, tout ça d'un coup, tandis qu'à l'autre bout de la ville un garçon espère recevoir un équipement de hockeyeur, un jeu de football de table et éventuellement un pick-up! Hum! C'était plus facile de votre temps, m'a-t-il dit, une petite boîte de meccano ou un pistolet Eureka avec trois flèches et c'était tout! Il pouvait commander en série, pas de problème. Tandis qu'aujourd'hui! Mais ne craignez rien il se débrouillera, c'est son rôle. Et, si d'aventure, il oubliait quelque chose à votre liste de cadeaux, croyez bien que ce serait par simple étourderie de sa part. Il ne manquerait pas de se rattraper l'année prochaine. Car il vous aime bien, tous, même ceux qui ne sont pas toujours très sages, contrairement aux bruits qui courent. Ils sont gâtés, mais ils ont un cœur en or, dit-il souvent en parlant de vous. Beaucoup d'entre vous lui demandent de ne pas oublier leurs petits amis malades ou le vieux monsieur tout seul de l'étage au-dessus. Il a tout noté et quand le père Noël note quelque chose, c'est pour de bon! Ae.

Réminiscences locloises

Nombreux, très nombreux même — et dans toutes les classes de la population — ont été les Loclois ayant salué avec satisfaction l'élection au Conseil national de M. René FELBER, président de la ville.

Ils furent quatre, avant lui, à participer aux débats de la Haute-Assemblée, sauvegardant, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, les intérêts de notre canton et de l'industrie horlogère, sans oublier ceux de la Mère-Commune des Montagnes, bien entendu.

Henry Grandjean (1803-1879)

On ignore souvent que l'un des artisans du régime de 48, Henry Grandjean, membre du Grand Conseil jusqu'à sa mort, fut conseiller national durant deux législatures: 1858-61 et 1867-70 (les mandats étaient alors de trois ans).

Notre concitoyen, aussi grand voyageur qu'ardent patriote, connut une vie débordante d'activité.

Ce fut un chaud partisan de l'établissement d'une voie ferrée reliant nos Montagnes au réseau suisse car il avait pressenti son importance pour éviter l'isolement à notre région. Sa constante préoccupation du sort des familles ouvrières en avait fait un des promoteurs de la construction du Quartier Neuf; cela lui valut d'être nommé Correspondant étranger de l'Institut des Arts unis, à Londres, et, par la suite, de recevoir une médaille d'honneur (en or).

Charles-Emile Tissot (1830-1910)

Il restera non seulement un des grands noms de l'horlogerie locloise, mais aussi un des chefs incontestés du parti radical neuchâtelois. Comme son prédécesseur, il parcourut le monde, traversant l'Atlantique en voilier ou la Russie en troïka.

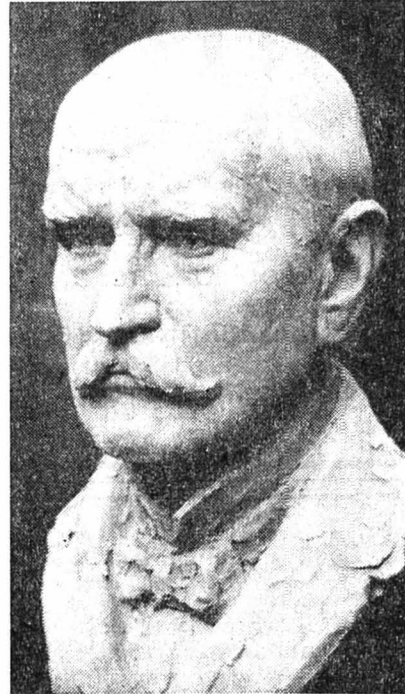
Sa connaissance approfondie de l'industrie horlogère lui valut de jouer un rôle actif dans le domaine politique. Membre du Grand Conseil (1865-73 et 1879-1904), il présida notre petit parlement en 1884-85. En 1882, il fut élu conseiller national et siégea à Berne jusqu'en 1899. Spécialiste des questions industrielles, il collabora à l'élaboration de divers traités de commerce et des lois sur le contrôle des matières précieuses.

Sa vigilance était toujours en éveil pour défendre le sort de ses concitoyens. Ses qualités de cœur, comme son énergie et son patriotisme éclairé, resteront un exemple de civisme. Pour lui succéder, on fit appel à

Jules-Albert Piguet (1854-1934)

Venu du Brassus en 1872, il s'établit comme fabricant de timbres pour montres à répétition. Agrégé à la Commune en 1888, alors qu'il faisait partie du Conseil général depuis un an, il voua au Locle le meilleur de son cœur, de son intelligence et de ses forces. Noble vie, a-t-on dit en parlant de la sienne. Vouloir rappeler toutes ses initiatives nous conduirait à refaire l'histoire de la Mère-Commune pendant près d'un demi-siècle.

Ceux qui vous ont précédé Monsieur le président...



M. Albert Piguet (buste de André Huguenin-Dumittan)

Conseiller communal dès 1891, il présida notre exécutif de 1897 à 1920, ayant été, dès le 1er novembre 1906, le premier conseiller communal permanent. Grand Conseiller de 1895 à 1918, il présida le législatif cantonal en 1912.

Pendant 18 ans (1899-1917), M. Piguet se vit confier le mandat de conseiller national, non seulement comme représentant neuchâtelois du parti radical, mais également comme avocat de notre région. Membre du Conseil d'administration des CFF (1917-23) puis du Conseil d'administration du 1er arrondissement de 1923 à sa mort, il veillait avec un soin jaloux au maintien et au développement de nos relations ferroviaires; ses fougueuses interventions dans la question des horaires permit à nos Montagnes de conserver leur place.

Fondateur, en 1887, de la Société d'embellissement, il en fut le président jusqu'à sa mort.

Le dimanche 14 janvier 1934, Le Locle rendit les derniers honneurs à cet homme intègre dont on a dit qu'il avait le culte de la vie publique. Si M. Piguet avait trouvé chez nous une seconde patrie, il ne renia nullement la première, à laquelle il devait cette ténacité qui lui valut de réussir là où d'autres auraient échoué ou abandonné.

Henri Perret (1885-1955)

Est-il nécessaire de rappeler la vie débordante de ce grand tribun, tant est resté vivant son souvenir?

Sa mère, très modeste et veuve par surcroît, lui fit faire cependant, les études d'instituteur. Puis, de Madretsch où il enseignait, Henri Perret suivit les cours de l'Université de Neuchâtel et obtint ainsi une licence en mathématiques. En 1917, sa thèse sur la radioactivité des eaux du Jura lui valut un doctorat et le Prix DuPasquier. Un an

plus tard, il était appelé à succéder à M. Charles Perregaux comme administrateur du Technicum.

Conseiller général dès son retour dans sa ville natale et jusqu'à sa mort, Henri Perret devint Grand Conseiller en 1925. Elu Conseiller national en octobre 1928, il accéda à la présidence en 1953, devenant ainsi le plus haut magistrat du pays.

Ardent défenseur de la classe ouvrière, ce leader savait enthousiasmer ses auditeurs par son verbe chaleureux. Ses vastes connaissances scientifiques, économiques et politiques en faisaient un des chefs du parti socialiste suisse.

Lors de ses obsèques, l'un des orateurs déclara qu'Henri Perret faisait partie de près de 80 commissions fédérales. Il y défendait le sort des deshérités (AVS, assurance-chômage, etc.), l'enseignement professionnel et nombre d'autres problèmes car aucun ne le laissait indifférent.



M. Dr Henri Perret (1885-1955)

Doué d'une capacité de travail peu commune, Henri Perret, quand eut sonné l'heure de la retraite (1950) n'en poursuivit pas moins son intense activité.

Il rentrait au Locle où ses amis l'attendaient pour fêter ses 70 ans lorsque, près d'Yverdon, il fut victime d'un accident de voiture. Les fleurs qu'on s'appretait à lui offrir furent dès lors tressées en couronnes pour couvrir sa tombe. Ses funérailles revêtirent un caractère national.

Il y a douze ans que Le Locle souhaitait voir un des siens prendre le chemin de la Coupole. C'est chose faite!

Tous nos vœux vous accompagnent, M. René Felber...

Fr. JUNG

Bienfaisance

Le Service d'aide familiale a reçu avec gratitude la somme de 743 francs, somme des dons en mémoire de M. John Matthey-Doret, son trésorier.

Etat civil

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Naissance

Allegro Laurence, fille de Stéphane-Eugène et de Gilberte-Esther née Simon-Vermot.

MEMENTO

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

CINÉ CASINO: 20 h. 30, Un médecin constable.
CINÉ LUX: 20 h. 30, Peau d'Espion.
MUSEE DES BEAUX-ARTS: 14 h. à 18 h., Mad. Ayanian.
PHARMACIE D'OFFICE: Breguet, jusqu'à 21 h. ensuite le tél. No 17 renseignera.

Les Brenets

Ciné Rex: Vendredi, 20 h. 30, L'aigle solitaire.

COMMUNIQUÉS

Au cinéma Lux: «Peau d'Espion». Si Peau d'Espion, alias Louis Jourdan obéit au patron du SDECE, alias Bernard Blier, c'est par sens du devoir et goût de l'aventure, plus que pour les yeux de l'époustouflante Senta Berger. Et contre les intrigues, les traquenards, les trahisons, Peau d'Espion a une seule arme: son intelligence. Dès ce soir et jusqu'à dimanche soir. Matinée dimanche à 14 h. 30, 16 ans.

Cinq jours de prison pour ivresse au volant

Le Tribunal de police a tenu son audience hebdomadaire à l'Hôtel judiciaire, sous la présidence de Me Jean-Louis Duvanel, assisté de Mlle Danielle Tiche, commis-greffière.

A. F., de nationalité italienne, est prévenu d'avoir le 21 octobre franchi la ligne de sécurité dans le tournant sur la route cantonale du Prévoux au Cerneux-Péguignot, peu après le rond-point d'où part la route pour la Clède-Or. Y a-t-il pente au contour, et sur le tronçon qui suit?

Premier sujet de contestation. La déclinivité admise par une des parties et niée par l'autre, ne donne-t-elle pas une erreur de perspective qui pourrait induire en erreur dans l'appréciation des lieux et des distances? Comme une vision sur le terrain demandée ne peut se faire à cause de la neige, le président y renonce et rendra son jugement à huitaine.

Sur un chemin montant, malaisé... le chemin des Abattes, montait une jeep, ayant au volant J. D. Une voiture descendait conduite par L. L. Par chance les deux véhicules roulaient lentement mais à un virage sans visibilité, ils se trouvèrent si près l'un de l'autre que la collision de côté eut lieu. Les dégâts ne furent pas très importants, les deux conducteurs sont prévenus de n'avoir pas circulé suffisamment à droite. Ils reconnaissent les faits mais la lar-

geur de la route telle qu'elle est indiquée dans le rapport de police est contestée par une des parties qui réclame une vision des lieux, estimant que cette vision serait de nature à faire libérer la prévenue L. L. La neige empêche le déplacement et le président annonce qu'il rendra le jugement à huitaine.

R. F. prévenu d'avoir franchi la ligne de sécurité à la rue Girardet, explique qu'il a amorcé un dépassement d'un camion étant encore sur la ligne pointillée et qu'après l'avoir dépassé et sur le point de se rabattre sur la droite de la chaussée, il y vit une auto-école qui précédait le camion et qu'il ne pouvait voir auparavant. Il est libéré de toute peine et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Prévenu de mendicité, R. H., qui ne se présente pas à l'audience, est condamné à 5 jours d'arrêts sans sursis. De plus, il devra payer 20 fr. de frais.

Une jeune cyclomotoriste circulait sur la rue des Jeanneret ayant un camaron sur le siège arrière. Elle brûla délibérément le stop vers le café des Sports et vint se jeter contre la portière avant de la voiture de Y. P. qui se dirigeait de la rue du Midi à la rue J. Droz. Malheureusement l'automobiliste, empiétait très légèrement sur la ligne pointillée. La cyclomotoriste est entièrement responsable de l'accident

mais pour ces quelques centimètres du mauvais côté, la prévenue payera une amende de 10 fr. et les frais pour 10 francs.

Au petit matin R. Z., de nationalité française, rentrait chez lui en France, après une nuit sans sommeil. Il roulait à droite de la chaussée sur la route qui mène au Col, quand il heurta une voiture arrêtée pour faire une marche arrière de parcage et qu'il n'avait pas vue. Les deux automobilistes furent blessés. Le prévenu reconnaît les faits. Les renseignements lui sont favorables mais une petite pointe d'alcoolémie lui vaut une condamnation pour inattention et ivresse au volant, de 5 jours d'emprisonnement sans sursis, le paiement d'une amende de 50 fr. et des frais qui se montent à 150 fr.

Une ouvrière d'une grande entreprise, habitant en France et qui était au bénéfice du régime pour frontaliers, prit fantaisie de venir habiter au Locle sans en avertir ni la commune, ni son employeur; bien mauvaise plaisanterie! W. Z., responsable de l'engagement du personnel étranger est prévenu de l'avoir engagée sans autorisation de travail. Il allègue qu'il ignorait tout de son établissement au Locle. Cependant, une lettre doit l'avoir averti de la probabilité de ce démenagement et il sera condamné à payer une amende de 15 francs et les frais qui se montent à 10 francs.

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

LE PLUS CHIC DES CADEAUX

UN BIJOU

choisi chez

PIERRE MATTHEY

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

LE LOCLE, D.-JeanRichard 31

ALLIANCES - SERVICES DE TABLE

Il y a fête à la rue du Temple 1!

1947



1967

Depuis 20 ans à votre service!
samedi 9 décembre

Chères ménagères, chers clients,
Pour marquer l'événement, nous nous faisons un plaisir tout particulier de vous inviter à une dégustation gratuite de nos spécialités fabrication maison.

Chaque enfant accompagné aura aussi droit à participer à la fête.

NOTRE DEVISE EST TOUJOURS LA MÊME!

BIEN VOUS SERVIR
VOUS FAIRE PLAISIR
VOUS VOIR REVENIR

Et merci de votre fidélité

Boulangerie-pâtisserie MASONI

maîtrise fédérale
Temple 1 LE LOCLE Tél. 039/5 12 97

La véritable
pizza
et
cannelloni
Maison
chez
REMO
Restaurant
de la Gare
LE LOCLE
Tél. (039) 5 40 87

SKIS

avec dessus plastique, semelles P-tex, arrêtes à tenons, complets avec fixations de sécurité, chaussures (maximum 43), bâtons coniques, le tout pour

198 francs

Mojon Sports, Daniel-JeanRichard 39
Le Locle, tél. (039) 5 22 36.

A vendre, de particulier

B M W
1800

en parfait état. — Offres sous chiffre D R 25970, au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

A LOUER appartement de 3 chambres et salle de bains, chauffage général; date à convenir. — S'adresser André Pellaton, Jean - d'Aarberg 8, Le Locle.

A vendre d'occasion

A VENDRE magnifique poussette démontable, garnie, Fr. 80.— Tél. dès 18 h. (039) 6 75 39.

A. JOBIN
ASTI SPUMANTE
3 bouteilles
9.50 net
ENVERS 57

LE LOCLE
BEAUJOLAIS
3 bouteilles
9.40 net
A. JOBIN
ENVERS 57

TÊTES DE MOINE BIEN FAITES

TÉL. 5 38 20

A. JOBIN
Grand choix de
LIQUEURS et SPIRITUEUX
LE LOCLE

CASQUETTES BONNETS BONNETS COSMONAUTES



CHOIX IMMENSE



F. Pittet LE LOCLE

POMPES FUNÈBRES
CLAUDE CALAME
Fabrication de cercueils
Corbillard automobile
Toutes formalités
Marais 25
Le Locle Tél. 5 14 96

à la Maison
Les belles **Coste** FLEURS
couronnes
Le Locle, Côte 10
Tél. (039) 5 37 36

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

Parcage des véhicules en ville

Pour favoriser le déblaiement des routes et assurer le déroulement normal du trafic, les Directions de la Police et des Travaux publics prennent les mesures suivantes :

LE PARCAGE DES VEHICULES EST INTERDIT :

1. du côté sud dans toutes les rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert situées au nord de l'axe formé par l'avenue Léopold-Robert et la rue Fritz-Courvoisier ;
2. du côté nord dans toutes les rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert situées au sud de l'axe formé par l'avenue Léopold-Robert et la rue Fritz-Courvoisier ;
3. du côté ouest dans toutes les rues perpendiculaires à l'avenue Léopold-Robert.

Il est évident que dans toutes les rues pourvues de signaux de parcage ou arrêt interdit, ceux-ci déterminent le côté réservé au stationnement des véhicules.

Parcage des véhicules durant la nuit

En application de l'article 20/3 de l'OCR, le parcage des véhicules est interdit de 1 heure à 8 heures dans les rues les plus importantes de la ville, à savoir :

rues Agassiz	rues de la Fusion
Alexis-Marie-Piaget	du Grenier
du Banneret	de l'Hôtel-de-Ville
de Bel-Air	Léopold-Robert
Breguet	du Locle
de la Charrière	des Marchandises
de Chasseral	à l'est Léopold-Robert 73
du Collège	des Mélèzes
des Crêtets	du Midi
de la Croix-Fédérale	Numa-Droz
D.-P.-Bourquin	du Nord
des Entilles	de la Promenade
de l'Etoile	de la République
des Forges	de la Reuse
Fritz-Courvoisier	du Succès
	de la Tranchée

Les véhicules stationnés sur la voie publique entraînent les déplacements des chasse-neige et peuvent se trouver complètement pris dans les amas de neige. La Direction des Travaux publics décline toutes responsabilités pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux véhicules.

Directions de la Police et des Travaux publics

Helvetia Accidents
Zurich

une assurance moderne

District du Locle :

Roland FAVRE
inspecteur
Le Corbusier 23
Tél. (039) 5 10 28

Agent général :

Jämes ISELY
Seyon 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 72 72

Nous cherchons

MÉCANICIEN

pour travail sur machine à pointer

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

pour travaux de montage.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à EMISSA S.A., Jeanneret 11, Le Locle, tél. (039) 5 46 46.

Manufacture
de montres et chronomètres

ULYSSE NARDIN S.A.

engage

horlogers complets

pour son département de chronométrie.

Se présenter Jardin 3, Le Locle.



UN PETIT OU UN GRAND CADEAU

UN SOUVENIR OU UN HOMMAGE...

vous trouverez chez nous et selon vos intentions une sélection de parfums les plus fins, d'eaux de Cologne, d'eaux de toilette pour messieurs, etc. ; de très jolis coffrets, vaporisateurs, ensembles de toilette, savons, sels pour bain, etc.

— GRATUITEMENT —

pour tout achat dès Fr. 5.— un calepin ou un calendrier ; dès Fr. 10.— une trousse à cosmétiques.

Service à domicile Tél. (039) 2 32 93

A vendre

PIANO

noir, bonne sonorité, SECRÉTAIRE noyer, prix avantageux. — Ecrire sous chiffre D R 26074, au bureau de L'Impartial.

GARDE

Dame cherche à garder enfant ou bébé à la semaine ou à la journée. — S'adresser Mme Brenel, Crêt-du-Locle 10.

Charbons dépolués

Mazout extra-léger

Meyer-Franck

Léopold-Robert 135 Tél. (039) 3 43 45

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Les éditeurs suisses et le Journal officiel de Neuchâtel

L'Association suisse des éditeurs de journaux communique :

«La presse d'opinion et d'information du monde entier est actuellement engagée dans une lutte acharnée pour son existence, et dans laquelle malheureusement trop de journaux succombent. Notre presse suisse se voit menacée de nouveaux dangers, car elle est infestée par des parasites d'un genre typiquement suisse : c'est les prétendues «feuilles d'annonces distribuées gratuitement».

Ces feuilles d'annonces sont parfois éditées par les services communaux, qui espèrent ainsi pouvoir financer leurs

publications officielles par les recettes provenant des annonces. Il y a bien entendu aussi des autorités communales qui n'ont qu'un but, à savoir : pouvoir soumettre toutes les publications officielles à tous les citoyens. Si ces autorités le font gratuitement, il n'y aurait rien à objecter si elles le font par le truchement d'une feuille de communications distribuée gratuitement et qui cherche ses recettes dans un domaine étranger au marché publicitaire réservé à la presse indigène.

Lorsqu'on a annoncé, il y a quelque temps, que la ville de Neuchâtel se proposait de créer une «nouvelle feuille d'annonces gratuites» chargée de diffuser les avis officiels, l'Association suisse des éditeurs de journaux, en tant qu'organisation faitière de la presse suisse, a adressé une lettre au Conseil de ville dans laquelle elle exposait les raisons qui l'incitaient à s'élever contre la diffusion d'une feuille d'annonces gratuites et lui demandait de bien vouloir renoncer à son projet dans l'intérêt de la presse, cette presse dont l'information et les commentaires ont journalièrement un rôle à jouer dans une commune ap-

partenant à un Etat dont les fondements reposent sur la liberté.

En outre, le Conseil communal était prié de recevoir une délégation de l'Association des éditeurs de journaux. Le Conseil communal, dans une lettre conçue en termes courtois mais laconiques, s'est borné à accuser réception de la lettre en ajoutant qu'il ne manquerait pas de revenir sur la question, le cas échéant.

L'Association suisse des éditeurs de journaux a dû constater ces jours derniers que son initiative n'avait trouvé aucun écho et que le projet soumis entre-temps par le Conseil communal avait été approuvé le 5 décembre par le Conseil général. Ainsi, la ville de Neuchâtel va publier chaque semaine un journal d'annonces gratuites sous le titre de «Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel».

L'Association regrette énormément cette évolution et saisit l'occasion pour exprimer une fois de plus sa vive inquiétude devant l'extension massive de ce genre de publications gratuites. (ats)

Jeune fille renversée

Hier, en fin d'après-midi, M. C. G., de Saint-Aubin, roulait au volant de son véhicule, à la rue Coulon, à Neuchâtel. Arrivé à l'extrémité nord de cette rue, il perdit le contrôle de sa machine pour une cause que l'enquête établira. Le véhicule dérapa pour terminer sa course à l'avenue du Premier-Mars où il heurta une passante qui cheminait normalement sur le trottoir. Il s'agit de Mlle Loti Schwarz, âgée de 16 ans, qui, blessée à la tête et à une épaule, a été transportée à l'hôpital Pourtalès par ambulance.

Chute d'un cyclomotoriste

En raison de la neige, un cyclomotoriste, M. Michel D'Arezzo, a heurté une déneigeuse en stationnement, hier, vers 10 h. 45, à la rue du Rocher, à Neuchâtel. Souffrant d'une plaie ouverte au menton, il a dû être hospitalisé.

LES VERRIÈRES

Le Conseil général se réunira aujourd'hui

Le Conseil général de cette localité tiendra une séance aujourd'hui. Le budget pour 1968 sera discuté et présenté aux membres du législatif. L'état financier de cette commune se situe ainsi :

Revenus communaux : Intérêts actifs, 37.000 fr. ; Immeubles 10.550 fr. ; Forêts 92.092 fr. ; Impôts 233.050 fr. ; Taxes 16.450 fr. ; Services des eaux 6700 francs ; Service de l'électricité 17.000 francs ; Recettes diverses 10.250 fr.

Charges communales : Intérêts passifs 20.500 fr. ; Frais administratifs 61.052 fr. ; Immeubles adm. 10.800 fr. ; Instruction publique et cultes 202.661 francs ; Police 24.626 fr. ; Oeuvres sociales 39.075 fr. ; Travaux publics 53.172 francs ; Amortissements légaux 14.000 francs ; et diverses dépenses 11.190 fr.

Le déficit prévu se présente donc par 13.985 fr., soit quelque peu supérieur à celui de cette année. Mais la situation financière est bonne. (th)

SAINT-SULPICE

Noël à la porte...

Comme chaque année, la commune fait installer au centre du village un sapin illuminé de milliers de bougies électriques, ce qui apporte un peu de charme aux habitants de cette localité durant les fêtes de fin d'année. Excellente initiative que celle du Conseil communal d'avoir pensé à cette réalisation. (th)

TRAVERS

CONCERT. — Un grand concert sera donné au Temple ce soir, consacré pour cet Avenir 1967 à de la grande musique religieuse de J.-S. Bach. Ouverture pour orgue et la cantate 56. Puis, du moderne avec Frank Martin. Le baryton Pierre Mollet et l'organiste Suzanne Ducommun seront présents.

Deux chômeurs complets à fin novembre 1967

La situation du marché du travail à l'état du chômage se présentait à fin novembre 1967 de la manière suivante : demandes d'emploi : 73 (79) ; places vacantes : 398 (418) ; placements : 70 (77) ; chômeurs complets : 2 (4) ; chômeurs partiels : 9 (9).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

Autorisation

Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Françoise Girard, originaire du Landron, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de pédicure.

MEMENTO

Neuchâtel

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Musée d'ethnographie : 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel.

Musée des beaux-arts : Exposition Art naïf polonais.

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 h., Kreis, rue du Seyon ; ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les treize fiancées de Fûmanchu.

Palace : 20 h. 30, Opération vipère jaune.

Arcades : 20 h. 30, On ne vit que deux fois.

Studio : 15 h., 20 h. 30, Mon cher John.

Rez : 20 h. 30, Johnny Yuma.

Bio : 20 h. 45, Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 18 h. 40, La rancune.

Travers

Temple : 20 h. 45, Concert spirituel de l'Avenir.

ABONNEMENTS POUR 1968

Chaque nouvel abonné, souscrivant dès maintenant un abonnement d'un an (Fr. 52.-) valable dès le 1er janvier 1968, bénéficiera du

service gratuit

durant tout le mois de décembre 1967. Il suffit pour cela de remplir sans tarder le coupon ci-dessous et de l'adresser, sous enveloppe, à

L'Administration de L'IMPARTIAL Case postale 2301 La Chaux-de-Fonds (ou bureau du Locle, 8, rue du Pont)

DEMANDE D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

N° p., lieu : _____

souscrit un abonnement d'un an à L'IMPARTIAL, valable dès le 1er janvier 1968.

Date : _____

Signature : _____

(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie, s. v. p.)

CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE

LA POSITION DE L'HORLOGERIE DANS LES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL ÉTRANGER

Dans l'interminable débat qui s'est ouvert à propos de la discussion, devant le Conseil national, de l'initiative contre l'excès de pénétration étrangère, la voix de l'industrie horlogère s'est fait entendre par M. Favre-Bulle, radical neuchâtelois. Cette voix mérite la plus large audience. C'est pourquoi nous jugeons utile de donner ici de larges extraits de l'intervention du député chaux-de-fonnier.

EN TÊTE

Après avoir rappelé que l'industrie horlogère reste jusqu'à nouvel avis l'une de nos toutes premières industries d'exportation et que sa prospérité intéresse directement notre balance commerciale et peut-être aussi nos finances fédérales par le puissant réservoir fiscal qu'elle représente, M. Favre-Bulle met en garde contre les tergiversations « effarantes » — c'est le terme même employé par un représentant des organisations horlogères — que pourrait avoir une réduction massive des effectifs de main-d'œuvre étrangère.

Et pourtant, on ne compte que 15 % de main-d'œuvre étrangère dans l'horlogerie alors que la proportion est d'environ 30 % pour l'ensemble de la Suisse. C'est que bien avant que le Conseil fédéral ne prenne des mesures de limitation, l'industrie horlogère avait interdit l'emploi d'étrangers dans ses ateliers. Ceci est un démenti à M. Vincent, qui vient de prétendre que les patrons se sont précipités sur la solution facile du recours aux ouvriers étrangers. Pour faire face à cette situation, qui a duré

jusqu'en 1955, un effort énorme de rationalisation, de standardisation, de mécanisation a été accompli, plus peut-être que dans n'importe quelle autre industrie. Presque toutes les possibilités ont donc été utilisées avant que l'on n'accepte de recourir à l'utilisation de main-d'œuvre étrangère, et l'on ne peut plus guère compter aujourd'hui sur de nouvelles mesures de rationalisation pour parer aux nouvelles réductions d'effectifs qui pourraient être imposées. C'est en 1955 que, par la force des choses, il a fallu, avec l'assentiment des syndicats ouvriers et des cantons, lever l'interdiction absolue d'occuper du personnel étranger, très modestement, sous certaines conditions et pour certaines branches seulement de la production.

MODESTIE

Les exportations étant en augmentation constante, on en est arrivé à cette proportion encore modeste de 15 % d'ouvriers étrangers mais qui, malgré sa modestie, est une condition sine qua non de la poursuite d'une activité normale. Ces 15 % sont inégalement répartis et affectent plus particulièrement certaines branches annexes de la fabrication de la montre. Lorsqu'on connaît l'interdépendance de tous les secteurs de la fabrication et la répercussion catastrophique que l'arrêt dans un seul d'entre eux peut occasionner, on peut se rendre compte que des mesures uniformes de limitation de main-d'œuvre sans égard aux situations particulières sont impensables, certaine-

ment dangereuses et contraires à l'intérêt général. L'horlogerie risquerait de payer fort cher la résistance qu'elle a fait à la main-d'œuvre étrangère avant 1955, l'effort de rationalisation accompli et la discipline librement consentie jusqu'à l'entrée en vigueur de la réglementation fédérale.

DES BESOINS

Dans les solutions envisagées pour l'avenir, une variante « C » prévoirait entre autre que la main-d'œuvre étrangère employée depuis plus de huit ans serait mise hors de cause. Or, précisément en raison des mesures dont il est ici question, on trouve, dans l'horlogerie, peu ou point d'ouvriers étrangers remplissant cette condition de durée d'emploi. L'avantage que semble offrir cette variante est donc tout à fait illusoire dans le cas particulier. Il est normal dans ces conditions que l'industrie horlogère ait déclaré à la surprise d'aucuns, paraît-il, sa préférence à une libération beaucoup plus large (variante « A ») avec examen de la situation. Elle demande qu'il soit tenu compte aussi de la retenue observée jusqu'ici, des efforts de rationalisation et des besoins réels d'une industrie d'exportation qui ne doit ni ne peut se laisser supplanter sur les marchés étrangers conquis par des décennies de lutte acharnée.

Ce point de vue, précise M. Favre-Bulle, s'accompagne évidemment d'une invitation sans réticence au rejet de l'initiative.

Un nouveau pas dans la lutte pour la qualité de la montre

Les marchés horlogers du Sud-Est asiatique deviennent chaque jour plus importants et l'industrie horlogère suisse se doit d'y maintenir ses positions et de les améliorer encore, notamment en s'assurant que la prééminence de la qualité suisse soit maintenue.

C'est en fonction de ce double impératif que la Fédération horlogère suisse (FH) paraphait le 2 novembre 1966 avec la « Federation of Hong-Kong Industries » (FHKI) un accord par lequel elle entendait d'une part pouvoir vérifier la qualité des boîtes produites localement et, d'autre part, intensifier la poursuite énergique des contrefacteurs de marques et de modèles et lutter contre l'emploi abusif du « Swiss Made » pour des produits qui n'avaient aucun droit à ce précat d'origine et de qualité.

Lors de cet accord on s'est assigné deux objectifs : sélectionner, former et entraîner les inspecteurs de la FHKI qui seront chargés du contrôle qualitatif des boîtes et de l'emboîtement dans la colonie britannique et mettre au point la pro-

cédures permettant la poursuite active des falsificateurs.

Les douze mois qui se sont écoulés ont permis de mener à chef ces deux objectifs et les résultats obtenus sont maintenant suffisamment importants pour que le comité central de la FH dans sa séance d'hier, ait décidé la ratification et la mise en vigueur de l'accord passé avec la FHKI.

Parallèlement, l'exportation des mouvements de montres vers Hong-

Kong sera officiellement autorisée à destination d'importateurs agréés, comme d'ailleurs l'importation de boîtes de fabrication locale ayant passé le contrôle qualitatif de la FHKI.

La date d'entrée en vigueur de cette décision est fixée au 1er janvier 1968 afin de la faire coïncider avec l'application de la nouvelle ordonnance fédérale sur l'exportation des mouvements avec ou sans cadran et aiguilles. (ats)

L'horlogerie suisse accueille les journalistes économiques européens

C'est aujourd'hui même que se déroule la journée horlogère qui constituera le final du voyage helvétique de l'Union européenne de la presse économique et financière, qui a tenu son Congrès dans notre pays et qui en a profité pour prendre contact avec les principaux centres et milieux bancaires ou industriels suisses.

Les congressistes, qui arrivèrent à Bienne vers les 11 heures, déjeunent au Palais des Congrès où les accueille M. René Retornaz, directeur de la Fédération horlogère suisse. Au cours de l'après-midi, la fabrique de montres Cettina, de Granges fait visiter à ses

hôtes ses installations, avant que les congressistes ne partent pour Neuchâtel où, à l'Hôtel Du Peyrou les reçoit M. Gérard F. Bauer, président de la Fédération horlogère.

Demain samedi une visite est prévue au Musée des automates et une séance de clôture du Congrès aura lieu à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel où un vin d'honneur sera offert.

Nous souhaitons à nos hôtes, journalistes éminents, et aux épouses qui les accompagnent, la plus cordiale bienvenue dans la région horlogère, qu'ils auront certainement du plaisir à visiter et à connaître.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

La Fondation François-Louis Borel a accueilli 52 pensionnaires en 1966

Cette institution accueille une cinquantaine d'enfants, filles et garçons, dès l'âge de 5 ans. Un foyer d'apprentissage permet aux jeunes gens de poursuivre à l'institution leur formation professionnelle. Afin de pouvoir jouer un rôle efficace au service de l'enfance, l'institution s'adapte aux besoins précis de l'époque : n'échappant pas à la règle de la spécialisation, elle tend actuellement à recevoir des enfants souffrant de troubles du caractère et du comportement.

Dans son 86e rapport annuel, on relève que l'institution comptait 52 pensionnaires au 31 décembre (1 pavillon étant fermé). En 1966, il a été enregistré 8 entrées et 10 départs. Les enfants se répartissent comme suit : 43 cas sociaux, 6 enfants orphelins de père, 1 enfant orphelin de mère. Ces enfants étaient placés : 29 par des communes neuchâteloises, 6 par leurs parents et 15 par des cantons voisins. Les 50 élèves se répartissent comme suit : 12 adolescents étaient en apprentissage ou employés, 35 enfants étaient en âge de scolarité, 3 étaient en âge préscolaire. Parmi les 12 apprentis et apprentis l'on comptait : 3 vendeurs, 1 électricien, 1 appareilleur, 2 employés de bureau, 1 mécanicien, 1 peintre et 1 court-poutinière. Des 10 élèves qui ont quitté l'établissement au cours de l'année : 4 avaient terminé leur apprentissage après un séjour de plus de 10 ans et étaient à même de gagner leurs vie, 1 pivoteuse, 2 vendeuses, 1 serviceman, 5

enfants ont été repris par leurs parents avec l'autorisation des autorités de placement. 1 enfant a été placé dans une famille.

Les pensionnaires ont totalisé 18.974 journées, dont le prix de revient, pour l'année 1966, a été de 16 fr. 74. Le déficit du compte d'exploitation boucle par 114.691 fr. 31 alors que le budget prévoyait 96.000 fr. Les recettes totales se montent à la somme de 306.832 fr. 29 alors que les dépenses totales s'élevaient à 421.523 fr. 60. (d)

CERNIER

La Commission scolaire examine le projet de budget

Présidée par M. Roger Duvoisin, la Commission scolaire s'est réunie pour examiner le projet de budget pour 1968. Il présente en résumé les chiffres suivants : pour l'enseignement primaire, aux dépenses 215.415 francs et aux recettes 51.200 fr. soit un excédent de dépenses de 164.215 fr. alors que celui prévu pour 1967 s'élevait à 141.415 fr. Pour l'enseignement ménager, aux dépenses 21.717 fr. et aux recettes 13.600 fr. soit un excédent de dépenses de 8.117 fr. alors que celui prévu pour 1967 s'élevait à 12.300 fr. Le projet a été adopté.

La commission a ensuite pris acte de la démission de Mme M. Gaberel, comme membre de la Commission des travaux à l'aiguille. Elle n'est pas remplacée pour le moment.

Puis elle a nommé Mlle Sigrid Biéri, remplaçant Mlle Baumann depuis un certain temps, comme titulaire de la classe de troisième année.

Enfin, elle a examiné la possibilité de construire son nouveau collège primaire, en même temps que le Centre scolaire intercommunal. (d)

Le problème de la fermeture des magasins en décembre

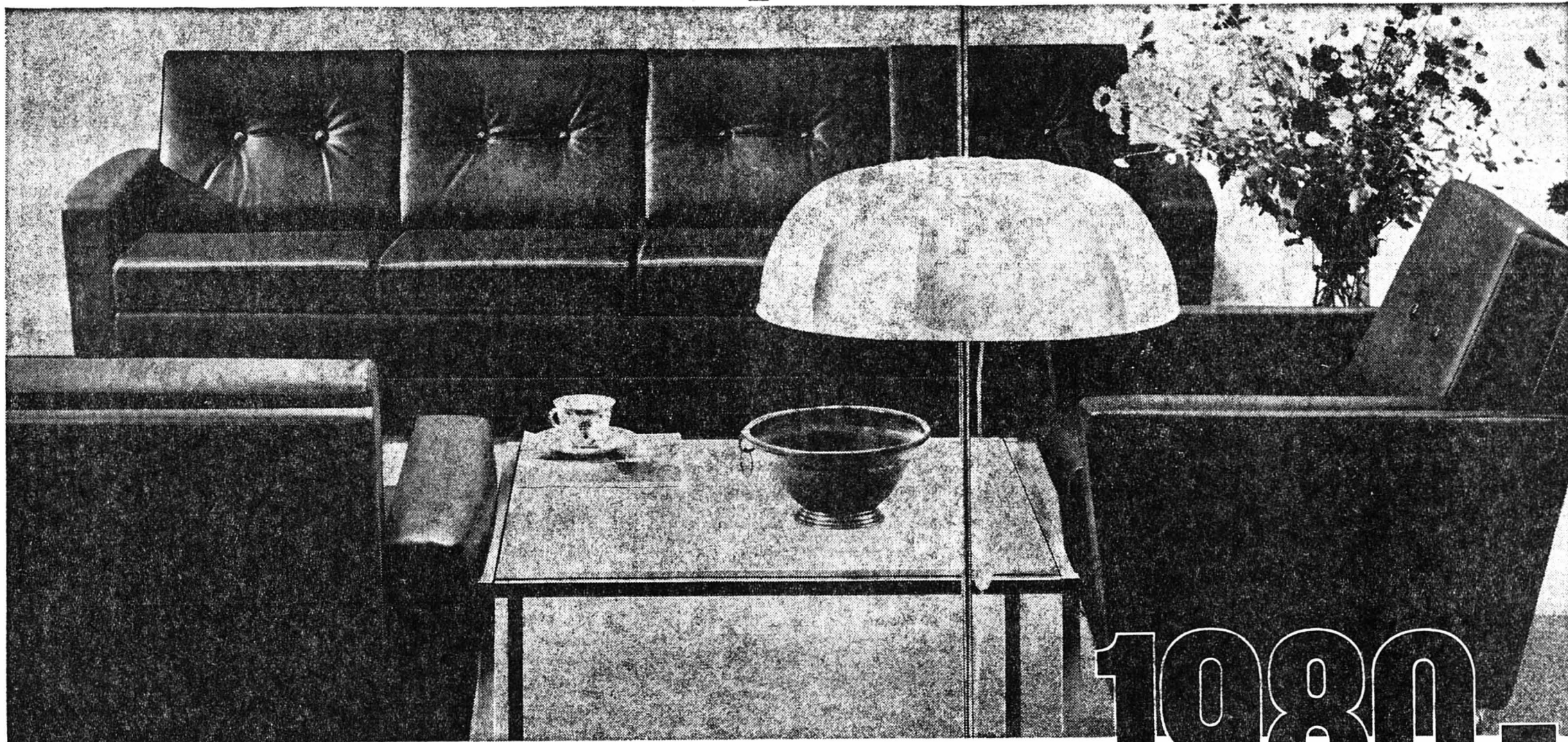
Décision de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral

Ainsi qu'on le sait, un recours avait été déposé le 1er décembre 1967 auprès de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral contre le décret du Grand Conseil complétant la loi sur la fermeture des magasins durant la semaine, du 22 novembre 1967.

Ce décret a pour objet l'autorisation, accordée à titre d'essai, pour 1967, de retarder l'heure de fermeture des magasins un soir par semaine dans les quinze jours précédant Noël ou Nouvel-An.

Le recours était accompagné d'une demande d'effet suspensif. Statuant sur ce point précis, le 7 décembre 1967, la Chambre de droit public du Tribunal fédéral a rejeté cette requête.

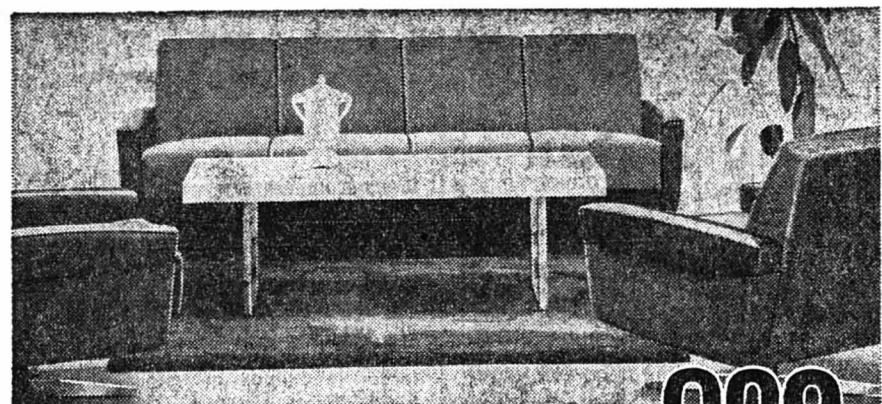
«Confort à peu de frais»



Élegant ensemble rembourré, en cuir véritable, 3 pièces, avec coussins de sièges et de dossiers indépendants, sofa 4 places, sur roulettes chromées, facile à mouvoir.

Exclusivité Pfister

seul. **1980.-**



Ensemble rembourré, 3 pièces, canapé-lit avec coffre à literie, 2 fauteuils pivotants

Exclusivité Pfister

seul. **980.-**



Ensemble rembourré, 3 pièces, avec canapé-lit 4 places, fauteuils avec dossier réglable et appuie-tête escamotable, sur roulettes chromées.

Exclusivité Pfister

seul. **1290.-**



Ensemble rembourré, 3 pièces, canapé-lit avec coffre à literie, 2 fauteuils pivotants

Exclusivité Pfister

seul. **1490.-**



Fauteuil à bascule, ou TV, avec coussin pour la nuque, dossier réglable, étoffe extrêmement solide avec escabeau rembourré correspondant

Exclusivité Pfister

seul. **295.-**



Fauteuil-couchette en skai, dossier réglable sans cran, avec porte-jambes escamotable automatique, sur roulettes chromées

Exclusivité Pfister

seul. **490.-**

8 offres avantageuses tirées du plus beau et plus grand choix de meubles rembourrés

Grande vente de meubles rembourrés!



Ensemble rembourré, 3 pièces, canapé-lit avec coffre à literie, étoffe velours-dralon extrêmement solide, sur roulettes chromées

Exclusivité Pfister

seul. **1980.-**



Luxeux ensemble rembourré, en cuir véritable finement grainé, avec coussins de sièges et de dossiers indépendants, sur roulettes chromées, facile à mouvoir.

Exclusivité Pfister.

seul. **2450.-**

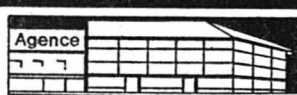
Pfister ameublements sa

Mobiliers complets – Tapis
Literies de qualité
Rideaux – Lampes

BIENNE 8 étages ▶
Place du Marché-Neuf
devant la maison Tél. 032/3 68 62



NEUCHÂTEL Terreaux 7
Essence gratuite/Billet CFF p. achat dès 500.-
À proximité immédiate Tél. 039/5 79 14



Fabrique-Exposition et Tapis-Centre SUHR
Le plus grand choix d'Europe sur 8 étages
1000. Egalement ouverte samedi et lundi
Sortie de l'autoroute: [AARAU]—SUHR



LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Saint-Imier: une importante votation municipale

Ce soir, vendredi, s'ouvre la votation municipale de fin d'année, et l'électeur pourra encore voter samedi et dimanche selon l'horaire habituel.

Les objets soumis à l'approbation du corps électoral sont au nombre de quatre, dont le budget municipal pour l'année 1968, un cautionnement municipal de 378.000 fr., une modification d'articles du règlement d'administration de la commune municipale, une révision du statut du personnel communal.

On le voit, il s'agit là de questions suffisamment importantes pour engager les ayants-droit au vote en matière communale, à prendre le chemin des urnes. Toutes les questions ont été traitées par le Conseil général. Ce dernier en recommande l'acceptation, les deux premières par des votes unanimes des membres en séance, les deux dernières à la majorité.

LE PROJET DE BUDGET 1968

Il est basé sur une quotité de 1,9, donc sans changement. Il en est de même en ce qui concerne les taxes personnelles (célibataire 20 fr., marié 10 francs) et immobilière 1 pour mille. Si ces chiffres n'accusent pas d'augmentation, le rendement général des impôts tel que prévu, indique une augmentation appréciable. En effet, les recettes sont estimées à 3.800.000 fr. Pour arrêter ce dernier montant il a été tenu compte du résultat probable de 1967.

Par ailleurs, le projet présente un excédent des produits de 22.234 fr., le total des produits étant de 4.757.084 fr. et les charges de 4.734.850 fr., qui se répartissent comme suit :

Administration générale : charges : 555.050 fr. ; produits : 134.900 fr. ; Travaux publics : 845.000.-, 25.500.- ; police : 233.797.-, 110.950.- ; Hygiène publique : 51.400.-, 4500.- ; Instruction, culture et sport : 1.541.580.-, 182.150.- ; œuvres sociales : 552.700.-, 203.635.- ; économie publique : 26.725.-, 4100.- ; finances : 743.598.-, 291.349.- ; impositions : 185.000.-, 3.800.000.- ; excédent des produits : 22.234.-.

En parcourant le budget, en posses-

sion de l'électeur, ce dernier peut se rendre compte que la Municipalité est à même de remplir ses obligations d'ordre social et de faire effectuer d'importants et intéressants travaux d'édilité, tout en consacrant des dépenses élevées pour l'instruction, la culture et le sport, et en assurant le service de la dette. Si le service des eaux est déficitaire de 34.500 francs en nombre rond, en raison des dépenses en progression constante, tandis que le prix de l'eau reste le même, le bénéfice du service de l'électricité prévu, est de 125.470 fr. après utilisation de montants importants pour différents travaux.

Bien présenté, le projet de budget permet à l'électeur de se rendre compte de la répartition des produits et des charges des différents services municipaux. C'est intéressant.

LE CAUTIONNEMENT DE 378.000 FR.

La construction du grand bâtiment à l'entrée est de la rue de la Clef, par les soins de la fondation « Colonies d'habitants pour personnes âgées ou invalides de la commune de Saint-Imier », se déroule normalement, conformément aux plans et devis. Pour en assurer l'heureux aboutissement, et permettre à la fondation de consolider le financement de la colonie, la commune est maintenant appelée à garantir, par cautionnement, l'hypothèque en second rang, jusqu'à concurrence de 378.000 francs, au maximum.

MODIFICATION DES ART. 45 ET 54 DU REGLEMENT D'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE MUNICIPALE

Il s'agit ici, de modifications de structure des Services techniques. En effet, la nature très différente des travaux incombant au Service de l'électricité et des eaux, d'une part, des Travaux publics d'autre part, est un motif valable pour prévoir, aujourd'hui, leur sépa-

ration ; « le tout » était devenu par trop lourd et trop important. Leur conduite par des chefs de services indépendants et qualifiés (au lieu d'un seul directeur et seul chef de dicastère) est justifiée compte tenu de l'ampleur prise par les Services techniques au cours des ans. Il se justifie donc, maintenant, de demander aux électeurs d'adapter le règlement d'administration de la commune à la situation nouvelle. (Art. 45, 54).

REVISION DU STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL

La réorganisation des Services techniques, entraîne la révision de quelques articles du statut du personnel municipal.

Il semblait même que cette révision, sans avoir été admise par l'unanimité des conseillers généraux présents en séance, ne donnerait pas lieu à opposition.

Or, au sujet de l'art. 5, les avis différents se font entendre. Ces derniers expriment l'opinion que le chef des Services des eaux et électricité et le chef des Travaux publics — qui devront être porteurs du diplôme d'ingénieur-technicien ou ingénieur — devraient être mis sur le même pied que les employés supérieurs soit : secrétaire municipal, caissier municipal, directeur des abattoirs et caissier des Services techniques, afin que le terme de licenciement soit non pas de trois mois, mais de six mois. Il serait, en effet, de trois mois pour ces deux chefs de service comme pour les autres employés, si la classification prévue était agréée.

On peut même se demander si ce terme de trois mois, n'est pas insuffisant aussi pour d'autres postes importants. Qui a raison ? Le souverain le dira en ce week-end. (ni)

TAVANNES

Les électeurs bourgeois approuvent le budget

Sous la présidence de M. Reynold Saunier, les électeurs bourgeois, réunis en assemblée générale d'automne, ont approuvé le budget pour 1968 et les dépenses consenties pour la réfection du chemin de la Combe.

MM. Jean Guerne et Jean Moeschler, conseillers, ont été réélus pour une nouvelle période de trois ans, de même que M. Marcel Farron, comme secrétaire des assemblées. Les vérificateurs des comptes ont été confirmés dans leurs fonctions. (ad)

RECONVILIER

La souscription en faveur de la famille Kaser

La souscription lancée en faveur de la famille Kaser, victime d'un incendie qui a partiellement détruit sa maison à Dos-la-Velle, sera terminée le 15 décembre 1967.

Le montant de cette souscription s'élève à ce jour, à 19.000 francs environ. C'est un remarquable résultat tout à l'honneur du village et de la région.

Relevons que de nombreux dons en nature ont également été remis à la famille sinistrée.

Ce succès mérite d'être signalé et de vifs remerciements vont à ceux qui ont fait preuve d'un bel esprit de solidarité. (hf)

Les fonctionnaires communaux se sont réunis

L'Association des fonctionnaires communaux du district de Moutier a tenu son assemblée annuelle à Reconvilier, en présence de M. Macquat, préfet, et M. Grunig, chef de l'autorité de taxation du Jura. Avant les délibérations, les délégués visiteront la Fonderie Boillat SA.

Après la liquidation des affaires statutaires, il fut procédé au renouvellement du comité qui est ainsi constitué : M. Joseph Christ, Courrendlin, président ; M. Henri Hostettler, Tavannes, vice-président ; M. Norbert Chatpatte, Courrendlin, secrétaire, qui succède à M. Fleury, démissionnaire ; M. Ami Mérillat, Perrefitte, caissier ; et MM. G. Marquis, Merveller, J. Loetscher, Bévillard et F. Gyger, Tavannes, membres.

M. Macquat présenta ensuite le rapport préfectoral, alors que M. Grunig donna une causerie sur les taxations. (ad)

SAIGNELÉGIÉ

Démission au Conseil communal

M. Germain Miserez, employé des Chemins de fer du Jura, vient donner sa démission de membre du Conseil communal du chef-lieu. Il était entré au sein de l'exécutif communal en 1956 pour occuper le siège laissé vacant par la démission de M. Louis Froidevaux, voyer-chef.

Son successeur sera M. Robert Schoch, directeur de la fabrique d'horlogerie Tiara, premier des viennent-ensuite de la liste du parti libéral-radical. (y)

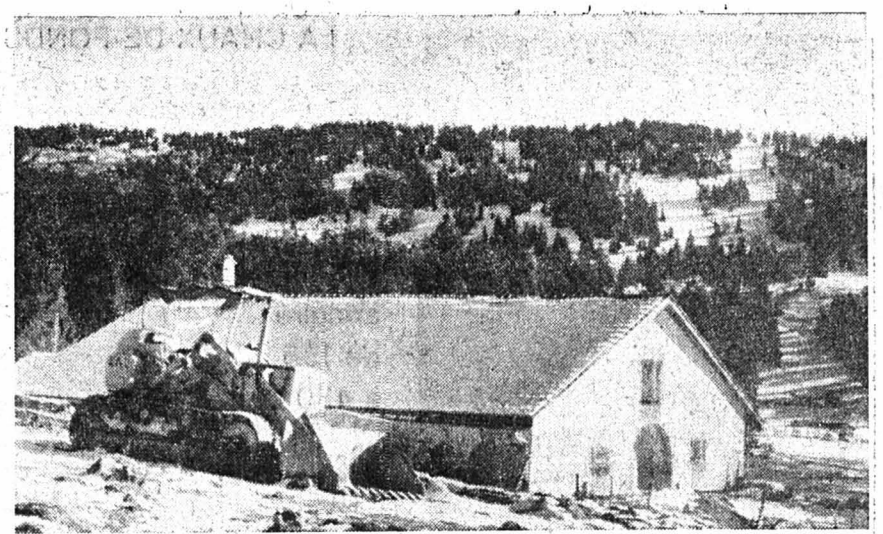
La foire de Saint Nicolas

La traditionnelle foire de Saint Nicolas a connu son importance habituelle. Les éleveurs avaient amené 157 pièces de bétail bovin et 166 porcs et porcelet. Les marchands étaient nombreux et l'on a enregistré plusieurs ventes à des prix assez satisfaisants. Les vaches prêtes et les génisses portantes se sont vendues entre 2200 et 2500 francs, certaines atteignant même presque 3000 francs. Jeunes génisses de 1 à 2 ans : 1500 à 1800 francs.

Le marché des porcs était plus lourd et moins satisfaisant. Porcs de 10 à 12 semaines : 110 à 120 francs ; porcelets de 6 à 8 semaines : 90 francs.

Dans les rues, autour des nombreux bancs des forains, l'animation était grande. Gageons que le soir, il y aura eu beaucoup d'heureux. (y)

Mise en soumission de travaux à Pro-Savagnières



Une entreprise construit le chemin de ceinture du futur village de vacances dans la région de la ferme La Savagnière-Dessous.

La société Pro-Savagnières, qui envisage de construire un village de vacances sur la montagne au sud de Saint-Imier, vient d'organiser une séance d'orientation pour les entrepreneurs et les artisans. Les soumissions, après de nombreuses et patientes études, ont pu être présentées aux hommes de métier et maîtres d'état. Il s'agit de travaux de maçonnerie, de terrassement, de charpente et de menuiserie, de ferronnerie et de couverture, d'installations de chauffage, d'électricité, de carrelage, de peinture, etc.

Dans le courant de janvier ou de février 1968, les intéressés à un chalet ou une villa seront convoqués à une séance d'information.

Actuellement une entreprise construit un chemin de ceinture dans la parcelle. Cette voie conduit de la route de Chasseral à la route Saint-Imier - Neuchâtel en passant par la vieille ferme de La Savagnière-Dessous. Elle permettra l'accès aux divers chantiers qui s'ouvriront dès le printemps prochain.

(texte et photo ds)

Les socialistes bernois répondent à la Commission des vingt-quatre

La direction du parti socialiste du canton de Berne s'est réunie mercredi soir, pour prendre position au sujet du problème du Jura et répondre aux propositions de la Commission des vingt-quatre.

Le parti socialiste bernois pose d'emblée le principe du maintien de l'unité cantonale. Il souligne que, depuis l'apparition de la crise jurassienne, la situation n'a pas fondamentalement changé, et qu'il n'a pas été possible de dégarer, dans le Jura même, une unité de pensée.

Le parti socialiste bernois estime que la majorité des citoyens jurassiens ne souhaite pas la séparation, mais veut faire valoir ses droits de minorité. Il considère les propositions de la délégation jurassienne comme « relativement unilatérales » et pouvant former au plus une base de discussion. Le problème est plutôt de déterminer comment on peut accorder à une minorité des droits spéciaux, sans que les citoyens de l'ancien canton ne se trouvent discriminés.

Passant ensuite aux propositions de la députation jurassienne, au nombre de 6, le parti socialiste bernois en rappelle les composantes : augmentation du nombre des conseillers d'Etat de 9 à 11, avec 3 sièges pour le Jura ; création d'un cercle électoral jurassien pour les élections fédérales ; inscription dans la Constitution du droit du Jura à un des deux sièges bernois au Conseil des Etats.

Le parti socialiste estime que la fixation du nombre des conseillers d'Etat est liée aux tâches qu'ils ont à remplir. La création d'un cercle électoral jurassien pour leur élection contredit aux principes de l'égalité des droits. Car les conseillers d'Etat sont représentants d'un gouvernement cantonal unitaire. L'ancien canton doit avoir son mot à dire dans leur désignation.

La création d'un cercle électoral pour les élections fédérales est de la compétence de la Confédération, aux yeux du parti socialiste bernois, et non des cantons. Le parti n'a pas d'opposition à un tel projet, sous la condition que les droits de la minorité allemande de la vallée de Laufen soient sauvegardés.

Condamné pour ivresse au volant

Il y a un mois, un automobiliste de Porrentruy avait provoqué un accident à Chenevez, dans lequel son passager fut blessé. Comme il était en état d'ébriété et qu'il est récidiviste, le Tribunal correctionnel du district de Porrentruy l'a condamné à 21 jours de prison ferme et 400 francs d'amende. (ats)

Moutier prépare une Quinzaine culturelle

Il y a quelques semaines, les organisateurs de la Braderie prévôtoise, manifestation qui aura lieu désormais tous les deux ans, provoquaient une rencontre de diverses sociétés locales pour étudier les moyens d'organiser à Moutier une manifestation culturelle. Cette initiative, soutenue par les autorités municipales, a été fort bien accueillie dans les divers milieux de la cité, avec enthousiasme même puisque deux assemblées ont déjà jeté les bases d'une quinzaine culturelle qui aura lieu à Moutier durant les deux premières semaines d'octobre 1968. Un comité d'organisation a été constitué sous la présidence de Me Albert Steullet. Il a déjà défini à grands traits ce que sera la Quinzaine culturelle, qui aura le caractère d'une manifestation de valeur et permettra durant quelques jours d'intéresser la population jurassienne par des expositions, des conférences et des spectacles de grande qualité.

Distributeur de cigarettes enfoncé

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un ou plusieurs individus ont brisé la partie vitrée du distributeur automatique de cigarettes fixé à la façade d'un bâtiment commercial sis dans la partie inférieure de la rue Sans-Souci, et ont emporté des paquets de cigarettes. Le ou les auteurs du vol doivent avoir été dérangés, car ils n'ont pas vidé complètement le distributeur de son contenu. La nuit en question, le service de la voirie a circulé avec ses véhicules et il n'est pas impossible que le passage des machines soit à l'origine du départ précipité du ou des voleurs. La police enquête. (ni)

Le « Noël des Vieux »

Le sympathique « Noël des Vieux » que l'on doit à l'initiative de sœur Alice, avance à grand pas. Le grand sapin va bientôt briller de ses mille feux, dans la salle de spectacles, mise gratuitement à disposition par le Conseil municipal.

Mais pour que ce « Noël des Vieux », soit digne des précédents, il faut que se manifeste la générosité de la population, car cette année-ci, il n'y a pas eu de séance cinématographique, dont le bénéfice habituellement était versé à l'Oeuvre des Soeurs visitantes, en faveur de cette fête réservée plus spécialement aux personnes âgées de la place. (ni)

Saint Nicolas fidèle au rendez-vous !

Comme dans bien d'autres localités, le bon père Saint Nicolas, était fidèle au rendez-vous de Saint-Imier. Il arriva sur la place de la Gare où il fut salué, comme bien l'on pense, par un public enthousiaste et juvénile, surtout.

Après avoir fait « un tour en ville » il s'arrêta plus longuement à la salle de spectacles aimablement mise à disposition. C'est là qu'il distribua force cornets au grand plaisir des petits et des grands, distribution possible grâce à la générosité du commerce local, dont l'effort particulièrement méritoire en cette année, surtout mérite d'être soutenu.

Par contre, et cela a été regretté, si Saint Nicolas a été fidèle au rendez-vous, la décoration lumineuse des principales artères de la localité, n'était, elle pas de la fête cette année. Dommage ! (ni)

Décisions du Conseil municipal

Le Conseil municipal a confirmé MM. Hermann Gerber, vétérinaire, directeur des abattoirs, et Marcel Tschanz, agent de la police locale, dans leurs fonctions respectives : d'inspecteur et d'inspecteur-suppléant des viandes de Saint-Imier, et ce pour une nouvelle durée de quatre ans.

Par contre, la démission de Mlle S. Kreuzer, employée aux Services techniques de la municipalité, a été enregistrée. (ni)

Les magasins ouverts trois soirs en décembre



Alors que l'on parle beaucoup de l'ouverture des magasins deux soirs en décembre au Locle et à La Chaux-de-Fonds, à Saint-Imier cette pratique se fait depuis quelques années déjà et donne satisfaction aux acheteurs et aux commerçants. En effet, il est bien agréable, pour les clients, de disposer d'un peu de temps et de calme pour choisir un habit, un article ménager, un équipement de ski, etc.

Les sportifs réservent souvent le

samedi après-midi à l'exercice physique, particulièrement lorsque la neige a fait son apparition. Il leur est donc possible de consacrer un moment aux achats, le soir, sans renoncer à la marche, au patinage ou au ski. D'ailleurs, nombreux sont les marchands, vendeurs, vendeuses qui préféreraient prolonger un peu le temps d'ouverture des magasins le vendredi soir, et avoir congé plus tôt le samedi ! (ds)

Cambriolage à Delémont

Des cambrioleurs ont pénétré au Centre espagnol, à la rue des Bais à Delémont, en forçant la porte, puis le bureau où ils se sont emparés d'une somme de 400 francs. Ils ont en outre causé des dommages pour plusieurs centaines de francs. (ats)

Un sanglier tué par le train

Dans les gorges de Court, au passage du train, un jeune sanglier d'une trentaine de kilos, a été tué sur le coup. (ad)

LAUFON

Un piéton victime d'un grave accident

Un habitant de Laufon, M. Alfred Borer, 69 ans, retraité, qui marchait dans une rue de la localité, a été atteint par une camionnette qui avait dérapé sur la chaussée glissante. Pris entre le véhicule et un mur, l'infortuné sexagénaire, qui avait eu la jambe droite broyée, a dû être transporté à l'hôpital de Laufon, où il fallut l'amputer. (jl)

COMMUNIQUÉS

Les Emibois.
Samedi dès 20 h. et dimanche dès 15 heures, la Société de pêche « Le Martin-Pêcheur » organise de grands matchs au loto au Café du Régional.

Voir autres informations jurassiennes en page 31

LA SANTE EST UN DON PRECIEUX - CONSERVEZ-LA !
Pour vos vacances d'hiver, la **Société des Hôtels et Bains de Loèche-les-Bains** vous propose :
une cure qui régénère votre organisme, alliée aux joies des sports d'hiver
Hôtel des Alpes 90 lits relié au nouveau bain « des Alpes » avec solarium
Hôtel Maison Blanche - Hôtel Grand Bain 150 lits reliés au bain « Grand Bain » et au Centre médical
Hôtel Bellevue - Hôtel de France 100 lits reliés au bain « de Werra »
PROFITEZ DE NOS PRIX D'ENTREE SAISON du 7.1, au 3.2. 1968
Renseignements et prospectus par la Société des Hôtels et Bains de LOECHE-LES-BAINS
Direction : A. Willi-Jobin
Téléphone (027) 6 44 44
Médecin chef : Dr H.-A. Hebener FMH 24150

A QUI ?
— A toi ? A moi ?
— A tous les deux !
— C'est vrai, puisqu'il y en a deux !
— Alors ! A toi et à moi.
— Oui, à notre chance mutuelle.
— Donnons-nous rendez-vous pour le 17 décembre afin de consulter ensemble la liste de tirage de la Loterie romande et ses deux gros lots de Fr. 100 000.—
— En attendant, bonne chance ! 23695

WINKLER & GROSSNIKLAUS

Service BOSCH

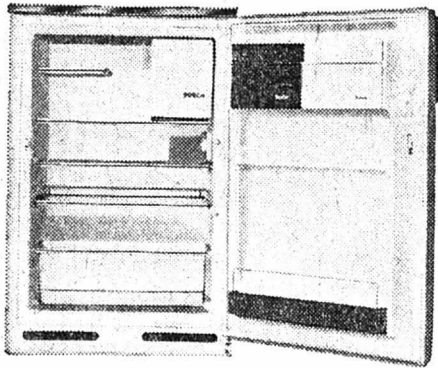
LA CHAUX-DE-FONDS

RUE NUMA-DROZ 132

Tél. (039) 2 78 66

vous présentent la gamme de frigos
et appareils ménagers
en particulier la nouvelle machine
à laver la vaisselle

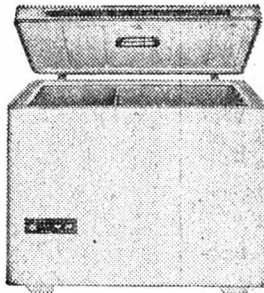
BOSCH



Frigos

table ou
armoie
de 136
à 430 l.

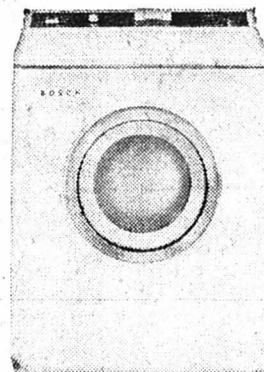
dès Fr. 368.-



Congélateurs

armoie ou
bahut
de 135
à 470 l.

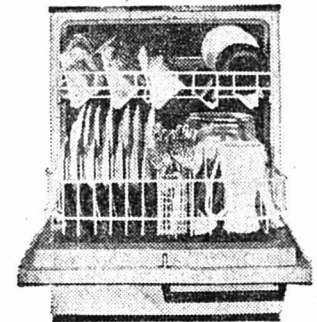
dès Fr. 728.-



Machines à laver

100 %
automat.
Sans
fixation
5,5 kg.

Fr. 1 998.-

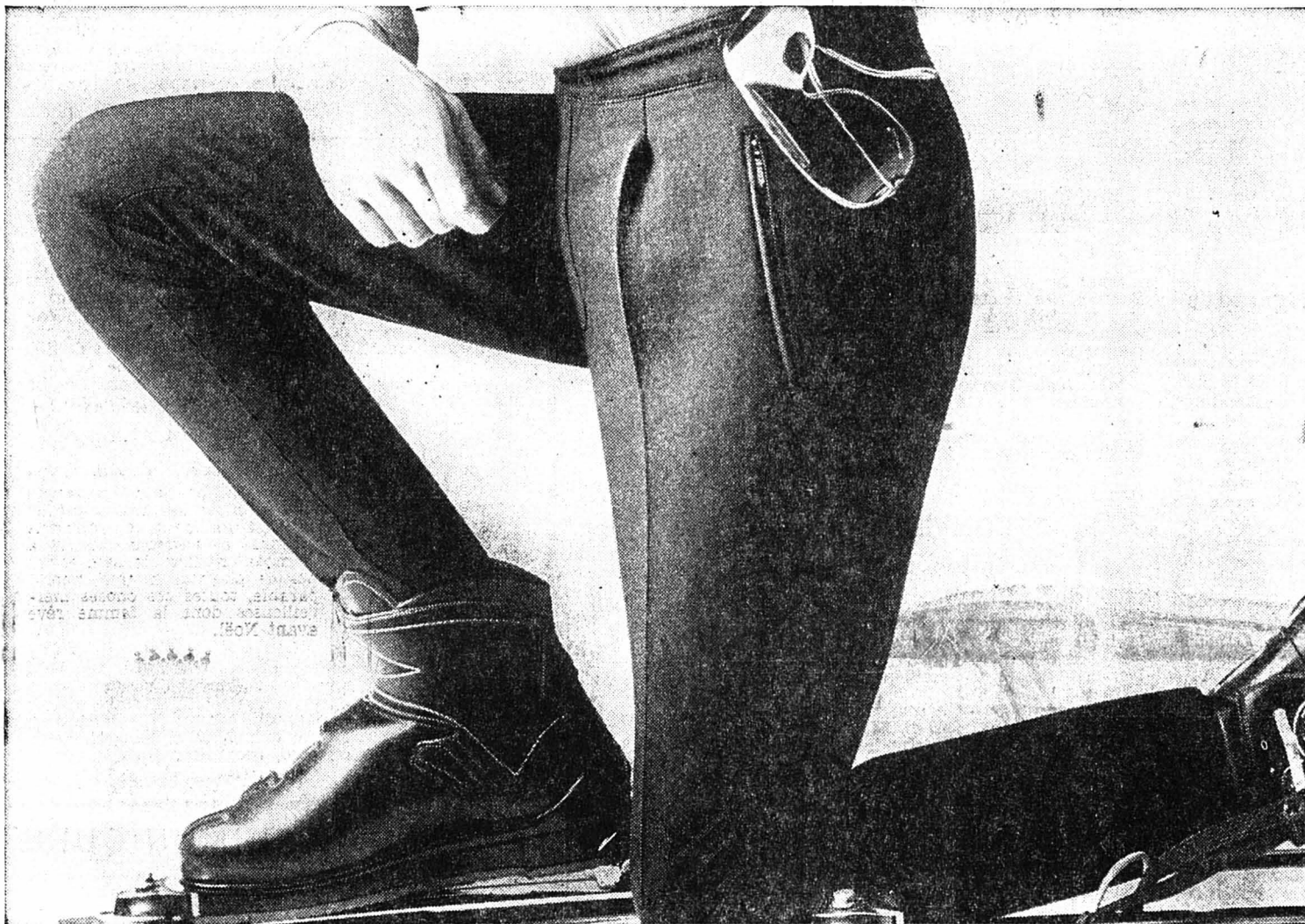


Machines à laver la vaisselle

100 %
automat.
dès Fr. 998.-

QUALITÉ - SÛRETÉ - PUISSANCE EXPOSITION PERMANENTE

Démonstrations par la Maison BOSCH les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 décembre



Fuseaux pour champions de ski

(et d'après-ski)

MODÈLE
ESCO

Les fuseaux Elastic sont coupés pour avoir une ligne à couper le souffle, à l'instar d'un vertigineux slalom géant. Et, comme les filles les plus sensationnelles de Megève ou de St-Moritz, à peine arrivés au bas de la piste, ils font un grand numéro de charme.

Venez donc les essayer pour voir ceux qui vous iront le mieux: les bruns, les noirs, les bleus? En même temps, essayez l'anorak nordique qui parfait la tenue. Il est en nylon imperméable, que le vent ne transperce pas même à de folles vitesses. Chaudement ouatiné, mais sans jamais vous donner l'allure d'un ourson. Coupé au contraire pour vous garantir une élégance longiligne.

Nous le mettons à la portée de tous les champions et championnes au prix champion de Fr. 49.-.

Le reste (vous avez certainement compté avec plus!) servira à acheter un anorak petit numéro pour un «godilleur» en herbe de 6 à 12 ans!

Notre essayeur vous attend.



49.- avec
anorak nordique
Fr. 98.- en tout

pour Messieurs et Garçons

VÊTEMENTS-SA

à Chaux-de-Fonds: 62, rue L.-Robert

Aarau, Amriswil, Baden, Bâle, Bienne, Coire, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Sion, Saint-Gall, Thouna, Winterthour, Zurich.



POUR LES FÊTES

on prend le linge jusqu'au 15 déc.
livrable avant Noël

CHRONOGRAPHES

calibres Valjoux 13''' 23-72, 14''' 7730
13 3/4''' Hahn 248-51

sont entrepris en terminages complets ou remontage.
Qualité soignée garantie.

AROLE Chronographes, Alfred Rochat & Fils,
Les Bloux (Vallée de Joux), tél. (021) 85 57 93.

Quel plaisir pour le cuisinier
D'apporter, fumant, sur la table
Ce mets crémeux et délectable
Qu'il a lui-même préparé!
Car la meilleure, c'est quand-même
Toujours celle qu'on fait soi-même!



La fondue crée la bonne humeur!

Style **Le Manoir Rustique**

Plaisir d'acheter, plaisir d'offrir
OBJETS D'ART - DÉCORATION
MEUBLES DE STYLE

Avenue L. Robert 84 J.CH. CIANA La Chaux-de-Fonds

PRÊTS

 sans caution
de Fr. 500.- à 10 000.-

- octroyés à tous les salariés et agriculteurs
- formalités simples et rapides
- discrétion absolue
- remboursements adaptés à chaque revenu

BANQUE GOLAY & Cie

GRAND-CHÊNE 4
1003 LAUSANNE
(à 200 m du Parking de Montbenon)
Téléphone: (021) 22.66.33 (5 lignes)
Ouverture des bureaux: 7 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

Contre envoi de ce coupon, vous recevrez la documentation
sans engagement et sous pli neutre.

Nom, prénom: _____
Profession: _____
Adresse: _____

«L'Impartial» est lu partout et par tous

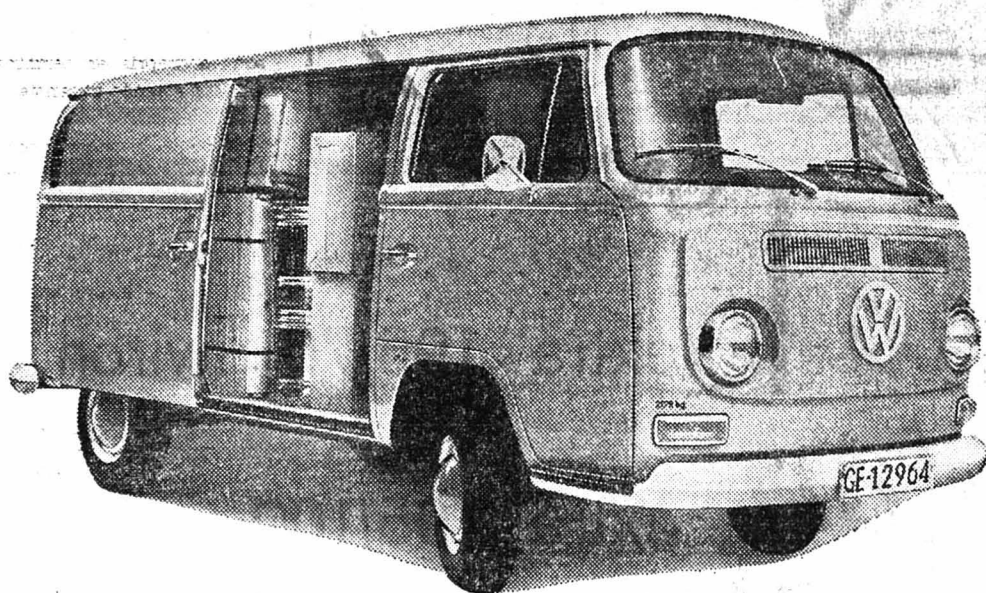
UN GRAND NOM...

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin

...SANS PRÉNOM

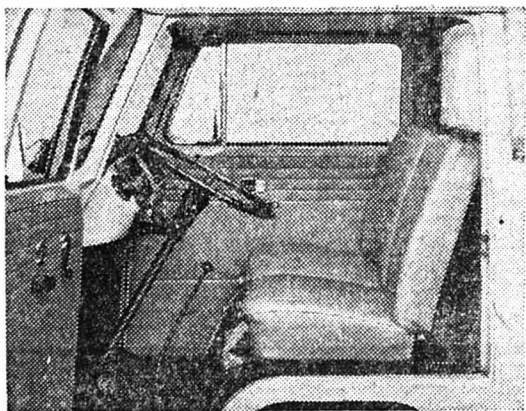
L'utilitaire VW a été souvent copié.

**Voici sa meilleure copie:
le nouvel utilitaire VW.**



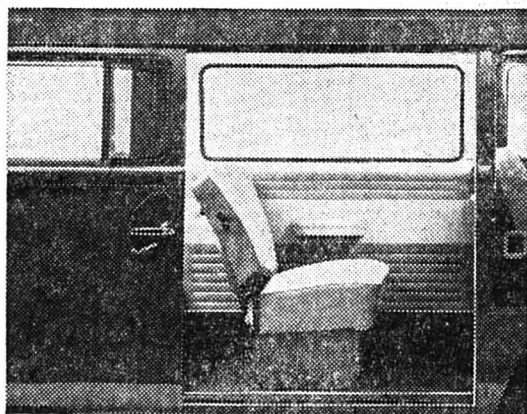
Et, contrairement aux autres imitations, il n'est pas seulement aussi bien que l'original: il le surpasse.

Le confort, par exemple, est plus recherché. La cabine surtout car elle est équipée de nouveaux sièges plus confortables et offre davantage de place pour étendre les jambes.



Le pare-brise galbé a été agrandi, de même que les glaces latérales et les portières.

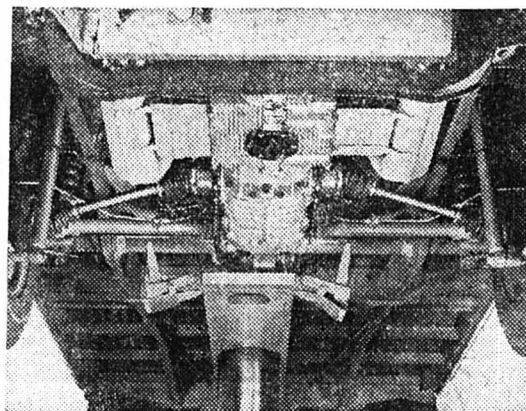
Le tableau de bord a encore gagné en clarté et le chauffage en efficacité. Une nouvelle ventilation, plus puissante, a été installée.



Accès plus facile aussi car le nouvel utilitaire VW est maintenant équipé en série d'une portière coulissante.

Il a également amélioré ses performances et sa sécurité grâce à un axe arrière à double cardan (un des plus coûteux qui soit au monde).

Grâce aussi à un moteur de 1.6 l, plus puissant et plus souple, et à un système de freinage à double circuit.



En tout, plus de 30 améliorations essentielles.

Tout cela alors même que l'ancien utilitaire VW était déjà assez bien conçu pour se vendre à 1,8 million d'exemplaires.

Mais on n'arrête pas le progrès!



AGENCE GÉNÉRALE SCHINZNACH-BAD



**MODÈLES D'INTIMITÉ...
... ou le plaisir d'offrir**

en choisissant dans nos magasins parmi une vaste sélection de: lingerie délicate, corseterie pratique et élégante, dusters à la mode, maillots de bain et robes de plage d'un chic incomparable, toutes ces choses merveilleuses dont la femme rêve avant Noël.



LA CHAUX-DE-FONDS
53, avenue Léopold-Robert
Téléphone (039) 3 37 37

Notre magasin est ouvert
sans interruption et le
lundi dès 13 h.

**MACHINES À COUDRE
GARANTIES 5 ANS!**

Notre modèle TURICUM-ZIGZAG

dès Fr. 395.-

Larges facilités de paiements.
Vous pouvez l'essayer en location.

Agence officielle

TURISSA

A. GREZET
Seyon 24 a Tél. (038) 5 50 31
NEUCHÂTEL



Couvrez vos besoins d'argent auprès d'une banque connue:

ZENTRUM BANK

Talstrasse 82, 8001 Zurich
Exprès: 051-27 43 35

Veuillez adresser, sous pli discret, les documents concernant les crédits en espèces à:

Nom: _____ 41

Rue: _____

Localité: _____

Prix incroyables mais c'est la qualité

Un équipement cinéma Super 8
complet comprenant:

1 Kohca Zoom automatique	275.-
Sac	25.-
1 projecteur Bauer T3	275.-
1 monopied pour caméra	29.-
1 écran 125/125 plastique	25.-
1 lampe 1000 watts pour filmer à l'intérieur	68.-
1 film Super 8 Kodachrome II	14.-
Prix discount total	711.-



Prix des bandes Europa:

13 cm. longue	7.-	double	10.-
15 cm. longue	9.-	double	13.-
18 cm. longue	12.-	double	18.-

Les bandes Europa sont garanties de qualité

**7 pièces
le tout
600.-**

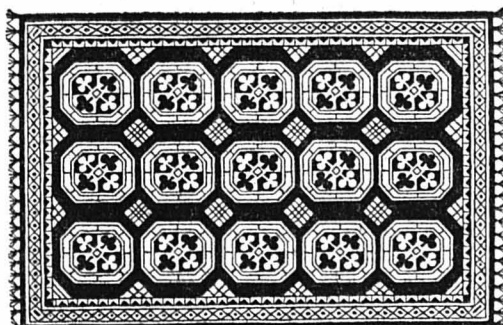
(valeur 711.-)



Hamadan
Hamadan
Hamadan

extra 195/70 environ	175.-
extra 195/100 environ	235.-
extra 200/125 environ	330.-

Afghans



foyers
Pouchtis depuis **49.-**
milieux



Mahal
Ileritz

milieux	590.-
milieux	950.-

SANDOZ TAPIS s.à r.l.
Passage Richemont Léopold-Robert 53



Un peu de diététique: le céleri

Pour la diététique, le céleri est un légume loin d'être dépourvu d'intérêt. Sa saveur piquante due aux sels aromatiques qu'il contient lui confère des vertus apéritives. Du céleri cru en hors-d'œuvre excite l'appétit en favorisant la sécrétion des sucs salivaires. D'autre part, son suc est riche en vitamines, notamment en vitamines A et C, vitamines de croissance et de protection contre les infections. La chair du céleri est faite d'une cellulose épaisse qui peut devenir facilement ligneuse, ce qui l'amène parfois à être mal supportée par les intestins délicats. Le céleri cuit est plus digeste, la cuisson amollissant les fibres celluloliques et les rendant plus assimilables. Mais il perd ses vitamines, très fragiles et solubles dans l'eau.

Le jus de céleri, obtenu par pression dans un mixer, est, lui, très vitaminé. Il est doué de propriétés diurétiques si efficaces qu'aux USA on a élaboré de véritables cures amaigrissantes à base de jus de céleri. Le sel de céleri est un bon condiment qui, dans certains cas, remplace le sel classique (chlorure de sodium). Le céleri est recommandé aux obèses, aux diabétiques, aux arthritiques, aux néphrétiques, aux rhumatisants. Il faut le râper très finement pour le manger en salade.

La campagne genevoise, non satisfaite d'être la seule en Suisse à produire des artichauts, met également sur le marché du céleri en branches. Ce légume est cultivé, au bout du lac, sur une superficie d'environ quatre hectares. On procède à la récolte dès la mi-août et jusqu'au début du mois d'octobre; ce sont 140 tonnes de marchandise qui sont expédiées sur les marchés et vers les fabriques de conserves.

Le céleri en branches est un des meilleurs antirhumatismeaux. Com-

me le céleri-rave, c'est un bon draineur des reins, des poumons et du foie. Il contient un dépuratif du sang, le nitre, de la chaux et de la potasse. Le céleri en branches est, de par ses propriétés, recommandé aux travailleurs intellectuels qui le mangeront cru, en salade de préférence.

CÉLERI MORNAY

Peler le céleri, le couper en quartiers, les blanchir 20 minutes. Les égoutter, les étaler au fond d'un plat à gratin et les napper d'une sauce Mornay. La sauce Mornay se compose d'une béchamel épaisse à laquelle on peut ajouter un peu de crème et 50 g. de fromage râpé pour 3 dl. de sauce, plus une grosse noix de beurre. Napper les céleris de cette sauce Mornay et les passer au four chaud 15 à 20 minutes.

CÉLERI AU PARMESAN

Même procédé que pour les céleris Mornay, mais utiliser du parmesan au lieu de gruyère.

CÉLERI A LA CRÈME

Blanchir deux céleris-raves coupés en quartiers pendant 15 minutes, les égoutter et les mettre dans un plat à gratin. Les recouvrir d'un décilitre et demi de crème et laisser mijoter 20 à 30 min. au four.

CÉLERIS FARCIS A LA PAYSANNE

Peler des céleris, les partager en deux dans le travers, les blanchir 10 minutes. Une fois égouttés creuser chaque partie afin de pouvoir la farcir. Hacher la pulpe retirée et lui ajouter une quantité double de carottes et d'oignons grossièrement coupés et fondus au beurre. Farcir les céleris de ce mélange, les ranger dans un plat beurré, les saupoudrer de fromage râpé, les arroser d'un peu de beurre fondu et les faire gratiner au four à chaleur modérée. On peut aussi farcir les céleris avec toutes les autres farces employées pour farcir les tomates, les aubergines et autres légumes.

CÉLERI GRATINÉ

Pour 4 personnes compter 3 céleris moyens et préparer une sauce tomate avec 1 cuillerée à soupe de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine, 2 cuillerées à café d'extrait de tomate, ¼ litre de lait, 50 g. de gruyère râpé. Faire cuire les légumes coupés en quatre pendant 25 minutes à l'eau bouillante. Les égoutter et les poser dans un plat à gratin. Les recouvrir de la sauce tomate préparée pendant la cuisson avec les ingrédients ci-dessus. En fin de cuisson, ajouter le gruyère râpé, mettre au four chaud pendant 20 minutes.

CÉLERI AU LARD

Pour 4 personnes: 3 céleris, 1 gros oignon, 100 g. de lard salé, 2 c. à soupe d'huile, 1 c. de farine, 1 verre à moutarde de bouillon, 1 verre à moutarde de vin blanc. Faire cuire pendant 15 minutes à l'eau bouillante non salée les céleris, les égoutter. Pendant ce temps, faire chauffer l'huile dans une cocotte. Y faire revenir le lard coupé en morceaux ainsi que l'oignon émincé. Ajouter ensuite les céleris coupés en quatre, les cuire quelques minutes, saupoudrer avec la farine, saler, poivrer et mouiller avec le bouillon chaud et le vin. Laisser mijoter à petit feu pendant 45 min. cet excellent plat de légumes d'hiver.

Et si décidément vous n'aimez pas les céleris, dites-vous que c'est bon pour votre santé... S.

L'actualité au féminin

Les boulangères de Suisse romande se sont réunies récemment à Lausanne, sous la présidence de Mme Haenni de Neuchâtel.

A cette occasion, elles ont créé l'Association romande des sections féminines jusqu'ici attachées à l'Association des patrons-boulangers-pâtisseries de Suisse romande, dans le but de coordonner les activités des sections qui se sont fondées jusqu'à cette année. L'importante participation à cette manifestation a prouvé la nécessité de la création de cette association.

Après avoir adopté les statuts et élu les membres de son comité, l'assemblée a entendu une conférence de M. Furrer, directeur de l'école «La Mouette» à Montreux-Territet. L'orateur a mis en évidence le rôle important et les divers aspects dans le cadre du commerce de détail, de même que la contribution que peut apporter, dans ce domaine, la patronne-boulangère.

Une suggestion à notre compatriote-présidente neuchâteloise Mme Haenni, offrir un diplôme d'honneur à une autre compatriote neuchâteloise, Mme Kopp, nouvelle tenancière de l'Hôtel de la Poste de la Chaux-du-Milieu qui a remis en service le vieux four à pain découvert dans la maison, dont il a déjà été fait mention récemment dans notre journal...

Sim. V.

La vie quotidienne

Dans sa collection pratique de poche, Larousse vient de publier un petit volume sur l'organisation et les achats ménagers extrait de «La vie quotidienne».

Dans un rapide inventaire, ce petit volume s'occupe de toute la science du ménage en traitant de tous les achats possibles: habitation, ameublement, équipement, appareils, linge et alimentation. De plus, des conseils d'ordre juridique sur les différents modes d'achat, des indications très pratiques sur la nécessité d'un «secrétariat familial» et des tenues de comptes et budgets, et enfin des recommandations sur la protection des maisons et habitations font de ce volume un aperçu très complet et très actuel de tout ce qui peut préoccuper la femme dans son activité domestique.

Certes nombre de renseignements relient des conditions françaises: prix de revient des modes de chauffage par exemple ou les différents modes d'achat, mais le seul exposé de tous ces problèmes attire l'attention et éveille la curiosité, toutes choses indispensables dans la vie de la femme moderne. C'est donc, dans un format très commode, un livre fort utile qui sera certainement apprécié de nombreuses lectrices qui pourront y glaner de précieuses suggestions et des conseils judicieux.

pour vous, madame...

Le tricot-éclair!



Pull de ski blanc et bonnet en pure laine de tonte, tricotés avec ces nouvelles aiguilles. (Photo IWS)

Ces jours, nous assistons à une véritable compétition à coup d'aiguilles à tricoter dans les rayons spécialisés des magasins à rayons multiples... et quelles aiguilles:

— en aluminium dont le diamètre de 25 mm permet d'utiliser jusqu'à 6 fils à la fois, à tricoter une robe en 6 heures de temps, et un pull en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Déjà une de nos grandes fabriques suisses de laine s'est intéressée à cette nouveauté venue d'Amérique, et est sur le point de publier un cahier de modèles. Quant aux coloris, de quoi faire pâler toutes les palettes du printemps et de l'automne! Mais nous y reviendrons, avec des marches à suivre...

Pour l'heure, nous nous sommes intéressée aux origines de ces «Jumbo Jets». C'est à l'esprit inventif de Jeanne Damon, maîtresse de travaux manuels à Boston, que l'on doit cette trouvaille. Douée d'un sens artistique remarquable — Jeanne Damon s'est distinguée également dans la peinture abstraite et le dessin de modèles de tricotés —, elle eut un jour l'idée d'utiliser des aiguilles de la grosseur du doigt

pour enseigner plus rapidement le tricot aux enfants. Or, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'il suffisait d'une demi-journée pour achever une robe ravissante et à la dernière mode. Bref, une grande innovation venait de naître. Mais ce qui demeurait un jeu instructif pour les enfants allait devenir le hobby de prédilection des adultes. Si Jeanne Damon a des doigts agiles, elle possède aussi un nez fin. Et partant du point de vue que l'Amérique est le royaume du «Do it yourself», elle parvint à convaincre une grande entreprise new-yorkaise de fabriquer des aiguilles creuses en aluminium dont le diamètre de 25 mm permet d'utiliser jusqu'à 6 fils à la fois. Du stade expérimental à la fabrication industrielle, il n'y avait qu'un pas, qui s'élança de New York à San Francisco pour finir par conquérir l'Europe, la Suisse par conséquent.

Plus aucune hésitation à entreprendre la confection d'une robe à mailles lâches d'un effet fou et du dernier chic, pour votre grande. Il vous en coûtera trois soirées télé...

Simone VOLET

Doucette ou rampon?

«Ma jeune fille Suisse allemande me demande le nom de ces petits cœurs de salades aux feuilles arrondies... Je suis bien embarrassée de lui répondre, car si je vais chez un primeur il affiche de la «doucette» et chez un autre, du «rampon»...»

Pas plus tard qu'aujourd'hui, dressant la salade — que j'avais préféré laver moi-même pour en extraire toute la terre et les habitants éventuels — la même question m'a été posée. Et une petite étude s'impose, puisque le rampon n'a pas moins de six noms différents nous apprend la bourse des légumes d'une de nos capitales romandes: rampon, doucette, salade de moine, mâche, laitue d'agneau, trochette.

Que voilà une bonne occasion de connaître l'histoire de cette plante, sa valeur diététique et comment il faut la préparer en salade.

Le rampon (ou la mâche ou autres noms) est une salade hivernale qui nous vient d'un pays où, pourtant, les rigueurs des mois froids sont à peu près inconnues: la Sardaigne et la Sicile. Cette

plante est si douce qu'on l'appelle là-bas «laitue d'agneau». Elle est en outre si rafraîchissante que les médecins du Moyen Age la recommandaient pour calmer les ardeurs de la fièvre.

La douceur de la mâche et la finesse de sa texture, qui en fait la plus fondante et la plus digeste des salades d'hiver, ne l'empêchent pas d'être riche en vitamines et en sels minéraux. Elle est laxative, comme toutes les salades, sans être irritante pour les intestins. Autrement dit une des crudités les mieux supportées par les personnes délicates des voies digestives ou des reins. C'est du moins l'avis de Rosie Maurel, diététicienne qui s'est penchée sur les vertus des différentes salades que nous connaissons.

La mâche ne doit pas être conservée par la ménagère car elle s'altère facilement. Comme toutes les salades, elle doit être soigneusement lavée. Il est recommandé d'écarter les feuilles sous le jet du robinet: le sable ou la terre se dissimule en effet dans les tiges groupées en bouquet.

ÉTRENNES UTILES

Une fourrure de grande classe s'achète à un prix très avantageux

Chez le modéliste **benjamin fourrures Lausanne**

13 rue Haldimand Tél. (021) 224865-66
17 rue de Bourg (Galeries du Lido) 224867

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez

KAFA

soulage rapidement

poudre ou comprimés

JOYEUX NOËL

Ours en peluche brune, douce et soyeuse, pouvant se tenir debout. Hauteur env. 28 cm. Un prix « cadeau »

4.95



Samedi 9 décembre, ouvert de 8 h. à 17 h. sans interruption à midi.
Lundi 11 décembre, ouvert le matin dès 8 h. 30. Dès le 11, fermeture tous les soirs à 18 h. 45



UNE GRANDE LIQUEUR

Selon une très ancienne formule du gourmand comté dont elle porte fièrement le nom, la Grande Gruyère est composée de plantes aromatiques cueillies dans les montagnes de la Gruyère, de miel et de vieilles eaux-de-vie de vin.

Un cadeau aussi apprécié des dames que des messieurs



VERTE OU JAUNE
Se sert après un repas de fête, en soirée, ou en long drink (1/2 Grande Gruyère 2% eau) ou additionnée d'un cube de glace (on the rock's)
Excellent «grog» avec de l'eau chaude

Médaille d'or avec félicitations du jury: Hospice 1954
Médaille d'or Expo 1964

Dans les commerces de vins et de liqueurs et dans les magasins d'alimentation patentes

ETABLISSEMENTS JULES BLANC S.A., BULLE

AUX ARCADES

LA MAISON SPÉCIALISÉE EN PANTALONS TOUS LES CAPRICES DE LA MODE!

en unis, fantaisie, coupes classiques et modernes



MANTEAUX CUIR ou **MOUTON RETOURNÉ**
toutes tailles, différents coloris

REPORTERS - MANTEAUX DE PLUIE
avec doublure amovible

MANTEAUX D'HIVER
en lainage léger et chaud

VESTES DE SPORT
COMPLETS
teintes mode et modernes, 4 boutons

PANTALONS-FUSEAUX
<Elastic>, <Elanca>

Prix avantageux dans tous ces articles

Retenez bien cette adresse!

Avenue Léopold-Robert 51
Passage immeuble Richemont
Tél. (039) 3 34 25
LA CHAUX-DE-FONDS

POUR ALLONGER ET ÉLARGIR toutes chaussures, notre grande installation de 26 appareils garantit un travail impeccable. Cordonniers de Montéran, P. Moliterni, av. d'Echalens 96, 1000 Lausanne

A vendre
ancien mobilier
d'une villa: table valaisanne, chaises, vaisselier, armoires vaudoises, etc.
Tél. (021) 27 88 12.

A vendre
MAISON A 1 FAMILLE
(chalet) construite il y a 3 ans. Situation ensoleillée dans le Vallon de Saint-Imier. Atelier au sous-sol. Cas imprévu, à céder entièrement meublée. Prix: Fr. 155 000.— S'adresser à Franz Wälti, agence immobilière, 3273 Kappelen/Bienne, tél. (032) 82 27 50.
L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

A VENDRE pour cause de départ à l'étranger, si possible en bloc,

CHAMBRE À COUCHER SALON CUISINE

Tél. (038) 7 64 47.

A vendre

SIMCA 1300

modèle 1963. Prix intéressant. — Tél. depuis 18 heures au (039) 3 88 66.

Noix nouvelles

5-10 kilos, 2 francs 60 le kilo par chemin de fer, 20-30 kilos, 2 fr. 50 le kg. plus port. — G. Pedrioli, Bellinzona.

UN **B**EAU **DIJOU**

Voyez notre vitrine angle Cinéma Eden

Maison
Henri Baillo

s. à. r. l.

M.-H. Baillo succ.

Bijoutiers-joailliers

La Chaux-de-Fonds

44, rue Daniel-JeanRichard

Ouvert samedi jusqu'à 17 heures



(Photo-Création - Fred-André Müller)

La première grande illumination de La Chaux-de-Fonds

LE CONSEIL NATIONAL EXAMINE LE PROBLÈME DU BLÉ

Il faut trouver un compromis entre le travail rationnel et la défense nationale économique

C'est après l'adoption du supplément au budget de 1967, le problème du blé qui a retenu hier l'attention du Conseil national. La modification de la loi de 1959 sur l'approvisionnement du pays en blé a déjà fait l'objet de longues discussions au Conseil des Etats. Il s'agit de trouver un compromis entre deux besoins : le travail rationnel et la défense nationale économique. Le premier besoin suppose une concentration des centres de production, le second suppose au contraire une multiplication des moulins.

Comme le relève le rapporteur, M. Thévoz (lib.-VD), le contingentement de la farine est maintenant supprimé. Comme la capacité d'écrasement des moulins est trop grande et que la consommation de pain n'augmente guère, plusieurs moulins ont cessé toute activité. Faut-il tolérer cette évolution pour pouvoir empêcher l'ouverture de «super moulins» ?

MEUNERIE ARTISANALE

Le Conseil des Etats a inséré dans la loi une disposition prévoyant qu'un permis est nécessaire pour ouvrir ou agrandir un moulin. La Commission du Conseil national a préféré un autre système, celui des allocations aux moulins situés dans des régions où leur existence est indispensable du point de vue de l'économie de guerre.

Au cours du débat d'entrée en matière plusieurs orateurs prennent la défense de la meunerie artisanale menacée — comme le dit M. Gérard Glasson, radical fribourgeois — par «l'intrusion tentaculaire des moulins industriels». Ceux-ci combattent le régime du permis se référant à l'avis de la Commission des cartels, pour laquelle la libre concurrence doit fonctionner dans ce domaine également.

DES MESURES PLUS EFFICACES

Au terme de cette discussion générale, M. Bonvin, chef du Département de finances, souligne que les mesures prévues pour venir en aide aux petits moulins seront plus efficaces que le régime du permis. Si l'évolution ajoute-t-il, était à l'avenir telle quelle compromette le ravitaillement du pays, en cas de guerre, le Conseil fédéral pourrait rapidement proposer aux Chambres de nouvelles mesures de protection. Le problème du permis est abordé

dans la discussion de détail. C'est M. Tschumi (PAB - Bâle) qui propose d'adhérer à la décision du Conseil des Etats. Les assurances qui viennent d'être données ne l'ont nullement convaincu et il reste persua-

Le Conseil des Etats a abordé la révision de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques

Le Conseil des Etats a abordé hier la révision de la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques. Pour tenir compte de la hausse des prix, la taxe versée aux cantons par les usines hydroélectriques doit être majorée. D'accord avec le Conseil national qui a examiné le projet en octobre, le Conseil des Etats accepte de la porter de 10 francs à 12 fr. 50 par «cheval théorique».

Mais, allant au-delà des propositions du gouvernement, le Conseil national avait, à une très faible majorité il est vrai, décidé de majorer aussi l'indemnité versée par la Confédération pour ses propres usines (il s'agit surtout de celles des CFF). Destinée à compenser la perte d'impôts qui résulte de l'exonération fiscale de ces entreprises, cette indemnité se monte actuellement à 3 francs. Le Conseil national l'a portée à 5 francs.

Au Conseil des Etats, deux camps se forment. Le point de vue du Conseil fédéral est soutenu notamment par M. Choisy (lib - GE), tandis que la minorité favorable à une indemnité de 5 francs comprend MM. Lampert (CCS - VS) et Bolla (rad - TI). Le conseiller fédéral Gnaegi déclare que les CFF ne pourraient supporter une telle dépense. L'amélioration apportée par la hausse de la taxe est déjà considérable : pour le canton d'Uri, par exemple, les recettes annuelles

passeront de 1,5 à 2 millions de fr.

Après une procédure de vote compliquée, c'est un compromis qui est adopté : l'indemnité sera de 4 fr. Le projet retourne au Conseil national. Auparavant, le Conseil des Etats avait achevé l'examen du budget de la Confédération pour 1968. Quelques retouches ont pu être apportées au projet du Conseil fédéral, notamment en ce qui concerne le produit de l'IDN, qui est amélioré de dix millions de francs. Ainsi, l'excédent de dépenses du budget financier est ramené de 194 à 182 millions, tandis que le boni du budget général passe de 78 à 90 millions. Les dépenses totales atteignent, rappelons-le, le montant record de six milliards et demi de fr., contre cinq milliards 800 millions au budget de 1967. (ats)

dé que la concentration constitue une menace pour le pays.

Après un bref débat, M. Thévoz, rapporteur, combat l'amendement de M. Tschumi qui, au vote, est rejeté par 84 voix contre 47. L'ensemble de la loi est approuvée par 75 voix contre 20. La Commission soumet ensuite au Conseil un postulat qui invite le Conseil fédéral à abaisser le droit de douane sur le blé utilisé pour les pâtes alimentaires. L'industrie suisse des pâtes alimentaires souffre en effet d'une très forte concurrence. (ats)

Après une procédure de vote compliquée, c'est un compromis qui est adopté : l'indemnité sera de 4 fr. Le projet retourne au Conseil national. Auparavant, le Conseil des Etats avait achevé l'examen du budget de la Confédération pour 1968. Quelques retouches ont pu être apportées au projet du Conseil fédéral, notamment en ce qui concerne le produit de l'IDN, qui est amélioré de dix millions de francs. Ainsi, l'excédent de dépenses du budget financier est ramené de 194 à 182 millions, tandis que le boni du budget général passe de 78 à 90 millions. Les dépenses totales atteignent, rappelons-le, le montant record de six milliards et demi de fr., contre cinq milliards 800 millions au budget de 1967. (ats)

Le président Bucher qui conduit les débats du Tribunal criminel de Lausanne a pris le parti de ne pas se fâcher, et s'adressant, à Mme Petitpierre, l'interprète espagnole : — Voulez-vous demander à l'accusé, s'il vous plaît, quelle est son identité ? L'homme, un fort gaillard vêtu d'un pauvre habit gris foncé, le col de sa chemise ouvert, balbutie quelques mots. — Il dit qu'il ignore. — Ne s'appelle-t-il pas Horacio Dhers-Zampatti ? — Il n'en sait rien. — Est-il toujours né, comme il l'a reconnu, le 12 avril 1929 à Buenos-Aires ? — Il se peut. — Le président ne perd pas sa bonne humeur : — Dans la lune, peut-être ? — ...Peut-être, ou dans une autre planète. — Le défenseur Me Del Bianco intervient, un sourire aux lèvres : — Je tiens à avertir le tribunal que mon client n'a pas répondu non plus à mes questions. Impossible d'en tirer quelque chose ! — Bon, fait résigné le président Bucher, je vais donc lire ses déclarations à la police de Zurich, puis à celles de Lausanne, et nous tâcherons ensuite d'y voir clair. L'accusé se rassied et, le geste machinal, enlève du bout des doigts, quelques cheveux égarés sur sa manche, puis contemple ses ongles avec une grande attention. C'est un homme bien bâti dont les cheveux noirs assez longs encadrent un visage résigné, au regard passif et qui ne paraît pas très sain de peau. — Est-ce qu'il a l'intention de jouer au fou d'un bout à l'autre de l'audience ? L'interprète pose la question : — Peut-être suis-je fou réellement, m'a-t-il répondu. Un sourire presque imperceptible égale à peine la physionomie de l'accusé.

DE MIDI A 14 HEURES.

Le président Bucher donne connaissance des rapports de police qu'il ne faut jamais confondre absolument avec des paroles d'Evangile :

A 15 ans Horacio Dhers-Zampatti est condamné une première fois, par une Cour pénale de mineurs, puis au fil d'une existence aventureuse il multiplie les délits : trafic de chèques, trafic de drogues, cambriolages, il touche à tous les genres ! Spécialisé dans le vol, depuis plusieurs années, il opère en Suisse et à l'étranger, et procède presque toujours de la même façon, de midi à 14 heures.

Au moyen d'une pince, il arrache le cylindre des serrures aux portes d'entrée et pénètre, en général dans des magasins ou des bureaux. Il fait à fond ! pour reprendre une expression vaudoise, mais il n'a guère d'égards pour les objets, car les dégâts

Le Parc national agrandi ?

Mercredi s'est réunie à Rome, la Commission consultative du Parc du Stelvio pour discuter la proposition, qui a déjà été acceptée par le Conseil de la province de la Vallette, d'annexer ce parc italien au Parc national suisse, en l'étendant à l'Engadine. Pour ce faire, les autorités italiennes devraient déclarer parc national la vallée de Cancano, sise juste à la frontière. Si cette mesure devait être acceptée par Rome, elle favoriserait la transmigration des animaux du Parc national suisse au parc italien et vice-versa et pourrait en outre encourager, du côté italien, la lutte contre le braconnage. (ats)

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, a pris la décision d'attribuer le mandat d'exécution du Technicum cantonal vaudois à l'architecte Claude Paillard de Zurich. Un premier concours avait déjà eu lieu il y a quelque temps et les cinq premiers avaient été invités à se présenter en tenant compte des critiques de la Commission d'experts. (cp)

Faites cadeau d'un espoir

Que va-t-on pouvoir offrir qui fasse plaisir sans coûter trop cher ?

C'est un problème, mais il a sa solution. Pourquoi ne donneriez-vous pas à ceux qui vous sont chers des billets de la Loterie romande ? C'est un cadeau à double effet. D'abord parce qu'il représente pour celui qui le reçoit l'espoir de gagner beaucoup d'argent si la chance le favorise ; ensuite parce que c'est une bonne action puisque les bénéfices de la Loterie romande sont versés intégralement aux œuvres de bienfaisance et que le montant d'un billet peut aider à sauver des déshérités.

Il faut cependant se hâter. Car la dernière tranche de l'année, qui se tirera le 16 décembre est l'une des plus courues. Les billets s'enlèvent avec une telle rapidité que l'on peut être sûr qu'ils seront épuisés avant le tirage. Dame ! Le plan de tirage est des plus alléchants puisqu'il comporte deux grands lots de 100.000 fr., un de 30.000 francs et quantité de lots moyens et petits.

Agression en plein Genève

Hier, au début de l'après-midi, un colporteur sonnait, à Genève, à la porte d'un appartement de la rue de Lausanne. Le locataire le laissa entrer sans méfiance, mais le colporteur le frappa à coups de poing et profita de ce que le locataire était à terre pour le dépouiller des 800 fr. qu'il avait sur lui.

Le malfaiteur, qui est un repris de justice, évadé depuis trois jours d'une clinique psychiatrique, fut retrouvé deux heures plus tard et appréhendé. Il s'agit de Marcel Ch., âgé de 28 ans, plongeur, Français, qui a été écroué. (mg)

Dans la Côte, on vendage deux fois

C'est presque incroyable et pourtant vrai, M. Marcel Gay à Nyon a récolté ces derniers jours 2000 kg. de rouge vaudois Gamay, dans une vigne qu'il avait pourtant déjà soigneusement vendangée il y a 6 semaines. Cette réussite s'explique ainsi : en remontant au printemps 67, la sortie des bourgeons était faible, et pourtant les réserves de sève étaient là. On assista à une seconde sortie à quelques semaines d'intervalle et c'est ainsi que la même plante a nourri, a vu fleurir et à mûri 2 récoltes de raisin. (ats)

Retentissante démission en Valais

Hier matin, le Conseil d'Etat valaisan a annoncé officiellement la démission, pour le 1er mai 1968, de M. Angelin Luisier de son poste de chef de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire.

Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Maurice Eggs qui prendra les fonctions de chef de la formation professionnelle, le poste de chef de l'enseignement secondaire devant être mis au concours. (vp)

DEVANT LA THÉMIS LAUSANNOISE

Un accusé se moque de la justice !

De notre correspondant pour les affaires judiciaires :

Le président Bucher qui conduit les débats du Tribunal criminel de Lausanne a pris le parti de ne pas se fâcher, et s'adressant, à Mme Petitpierre, l'interprète espagnole :

— Voulez-vous demander à l'accusé, s'il vous plaît, quelle est son identité ? L'homme, un fort gaillard vêtu d'un pauvre habit gris foncé, le col de sa chemise ouvert, balbutie quelques mots. — Il dit qu'il ignore. — Ne s'appelle-t-il pas Horacio Dhers-Zampatti ?

— Il n'en sait rien. — Est-il toujours né, comme il l'a reconnu, le 12 avril 1929 à Buenos-Aires ?

— Il se peut. — Le président ne perd pas sa bonne humeur :

— Dans la lune, peut-être ? — ...Peut-être, ou dans une autre planète. — Le défenseur Me Del Bianco intervient, un sourire aux lèvres :

— Je tiens à avertir le tribunal que mon client n'a pas répondu non plus à mes questions. Impossible d'en tirer quelque chose !

— Bon, fait résigné le président Bucher, je vais donc lire ses déclarations à la police de Zurich, puis à celles de Lausanne, et nous tâcherons ensuite d'y voir clair.

L'accusé se rassied et, le geste machinal, enlève du bout des doigts, quelques cheveux égarés sur sa manche, puis contemple ses ongles avec une grande attention.

C'est un homme bien bâti dont les cheveux noirs assez longs encadrent un visage résigné, au regard passif et qui ne paraît pas très sain de peau. — Est-ce qu'il a l'intention de jouer au fou d'un bout à l'autre de l'audience ?

L'interprète pose la question : — Peut-être suis-je fou réellement, m'a-t-il répondu.

Un sourire presque imperceptible égale à peine la physionomie de l'accusé.

DE MIDI A 14 HEURES.

Le président Bucher donne connaissance des rapports de police qu'il ne faut jamais confondre absolument avec des paroles d'Evangile :

A 15 ans Horacio Dhers-Zampatti est condamné une première fois, par une Cour pénale de mineurs, puis au fil d'une existence aventureuse il multiplie les délits : trafic de chèques, trafic de drogues, cambriolages, il touche à tous les genres ! Spécialisé dans le vol, depuis plusieurs années, il opère en Suisse et à l'étranger, et procède presque toujours de la même façon, de midi à 14 heures.

Au moyen d'une pince, il arrache le cylindre des serrures aux portes d'entrée et pénètre, en général dans des magasins ou des bureaux. Il fait à fond ! pour reprendre une expression vaudoise, mais il n'a guère d'égards pour les objets, car les dégâts

Déraillement sur la ligne du Saint-Gothard

Hier matin, peu avant 10 heures, un wagon de service a déraillé sur le tronçon Ceneri de la ligne du Saint-Gothard, entre Giubiasco et Rivera. La circulation ferroviaire a été interrompue et l'on ne connaît pas les causes de ce déraillement. Aucune personne n'a été blessée, mais on a relevé de gros dégâts aux voies, aux lignes électriques et au matériel. Deux convois internationaux ont dû être détournés sur Luino, où les voyageurs ont été pris en charge par des bus. (ats)

Chute mortelle d'un Schwyzois

M. Hans Reichlin, 60 ans, maître ferbiantier, domicilié à Rothenturm, a fait une chute de six mètres, alors qu'il travaillait sur la façade extérieure d'un restaurant de Rothenturm. Il est décédé peu après son transfert à l'hôpital cantonal de Schwyz. (ats)

Truands internationaux arrêtés à Soleure

Au cours d'une action menée avec la police bâloise, la police soleuroise a pu arrêter trois malfaiteurs internationaux, faisant partie d'une bande dont le quatrième devait être appréhendé à Bâle. Ces individus, recherchés en Allemagne, en Belgique, en France et aux Pays-Bas, se sont rendus coupables, en Suisse, d'escroquerie, de proxénétisme, de violation de la loi routière, d'attentats aux mœurs et de chantage. Ces individus ont été incarcérés en attendant que l'on statue sur leur sort. (ats)

Alerte au lion à Bâle

La gare badoise de Bâle (gare des chemins de fer ouest-allemands), a vécu hier une journée agitée, qui aurait pu devenir tragique. En effet, un lion, qui se trouvait dans un wagon, avait réussi à ouvrir sa « prison roulante », et regardait avec un intérêt évident ce qui se passait dans la gare. Il pouvait sortir de sa cage d'un moment à l'autre, et toute la gare était en émoi. La police était prête à intervenir, pour le cas où le lion aurait désiré faire une petite promenade.

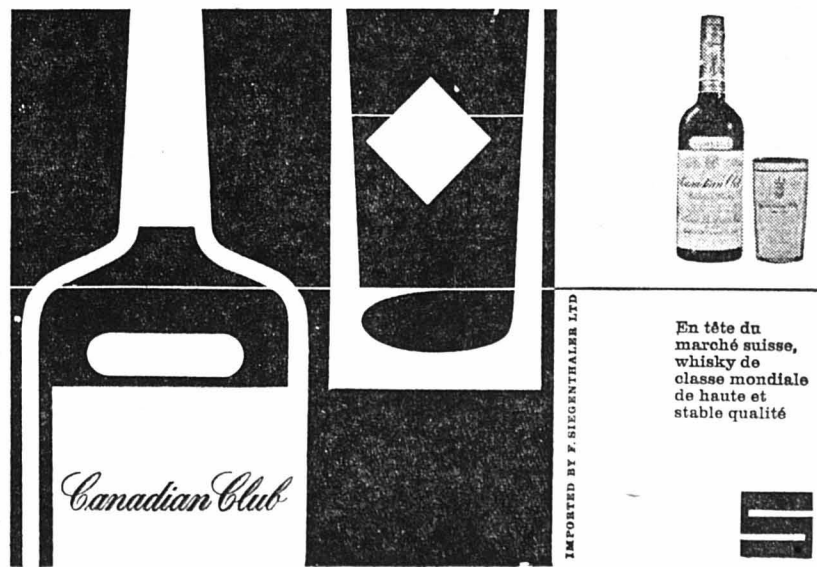
Le directeur du jardin zoologique, M. Ernst Lang, alerté, se rendit à la gare badoise avec un fusil à narcotique, et parvint de cette manière à endormir le lion. (ats)

Première femme-juge à Berne

Hier matin, Mme Yvonne Beer a été introduite dans ses fonctions de juge au Tribunal de district de Berne par le préfet M. Nyffeler, qui l'a assermentée. Mme Beer, qui est la première femme-juge du canton, est la fille de feu le professeur de droit Guhl, bien connu par ses fonctions à l'Université de Berne. (ats)

Une ferme en feu en Thurgovie

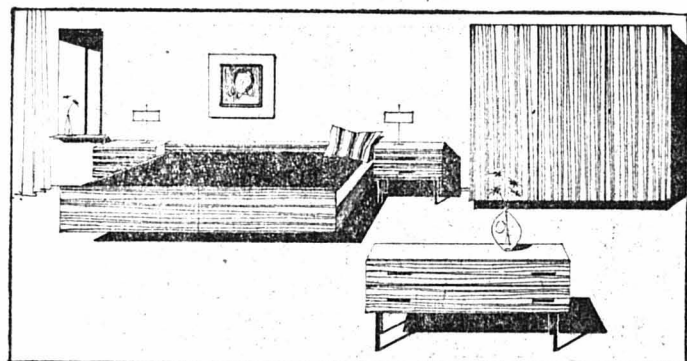
Le feu a éclaté dans la ferme de M. Emil Auwetter, 82 ans, à Uttwil (TG). Les pompiers de la localité se rendirent compte, devant la violence du vent, qu'ils ne pourraient à eux seuls combattre efficacement le sinistre. Aussi fit-on appel aux pompiers de Romanshorn. L'incendie fit rage, et bientôt le bâtiment ne fut plus qu'un brasier. On ignore encore les causes du sinistre. (ats)



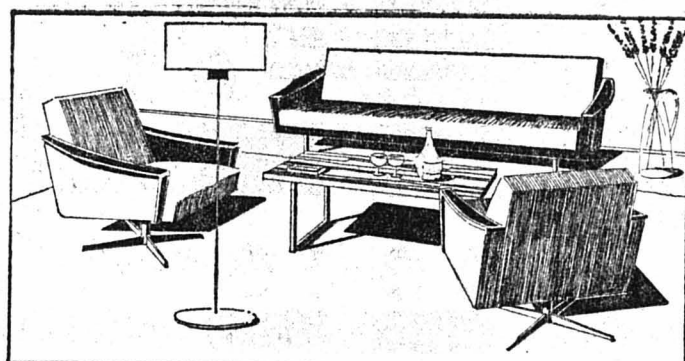
En tête du marché suisse, whisky de classe mondiale de haute et stable qualité

IMPORTED BY F. HUGENTHALER LTD

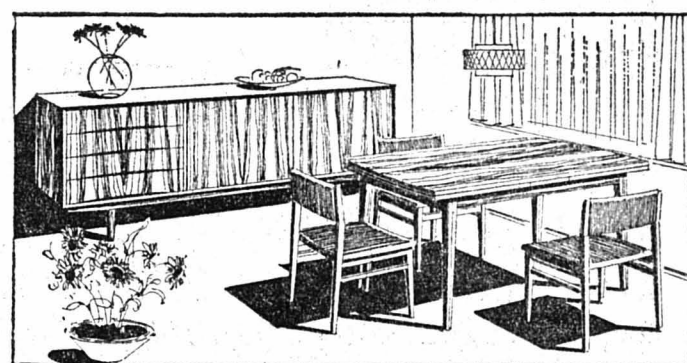
fiancés... voici une offre exceptionnelle!



Chambre à coucher moderne, très belle finition. Teinte noyer.



Salon dernier cri. Grand canapé transformable en lit. 2 fauteuils tournants. Beau tissu et skai.



Salle à manger moderne. Exécution noyer. Élégant buffet. Table à rallonges. 4 chaises rembourrées.

2580.-

Ce mobilier complet, 3 chambres

Livraison franco domicile - Sur désir, facilités de paiement - Possibilité de réservation pour une date ultérieure

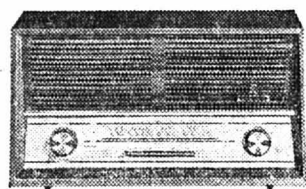
Visitez notre grande exposition sur 6 étages

meubles MEYER

NEUCHÂTEL Fbg. de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

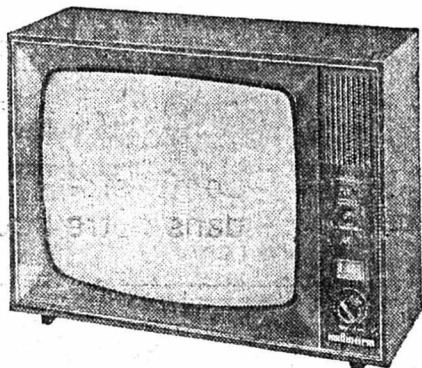
TV + RADIO EN MULTIPACK!

pourquoi pas? si votre radio est trop vieille ou ne reçoit pas les OUC, c'est l'occasion de la remplacer.



GRUNDIG 3 ondes OUC, ébénisterie noyer naturel, haut-parleur à large bande, tonalité remarquable,

fr. 395.-



GRUNDIG 5 normes, de luxe, splendide ébénisterie noyer, sélecteur monomat et haut-parleur frontal,

fr. 1445.-

mais les 2 ensemble: seulement Fr. 1495.-

Votre gain Fr. 345.- en location Fr. 60.- par mois

chez

L.-Robert 76
Tél. 3 12 12

brügger
OO

Cartes de visite Beau choix - Imprimerie Courvoisier S.A.

Pour vos cadeaux de Noël

Venez voir notre grand choix de

chapeaux
chemises
écharpes
parapluies
cravates

« Yves Saint-Laurent »
« Haute Couture »

A L'EDELWEISS

B. Perregaux

AVENUE LEOPOLD-ROBERT 35

Nous sortons

VIROLAGES Grandes pièces

par séries régulières.

Offres à Manufacture d'horlogerie
Excelsior Park S.A., 2610 Saint-Imier, tél. (039) 4 11 45.

OUTILLAGE

A remettre à des conditions intéressantes pour la fabrication de

pendulettes neuchâteloises

20 cm. de haut mouvement simple à batterie 9 V. (moule pour l'injection en plastique, outillage, gabarit de montage, important stock de pièces détachées). Affaire intéressante pour l'exportation.

Faire offres sous chiffre OFA 5063 L, à Orell Fussli Annonces SA, 1002 Lausanne.

SOUSCRIPTION

1967

Coffrets de luxe à prix réduits valables jusqu'au 15 janvier 1968

Haydn

LES SAISONS

Karl Böhm

3 disques 30 cm stéréo — SKL 940/42
Fr. 46.- au lieu de Fr. 72.-

Mozart

DON GIOVANNI

Karl Böhm

1 disque 30 cm stéréo — SKL 948/51
Fr. 67.- au lieu de Fr. 96.-

Tchaikovsky

SYMPHONIES NO 4-5-6.
CONCERTO POUR VIOLON/CONCERTO POUR PIANO EN SI BEMOL MINUR, ETC.

Herbert von Karajan

7 disques 30 cm stéréo — SKL 922/28
Fr. 115.- au lieu de Fr. 168.-

Bruckner

9 SYMPHONIES

Eugen Jochum

11 disques 30 cm stéréo — SKL 929/39
Fr. 143.- au lieu de Fr. 204.-

Telemann

LE DEVOUÉ MAÎTRE DE MUSIQUE

Josel Ulsamer

5 disques 30 cm stéréo — SKL 943/47
Fr. 98.- au lieu de Fr. 135.-

brügger
OO

Brügger disques

Leopold-Robert 76 Tél. 3 12 12

ENQUÊTES, surveillances, toutes missions à but légitime et véridique. Discretion assurée par élève-détective. Demandez rendez-vous à Case postale 10744, 2055 Saint-Martin (NE).

Une annonce dans « L'IMPARTIAL » assure le succès

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

42

MIGNON G. EBERHART

LES ROSES MEURENT AUSSI

ÉDITIONS DE TRÉVISE

Droits réservés Opera Mundi

— Oh, oui, ma musique. J'aurais voulu être pianiste.

— Mais vous l'êtes!

— De salon! J'aurais dû être une grande pianiste.

— Mais, bredouilla Maggy. Le mariage... une carrière.

— Ce n'est pas cela. Regardez — d'un geste vif, Clara releva la manche de son peignoir, dégagea son bras, fit saillir les muscles — « Vous voyez? »

— Peut-être la courbe n'en était-elle pas parfaite.

— Je n'avais jamais remarqué.

— Non. C'est presque invisible. Personne n'y fait attention. Mais cela a suffi à me finir, comme pianiste. Oh, inutile d'avoir l'air désolé. C'est du passé.

Elle rabassa sa manche et ajouta d'une voix étrange :

— C'était un accident.

Ce mot commençait à avoir un sens assez désagréable. Il y avait eu un accident sur le fleuve... mais deux personnes étaient mortes. Clara, consciente de cette vérité, jeta un regard vif à Maggy.

— Je dis bien accident. Cela s'est produit il y a très longtemps. Kirk et moi nous ne nous sommes jamais très bien entendus... trop semblables, de caractère emporté tous les deux. Vous le savez, bien sûr.

— Non! C'est-à-dire que je sais Kirk impatient.

Maggy réfléchit. Clara examina un dessin du tapis comme si elle ne l'avait encore jamais vu.

— Mais il se contrôle, dit la jeune fille. Il est doux et raisonnable. Jamais il ne se laisse aller à un mouvement de mauvaise humeur.

— Eh bien, un jour, au cours d'une de nos batailles — pas une chamaillerie comme le dit Emilie — une empoignade où nous étions tous les deux au paroxysme de la rage, hors de nous, je suis tombée dans l'escalier. Cousine Emilie m'a envoyée chez le meilleur orthopédiste qu'elle a pu trouver, mais l'os ne s'est jamais remis à sa place exacte. C'est tout.

Cela expliquait cette ombre qui n'était même pas une ride, parue sur le front de Kirk lorsqu'elle était avec lui sur la terrasse et que la

musique, coulant à flots par la fenêtre ouverte, s'était arrêtée, brutalement.

— C'est affreux! dit Maggy. Kirk ne doit pas cesser de se le reprocher.

— Je le pense. D'ailleurs, je fais en sorte qu'il n'oublie pas. Oh, je suis mauvaise, Maggy, vindicative! Je lui en veux. Et, en même temps — elle leva vers Maggy le regard de ses yeux pâles — je ferai tout ce qu'il me dira de faire, n'importe quoi. Cela fait partie de son charme. C'est mon frère. S'il l'a décidé, il m'entortillera autour de son petit doigt, même si je suis déterminée à ne pas céder. On est sans défense devant Kirk... Si j'ai un conseil à vous donner, dormez un peu.

— Ah, oui. Nous avons discuté au sujet du mariage... faut-il changer le programme, faire tout dans l'intimité, pas de réception, décommander tout le monde... Ralph et, maintenant, Lydia. Mais, d'après Albert, si nous modifions quoi que ce soit, cela fera bavarder bien davantage que si nous suivions le plan préparé comme prévu. Votre avis?

— Nous ne pouvons plus rien changer, maintenant, dit Maggy d'une voix neutre.

— Bon, parfait. C'est évidemment le mieux à faire. Je vais tenir conseil avec cousine Emilie. Bonne nuit, Maggy.

Elle sortit de la pièce d'un pas rapide. Avant d'éteindre la lumière, Maggy jeta un coup d'œil à la pendule. Il lui semblait incroyable qu'il ne fût qu'à peine plus de deux heures trente alors

qu'il s'était passé tant de choses depuis qu'elle était allée voir Lydia.

Le sommeil la fuyait. Des images, minuscules segments de plus vastes tableaux, défilèrent sans trêve derrière ses paupières lourdes. Une trace légère de rouge à lèvres sur un oreiller froissé... cette ombre étendue sur le visage appuyé contre l'autre oreiller avait-elle, en fait, été due à un afflux de sang? Maggy se retourna dans son lit qui lui semblait trop chaud, inconfortable et, tout aussitôt, elle revit le canoë sortant de l'ombre des saules et Lydia, très droite, nimbée de soleil.

La jeune fille chercha une autre position.

En dépit des efforts de Clara pour lui expliquer le caractère d'Albert, Maggy n'éprouvait aucune sympathie pour lui et ses yeux couleur d'ardoise, sa mine maussade.

Kirk était fâché — et cela se justifiait — en parlant à Josh et au docteur Mason, mais il n'avait eu aucun de ces accès de rage noire dont parlait sa sœur.

Ralph Hewitt et son costume froissé? Où était-il? Non, non, elle ne voulait pas y penser. Demain... oui... l'avion...

Brusquement, elle sursauta, se redressa. Quelque chose avait frappé la jalousie.

Ce devrait être un papillon, évidemment. Il s'était cogné avec une telle brutalité qu'il était retombé sur la terrasse, en dessous, pour mourir.

(A suivre)

Dual - les studios de salon Hi-Fi

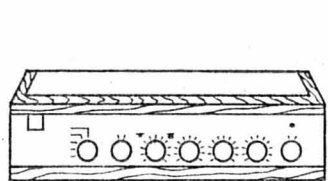
Le rêve du mélomane le plus exigeant



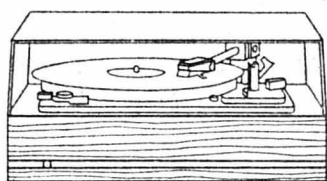
Vous réaliserez ce beau rêve en vous servant du système à « composants » Dual. Commencez par l'amplificateur à grande puissance Hi-Fi stéréo CV 4, régie et centrale de commutation de votre studio de salon. Vous y ajouterez une table de lecture à haute-fidélité Dual avec deux enceintes haut-parleurs de votre choix. Couronnez votre équipement électronique Dual avec le magnétophone stéréo Hi-Fi CTG 27/2.

Tous ces composants, aux lignes sobres et modernes, ont été conçus de telle façon qu'on puisse les connecter sans difficultés entre eux. Ainsi réunis, ils font un studio de salon Dual élégant, moderne et harmonieux. Les socles de ces composants sont en bois plaqué noyer. Chaque appareil est conçu pour la véritable haute-fidélité. Dès le début, vous jouerez pleinement de ce

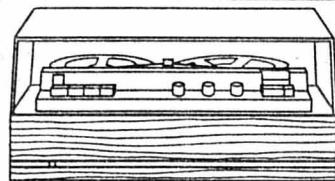
nouveau degré du divertissement électronique, que ce soit en faisant marcher votre studio de salon sur la platine de lecture ou sur le magnétophone. L'équipement à composants Dual correspond aux plus grandes exigences du véritable mélomane. Donc, votre studio de salon Hi-Fi Dual ne tardera pas à devenir votre compagnon préféré.



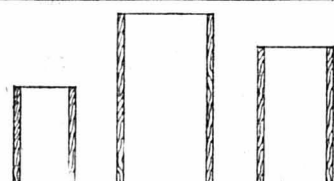
Dual CV 4 amplificateur stéréo à haute-fidélité. Entièrement transistorisé. Bande passante débordant largement sur les limites de l'ouïe humaine aux deux extrémités du spectre sonore. Reproduction cristalline. Tableau de bord facile à manier. Fr. 645.—



Dual 1019 table de lecture à haute-fidélité. Le sommet incontestable du programme de fabrication haute fidélité Dual, avec des finesses techniques uniques. Levier du bras de lecture, dirigeable avec l'automate, à partir de Fr. 410.—



Dual CTG 27/2 Composant magnétophone stéréo Hi-Fi. Technique à 4 pistes. Tableau de bord facile à manier, avec système à touches. Entièrement transistorisé. Fr. 595.—



Dual Hi-Fi Enceintes haut-parleurs à haute-fidélité, nombreux modèles, à partir de Fr. 155.—

Les produits de qualité Dual sont en vente dans tous les magasins spécialisés.

Représentation générale: Dewald S.A., 8038 Zurich

Dual

AU LOCLE:

LES APPAREILS «DUAL» ET TÉLÉVISEURS «LÆWE OPTA» SONT EN VENTE CHEZ **TÉLÉ-MATIC**

Jean Schmid - Progrès 47 - Le Locle - tél. (039) 5 44 82

Tourne-disques haute-fidélité et électrophones DUAL chez:

Brügger radio-tv. L.-Robert 76. tél. 3.12 12

brügger

aussi en location!

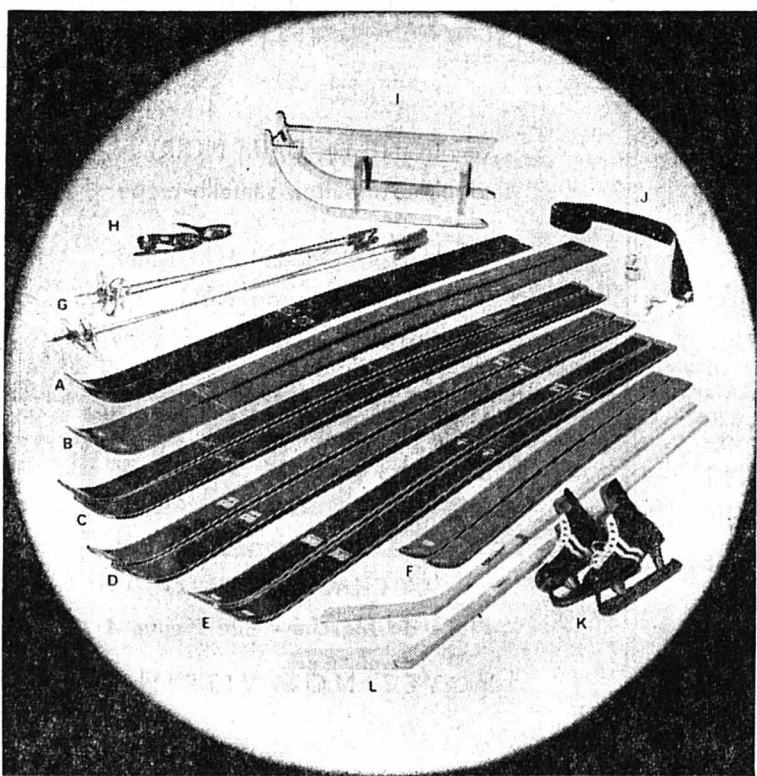
démonstrations comparatives dans notre nouveau studio HI-FI

Les appareils DUAL sont en vente chez

Grandes facilités de paiements depuis Fr. 40.- par mois

C. REICHENBACH

Spécialiste en haute fidélité — Télévision - radio - électricité
Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 2 36 21 - La Chaux-de-Fonds



SKIS

FISCHER
vaste choix
prix
populaires

A PERFECT: ski métallique très résistant et facile à manier; permet la godille. Semelle Duranodic. 180-215 cm. 390.—
B «ALU-STEEL» - COMBI, ski métallique universel pour skieurs exigeants. Semelle P-Text, 180-215 cm. 425.—
C ALPINE de luxe: ski contrecollé frêne, arêtes acier, arêtes supérieures, protecteurs talons/pointes. 180-215 cm. 98.—

D QUICK: ski contrecollé frêne, arêtes acier à fourches, arêtes supérieures doubles. 175-215 cm. 118.—
150-170 cm. 89.—
E PILOT: ski contrecollé frêne, arêtes, 150-170 cm. 54.—

A-E: y compris assurance.

F Skis pour enfants dès 21.50

Skis pour enfants avec fixations, bâtons de ski, fart, lunettes, 90-100 cm. 45.—

Bâtons de ski - fixations - luges - patins

NUSSLÉ S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31

Fers
Quincaillerie
Outillage
Sports

LA BIBLE

DANS VOTRE LANGUE

le plus beau cadeau
de Noël

LA MAISON DE LA BIBLE

vous attend samedi 9, à la place du Marché
Disques de Noël, cahiers de culture biblique,
livres, calendriers, cartes de Noël et Nouvel-An

Entreprise d'installations électriques cherche pour le printemps 1968

**1 APPRENTI
DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN**

sortant de l'école secondaire moderne.

De bonnes aptitudes en mathématiques sont indispensables.

Faire offres ou prendre rendez-vous chez

Edouard Schneider + Cie

2 20 40

Temple-Allemand 111
La Chaux-de-Fonds

Concessionnaires

Electricité

Téléphone

NOUS CHERCHONS pour notre usine de Gals (pont de Thielle)

radio- électricien

attaché au service extérieur (dépannages - révision - service après vente de nos appareils haute et basse fréquence. Travail intéressant et varié.

Compagnie industrielle radioélectrique Usine de Gals, 2076 Gals, tél. (032) 83 13 33.

Ogival S.A.

engagerait

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son département expéditions.

Ce poste conviendrait à personne aimant l'indépendance et l'initiative.

Faire offres, avec curriculum vitae, rue des Crétets 81, La Chaux-de-Fonds.

Dimanche 10 décembre
ouvert de 13 h. à 18 h.

PFISTER ameublements s.a. BIENNE Place du
Marché-neuf

Profitez des voyages gratuits offerts par PFISTER ameublements s.a. NEUCHÂTEL : tél. 038/5 79 14

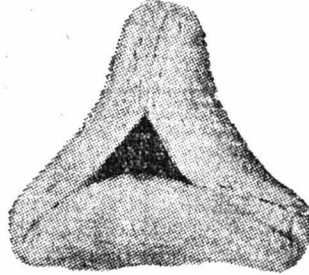
Profitez de
la baisse sur
le beurre
de cuisine
pour votre
pâtisserie!

Le prix du beurre a baissé.
Celui du beurre de cuisine, notam-
ment. Or il suffit d'une livre de
beurre de cuisine pour préparer,
en un tournemain, au moins
deux kilos de biscuits de Noël
flourant bon le beurre.

En un tournemain? Oui par-
faitement. Partant par exemple de
cette recette de milanais,
vous confectionnerez une grande
variété de biscuits au beurre:

Battre en mousse 1 livre de beurre
de cuisine, 1 livre de sucre,
4 jaunes d'œufs et 4 œufs entiers.
Ajouter une prise de sel, un
peu de zeste de citron râpé et 1 kg
de farine. Pétrir jusqu'à ce qu'on
obtienne une pâte lisse, puis
laisser reposer, de préférence
toute une nuit.

Voici quelques suggestions:



Calottes de moines
(Découper des ronds, poser un
peu de gelée au milieu et relever
les bords. Cuire rapidement.)

Milanais
(Les découper et les badigeonner
de jaune d'œuf.)

Bâtonnets aux amandes
(Les badigeonner de blanc d'œuf
et les parsemer d'amandes effilées.)

Etoiles au citron
(Les enduire après la cuisson d'un
glaçage au citron.)

Anneaux à l'orange
(Ajouter du zeste d'orange râpé
à la pâte. Au sortir du four,
les enduire d'un glaçage à l'orange.)

**Cette année plus que jamais,
faites votre
pâtisserie au beurre.**



C'est naturel, c'est bien meilleur avec du beurre!
(Car le beurre est irremplaçable)

VAPORISATEURS

pour le sac *Patrys* de Paris
Marcel Frank
Herba
Grégor

pour la table de toilette
cristal
porcelaine

Poudriers *Patrys*
Miroirs face à main

Pharmacies Coopératives



LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL



AUX MAGASINS
DE COMESTIBLES

Serre 59
et Charles-Naine 7

Il sera vendu :

Belles palées
vidées
Filets de palées
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs
Cabillauds
Truites du lac
Truites vivantes
Cuisses
de grenouilles
Moules
Escargots
Champignons
de Paris frais
Beaux poulets
de Houdan frais
Beaux poulets
hollandais
frais, le kilo 6.50
Beaux petits coqs
du pays
Belles poules
Beaux lapins frais
du pays
Gigot et selle
de chevreuil
Civet de chevreuil
Râble de lièvre

Se recommande :
F. MOSER
Tél. (039) 2 24 54
On porte à domicile

GARAGE
à louer aux Bulles
pour hiverner petite
voiture. — Tél.
(039) 2 24 81, entre
19 et 20 heures.

CHALEUR ET CONFORT...

99.80



BOTTE EN DAIM NOIR
doublée mouton, semelle crêpe

GRAND CHOIX EN MAGASIN
de bottes et après-ski
pour dames - messieurs - enfants

J. Kurth
S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Place du Marché - Rue Neuve 4
VOYEZ NOS VITRINES

NOUS RECOMMANDONS :

**UNE BONNE CHOUCROUTE
SOURIEBE
PORC SALÉ ET FUMÉ**

Livraison à domicile

Nous prions les clients de nous passer les commandes
téléphoniques avant 9 heures.

Société des maîtres bouchers
La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Les Brenets

PLACEMENT DE FONDS

A vendre au S-E. d'Yverdon, pour des raisons de
santé du propriétaire, un beau

domaine agricole

de 162.500 m2 en un seul mas, soit 34 poses cultiva-
bles et 2 poses de bois. Terrain de 1re qualité, en
partie plat (alt. 500 m.). Grands bâtiments anciens ;
hangar moderne. Sources. Maison de week-end. Ex-
cellent fermier, avec bail jusqu'au 1. 3. 1971.
Situation unique, abritée, absolument tranquille dans
un large vallon boisé à 1 km. du village.
Occasion exceptionnelle pour propriétaire recher-
chant un site de toute beauté et se contentant d'un
très faible rendement. Entrée en possession à vo-
lonté. Prix Fr. 350.000.— (en-dessous du prix coût-
tant).

Etude du notaire SEBVIEN, Yverdon.

METTEUSE EN MARCHÉ

cherche travail à
domicile. — Ecrire
sous chiffre L D
26179, au bureau de
L'Impartial.

BERCEAUX

à vendre d'occasion.
— Tél. aux heures
des repas au (039)
2 30 16.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR AMATEUR DE FANFARE

expérimenté et énergique, disponible dès
janvier 1968. Bonnes références à dispo-
sition.
Offres sous chiffre DG 25986, au bureau
de L'Impartial.

SECRÉTAIRE

aimant les chiffres, cherche changement
de situation, de préférence indépendante
et à responsabilité. Entrée à convenir.
Faire offres sous chiffre BS 26098, au
bureau de L'Impartial.

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

L'engin qui déposera les cosmonautes américains sur la Lune va être essayé en vol pour la première fois

Étape après étape, la mise au point du dernier lancement de deux cosmonautes américains sur la Lune se poursuit. Même si un certain retard a été pris sur le programme fixé — la grande expérience a maintenant 10 mois de retard — les techniciens n'en désespèrent pas pour autant. Ainsi ils se préparent au lancement, en janvier, du module lunaire, l'engin qui déposera les deux cosmonautes sur le sol lunaire.

Construit par la firme « Grumman Aircraft Engineering Corp. », à Bethpage, le module lunaire est actuellement en cours de montage sur une fusée Saturne-1, à Cap Kennedy, en Floride. Les experts estiment que l'expérience aura lieu le 18 janvier. Comme il s'agira du tout premier essai, l'engin sera inhabité.

L'équipage du second vol habité est également connu : Frank Borman et William Anders ont été désignés pour le module lunaire, et Michael Collins pour le module de commandement.

TROIS AUTRES MODULES

Aux usines de Bethpage, trois autres modules lunaires sont alignés les uns à côté des autres, dissimulés derrière des échafaudages d'acier. L'un sera expérimenté au cas où l'essai de janvier ne serait pas concluant, et les deux autres ont été assignés aux vols habités.

L'équipage du premier vol habité est déjà désigné : les astronautes James McDivitt et Russel Schweickart occuperont le module lunaire qui sera lancé au printemps 1968, par une fusée Saturne-5, tandis que David Scott occupera le module de commandement Apollo. L'ensemble sera lancé sur une orbite terrestre.

Pour cette seconde mission, l'engin sera lancé à une altitude de 6.400 kilomètres, ce qui permettra de simuler en orbite terrestre les procédures de la mission lunaire.

LES PROBLÈMES DU POIDS

Reste encore un problème à résoudre, celui du poids des modules lunaires. Selon M. Arnold Witaker, directeur-adjoint du programme chez « Grumman », l'engin a atteint son poids limite. « Ajouter une livre quelque part nous force à retirer une livre ailleurs », explique-t-il. Le problème est perpétuellement présent. Et nous ne cessons d'y travailler. Il est critique, mais le programme n'est pas en danger. »

Cette question du poids de l'engin provient essentiellement des

précautions à prendre pour ignifuger la cabine spatiale et éviter, par là-même, le renouvellement de l'incendie qui se déclara en janvier dernier, à bord du module de commande Apollo, à l'intérieur duquel trois astronautes trouvèrent la mort. Le Centre spatial de Houston s'est penché sur la question, et après une série de 41 tests, semble être parvenu à des résultats prometteurs. (upi)

Les enseignements d'Explorer 35

Les spécialistes de la NASA ont commencé à tirer les premières conclusions des éléments fournis par Explorer-35, qui avait été lancé en orbite autour de la Lune le 22 juillet dernier. De ces conclusions, il ressort que :

● le champ magnétique est pratiquement inexistant autour de la Lune ;

● il semble qu'il n'y ait pas d'ionosphère autour de la Lune ;

● les températures des profondeurs de la Lune ne doivent pas dépasser les 980 degrés centigrades, ce qui est bas par rapport aux températures terrestres. (upi)

Le ou les ravisseurs du jeune Emmanuel n'ont toujours pas donné signe de vie



M. Malliart, père du petit Emmanuel enlevé à Versailles, a opposé le démenti le plus formel aux informations selon lesquelles les ravisseurs auraient renoué un contact téléphonique et exigé que la rançon fixée dans la lettre anonyme de lundi dernier à 20.000 francs, soit portée à 60.000 francs. « Il n'y a malheureusement, à

l'heure actuelle, a ajouté M. Malliart, absolument rien de nouveau. Certes, nous conservons l'espoir de retrouver notre enfant vivant, mais si un fait important venait à être porté à notre connaissance, vous pensez bien que nous ne prendrions pas le risque de tout faire échouer en le divulguant. »

(afp - béline AP)

Bien que son nouveau cœur « flotte » un peu l'état de santé de M. Washkansky s'améliore

Le « Journal de l'Association des médecins américains » (JAMA) rapportait, dans son numéro de mercredi, une conversation téléphonique entre les chroniqueurs spécialistes des questions médicales de la rédaction et le professeur Barnard qui dirige au Cap l'équipe qui a greffé un cœur de jeune fille à M. Louis Washkansky.

Le professeur Barnard a notamment déclaré qu'une des difficultés, que lui-même et son équipe avaient eues à surmonter lors de la greffe, était la différence de taille entre le cœur du donneur et celui de l'opéré qu'il devait remplacer. Le cœur de Mlle Denise Darvall était en effet moitié moins gros que celui de M. Washkansky, de sorte qu'il « flotte » un peu maintenant dans la cavité du péricarde de l'opéré. « C'est, a dit le professeur Barnard, une chose que nous n'avions pas prévue. »

Il a ajouté qu'il était encore trop tôt pour dire si le fait que le cœur greffé ne soit pas soutenu par le péricarde pourrait poser des problèmes. Pour l'instant, a-t-il dit, il bat normalement de 88/90 pulsations sans l'aide d'un « pacemaker ». « C'est un cœur jeune et vigoureux avec une capacité plus que

suffisante à répondre aux exigences d'un organisme plus important que celui qu'il irriguait auparavant. »

Le chirurgien a ajouté que, la prochaine fois qu'il réaliserait une opération semblable, il réduirait peut-être la cavité du péricarde de l'opéré si cela s'avérait nécessaire.

Par ailleurs, l'état de M. Washkansky continue à s'améliorer et est aussi bon que celui de n'importe quel malade ayant subi une opération à cœur ouvert.

L'appétit du patient n'est pas très bon. Il a néanmoins absorbé de la viande hachée et de la purée de pommes de terre et, pour le petit déjeuner d'hier matin, deux œufs à la coque.

L'optimisme des médecins sur l'état de santé de M. Washkansky a été manifesté hier matin par le fait qu'ils ont autorisé leur patient à quitter — pour la première fois depuis l'opération — sa chambre pour se rendre à la salle de radiothérapie, où il a subi une nouvelle irradiation au cobalt destinée à lutter contre le phénomène d'immunologie par lequel l'organisme cherche à rejeter le greffon.

M. Washkansky a été transporté jusqu'à la salle de radiothérapie

dans une chaise roulante qui avait été enfermée — pour éviter toute contamination — dans une tente à oxygène ; mais pour son traitement il a été sorti pendant quelques minutes de cette tente à oxygène.

Tout au long de son trajet dans les couloirs de l'hôpital, M. Washkansky a semblé aux témoins en excellente forme ; il souriait et faisait des signes de la main aux infirmières qui l'accompagnaient.

A noter d'ailleurs qu'un bulletin médical rendu public en fin de matinée, a confirmé que l'état de l'opéré « continue à s'améliorer » et a précisé que les symptômes de la défaillance cardiaque dont souffrait M. Washkansky avant l'opération devenaient de moins en moins perceptibles. (upi)

DRAMATIQUE INCENDIE AU CŒUR DE PARIS Deux personnes périssent dans les flammes

Peu avant 13 heures, les pompiers qui luttent contre l'incendie de l'immeuble Time-Life, 17, avenue Matignon, à Paris, déclaraient qu'ils étaient maîtres du feu. Cependant, une épaisse fumée noire continuait à monter vers le ciel. Le corps d'un homme, que l'on sait être M. Jean de Miscock, chargé des relations extérieures de la Société Time-Life internationale, a été retrouvé, entièrement carbonisé. Le cadavre brûlé d'une femme, dont on ignore le nom, a également été découvert au 8e étage.

On sait à présent comment le sinistre a débuté. Il était à peu près 10 heures lorsque Guy Dujardin, un jeune homme de 19 ans, employé au service du courrier de la Société, situé au 10e étage, s'absentait quelques instants de son bureau pour une course. Huit minutes plus tard, il traversait un bureau voisin lorsqu'une employée se leva et lui dit : « Guy, regarde, le feu ! »

Celui-ci, qui avait pris naissance dans le bureau du jeune homme, progressa très vite de salle en salle, trouvant un aliment de choix dans la quantité de papier entassée à l'étage et dans les moquettes. Très vite, l'incendie se communiquait au neuvième étage.

Très rapidement les effectifs de trois casernes de pompiers furent sur les lieux et la lutte contre le sinistre s'engagea dans les deux étages envahis par les flammes et

la fumée. Simultanément, l'immeuble était entièrement évacué de son personnel.

Plusieurs sociétés étrangères, américaines principalement, y ont leur siège. L'importante Société Time-Life y occupe à elle-seule deux étages : Radio-Canada, l'hebdomadaire allemand « Spiegel », l'Office du tourisme américain, l'Office du tourisme mexicain, la représentation pour l'Europe de la Banque interaméricaine de développement, le Los Angeles Times Journal, la télévision allemande, etc... s'y partagent les bureaux de ce superbe édifice de verre et de pierre ins-

tallé dans l'un des plus beaux quartiers de la capitale.

En début d'après-midi, M. Curt Prendergast, chef du bureau de Paris de Time-Life, confirmait la mort de Jean de Miscock, un homme de 35 ans, père de deux enfants.

« Nous pensons que chacun avait pu s'enfuir, dit-il et nous ne parvenons pas à comprendre comment il est resté prisonnier des flammes. »

Afin de ne pas interrompre sa production, Time-Life s'est installé dès hier après-midi dans des chambres d'hôtel. (upi)

Algérie: le mauvais temps fait plus de 20 morts

Le mauvais temps qui a sévi la semaine dernière en Algérie a fait une vingtaine de morts et quelque 30.000 sans abris.

C'est ce qu'a annoncé au cours d'une conférence de presse le docteur Mouloud Bel haouane, président du Croissant-Rouge algérien, qui a indiqué par ailleurs que, sur les 750.000 habitants du département des Aurès, 600.000 ont été plus ou moins touchés par les intempéries. Leurs habitations ont été plus ou moins gravement endommagées et leurs biens détruits.

M. Belhaouane, qui a visité les régions sinistrées en compagnie d'un représentant de la Croix-Rou-

ge internationale, a dit que des dizaines de milliers d'hectares de céréales et de cultures maraichères ont été saccagées par les eaux. Des douars entiers, construits sur les flancs des montagnes, ont été emportés, et des villages se trouvent encore complètement isolés du reste du pays par suite de la rupture des ponts et des coupures de routes.

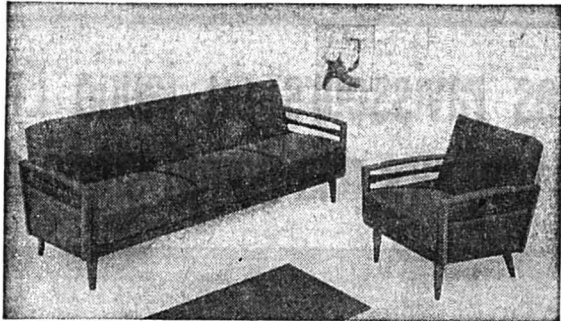
Le Croissant-Rouge algérien a lancé un appel à la solidarité internationale et remercie les pays comme la Tunisie, le Koweït, la Corée du Nord, le Pakistan, la Yougoslavie, la Hollande, qui ont déjà répondu à cet appel. (upi)

LE PÂTISSIER DE LA MAISON-BLANCHE EST MORT



M. Clément Maggia, le chef-pâtissier de réputation mondiale, qui a confectionné le gâteau de mariage de Lynda Bird Johnson, est mort la nuit dernière, après avoir mis la touche finale à son œuvre. Il était âgé de 74 ans. (upi)

NOTRE PROGRAMME SPÉCIAL NOËL 67



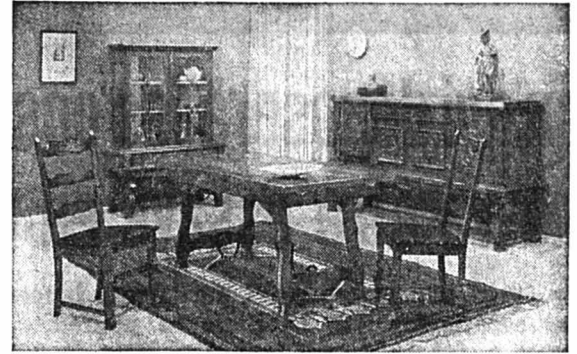
UNE FAVEUR - Garniture: un divan-lit, deux fauteuils et une table de salon, Fr. **990.-**

6 mois de crédit **sans intérêts**
36 mois sans formalités



Prix exceptionnel Fr. **1200.-**
les trois pièces, avec canapé-lit

50 garnitures en stock - Tél. 2 95 70



GRAND CHOIX de salles à manger rustiques un bahut, un argentier, une table à rallonges, six chaises et **attention**: un tapis pure laine, Fr. **3790.-**

Ded Meubles de qualité

RIDEAUX

Meubles Ded Marché 2 et 4



Henke-Speedfit-Duplex

Henke-Speedfit-Easy de Luxe

Henke n'est jamais à court d'idées nouvelles!



Nous allons de pair avec les constructeurs d'automobiles raisonnables. Nos nouveautés ne s'appliquent pas seulement à l'extérieur d'une chaussure de ski. Nous voulons aussi la perfectionner à l'intérieur (pour ainsi dire «sous le capot»). En effet, si nous ne modifions que l'aspect extérieur d'une chaussure de ski, cela ne signifie pas encore un avantage intéressant pour vous. C'est pourquoi nous entretenons un contact étroit d'échanges d'expériences avec des skieurs de compétition, des instructeurs de ski et des spécialistes du commerce. Nous avons assimilé leurs expériences dans la nouvelle Collection Henke 1967/68.

Voici deux exemples de la nouvelle Collection Henke!

Henke Speedfit-Duplex avec la tige intérieure sans lacet. Cette tige intérieure offre un confort supplémentaire et davantage de chaleur dans un tige extérieure plus rigide. Ainsi, d'une pierre deux

coups: maintien impeccable et rembourrage intérieur souple. Si vous n'appartenez pas directement à la classe d'élite des fervents du ski et que vous aimez skier avec un certain confort, le Henke-Speedfit-Duplex sera pour vous la chaussure de ski idéale à 5 boucles de Henke.

Dames 3/8 Fr. 179.- net
Messieurs 6/12 Fr. 179.- net

Henke-Speedfit-Easy de Luxe (un modèle convenant particulièrement aux dames) **double de peau d'agneau aux parties de la languette et des orteils.** Une élégante chaussure de ski pour dames! Double couture, d'une légèreté et d'un confort invraisemblables. Une chaussure de ski à 5 boucles qui procure même aux dames aux pieds les plus délicats une joie de skier sans ombre. (Nous la livrons également aux messieurs qui ne se sont encore

jamais senti à l'aise dans une chaussure de ski à boucles).

Dames 3/8 Fr. 169.- net
Messieurs 6/12 Fr. 179.- net

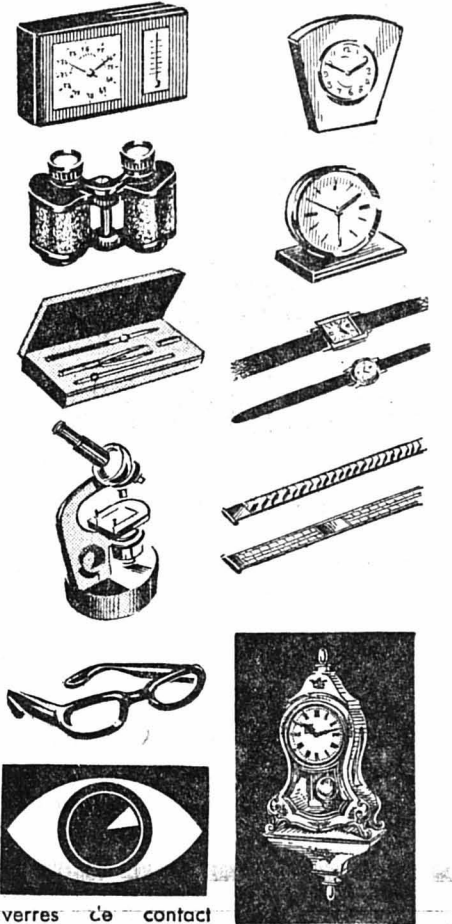
Le Henke-Duplex et le Henke-Easy de Luxe sont seulement deux modèles de notre nouvelle collection d'hiver. Mais vous devriez aussi faire la connaissance du sensationnel Henke PS avec la surface de guidage exclusive. Henke est toujours d'un pas en avance sur son temps. Quel que soit le modèle que vous choisissiez—vous vous décidez pour la chaussure à boucles de demain!

Henke

... en avance sur son temps.

Fabrique de Chaussures de Ski et de Sport
Henke & Co.S.A., 8260 Stein am Rhein

Gratuit Vous recevrez la nouvelle Revue d'Hiver Henke avec les modèles les plus intéressants de la nouvelle collection. Vous la trouverez dans votre magasin de chaussures de ski ou d'articles de sport.



verres de contact

EXPOSITION

Visitez notre exposition la plus complète de pendules neuchâtelaises et d'horlogerie, au 1er étage, pendant les heures d'ouverture du magasin.



von GUNTEN

Av. Léopold-Robert 21, tél. 039/2 38 03

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Avenue Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

à la boucherie

Marché MIGROS et magasin des Forges

Fraîcheur • Qualité • Prix

Rôti de bœuf

1er choix, les 100 gr., à partir de **1.10**

2e choix, les 100 gr., à partir de **-.85**

Poisson de mer surgelé

également au magasin des Forges

Pagelles entières **3.-**
paquets de 500 gr. environ

Soles entières **-.55**
pièces de 200/300 gr. env. par 100 gr.

Prix MIGROS
Prix net
Prix clair

Marché MIGROS

Blizzard Ski

Calame SPORTS

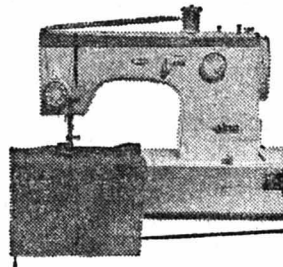
Rue Neuve 3
Téléphone 2 92 42
LA CHAUX-DE-FONDS

Kästle Ski

Les skis de qualité, bois, métal et fibre de verre

FIXATIONS - BATONS - PEAUX DE PHOQUES - etc...

On réserve pour les fêtes



Votre bien-aimée

elna

A. Montavon
La Chaux-de-Fonds
83, av. Léopold-Robert - Tél. (039) 2 52 93

notre succès: une vraie elna zig zag

pour seulement

495.-

OFFRES D'EMPLOIS



cherche pour le BAR

**DEMOISELLES D'OFFICE
DAMES DE BUFFET**

- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations

Se présenter au chef du personnel.

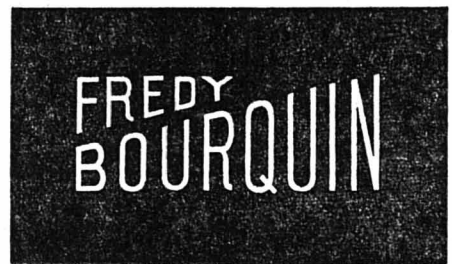


Sunbeam 777
- Le rasoir électrique à tête de coupe exclusive, mondialement connu et apprécié pour ses multiples performances optimales.

En vente chez le spécialiste du rasoir électrique
C. REICHENBACH
Electricité-Radio-Télévision
Avenue Léopold-Robert 70
La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 2 36 21

POUR VOS CADEAUX

N'oubliez pas de voir nos vitrines



Tél. (039) 2 38 16

Place du Marché
Place Neuve 12

A Renan, à louer

appartement

2 pièces, 80 francs.
Schibli, Murfeldweg
30, Berne, tél. (031)
61 79 91.

C.E.O.

Ce soir à 20 heures :
Visite commentée de
l'Imprimerie Courvoisier.

OFFRES D'EMPLOIS

SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de
Vaud - Neuchâtel - Genève
gardiens de nuit à plein emploi
et gardes pour services occasionnels
Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie
d'emploi et canton désiré à Sécurité,
rue du Tunnel 1, Lausanne.

A louer à Cernier

LOCAL

30 mètres carrés, vitrine et dépendances, chauffage général et eau chaude. Convient pour coiffeur. Accès à proximité du trolleybus. - Ecrire sous chiffre L D 26129, AU BUREAU DE L'IMPARTIAL.

Téléviseur

Belle occasion, marque Siemens, dernier modèle, cédé à conditions très avantageuses, parfait état de fonctionnement.
Tél. (039) 3 13 90
A. Boillot, Progrès 9

Cartes de vœux

Imp. Courvoisier S.A.

Mélanges

MAISON

familiale ou petit local à louer à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre MB 25871, au bureau de L'Impartial.

Appartements demandés

2 PERSONNES tranquilles et solvables cherchent un appartement sans confort ou mi-confort, de 3 pièces, pour tout de suite ou époque à venir. - Téléphoner de 8 heures à 18 heures au (039) 3 26 44, ou écrire sous chiffre M M 26044, au bureau de L'Impartial.

Demandes d'emplois

PERE NOEL offre ses services. - Tél. (039) 2 64 87.

PEINTRE en bâtiment français cherche emploi dès le mois de janvier. - S'adresser Le Crêt-du-Loche 10, M. Yves Brenel.

Chambres demandées

COUPLE cherche studio meublé le plus tôt possible. Ecrire sous chiffre JI 25886 au bureau de L'Impartial.

MONSIEUR sérieux cherche studio de 2 pièces. - Tél. au (039) 2 28 02, pendant les heures de bureau.

Chambres à louer

CHAMBRE indépendante, chauffée, avec eau chaude et froide, à louer rue des Fleurs 6, La Chaux-de-Fonds, 1er étage, tél. (039) 3 26 91.

A vendre d'occasion

A VENDRE un train électrique complet Wesa, Fr. 120.-. Tél. (039) 2 16 56.

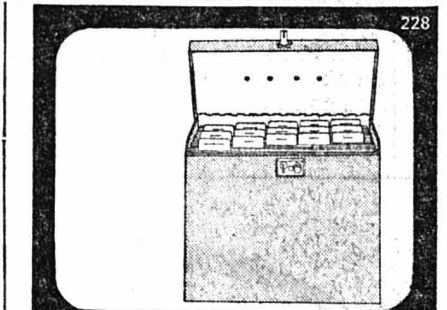
A VENDRE souliers de ski Raichle No 43, ainsi qu'un manteau dame taille 38-40 doublé matelassé. - S'adresser au bureau de L'Impartial. 26079

A VENDRE poussette moderne en bon état, 80 francs. - Téléphoner au (039) 3 56 73.

A VENDRE bottines de patinage en blanc No 32 et 33, le tout 50 francs, chaussures ski dame No 5 1/2, double lacage, en noir, 60 fr., le tout en très bon état. - Téléphoner au (039) 3 22 68.

A VENDRE 2 luges Davos 90 et 110 centimètres de long, 2 paires ski 170 et 190 centimètres long. - S'adresser Jardinière 127, 3e étage, gauche.

A VENDRE 1 divan turc, 1 table de salon, 4 fauteuils, en très bon état. - Tél. (039) 2 58 08.



Elle est rayonnante, car elles sont uniques, les **caissettes Mono-Box** en tôle d'acier de Neher. La Mono-Box garde ses lettres, documents, carnets d'épargne, etc., derrière ses parois ininflammables et sous serrure. Elle existe en 2 grandeurs et coûte avec 15 dossiers Mono-Map Fr. 56.40, avec 25 dossiers Mono-Map Fr. 79.30. Rien de plus clair. Achetez Neher! Neher S.A. Berne

A VENDRE avantageusement un divan-lit avec coffre et entourage. - Téléphone (039) 3 43 76

Perdus et trouvés
PERDU chevalière or avec armoire, sur le chemin du Mont-d'Amin. Tél. (039) 7 12 78.

PERDU poupée. La personne qui aurait pris une poupée sur la vitrine du Petit Poucet est priée de la rapporter au bureau de L'Impartial ou tél. au (039) 3 55 71.

PERDU chat noir, récompense. - Tél. (039) 3 25 45.

Restaurant de la **CAVE NEUCHATELOISE**
Terreaux 7, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 85 88

cherche
**SOMMELIER
FILLE de BUFFET
COMMIS de CUISINE
ou AIDE CUISINIER
GARÇON de CUISINE**

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Entreprise de transport de Neuchâtel cherche pour le 1er mars 1968

CHAUFFEUR DE TRAIN ROUTIER

expérimenté. Transports en Suisse seulement. Salaire élevé dès le début. Offres sous chiffre AS 64.537 N, aux Annonces Suisses S.A., 20001 Neuchâtel.

Cherchons pour date à convenir

conciergerie

s'occupant des travaux internes d'un établissement moderne. Sachant travailler seul. Convient pour aide-mécanicien, installateur ou autres. Nous offrons place stable, bon traitement. Logement moderne à disposition.

Prière de faire parvenir les offres à la

Direction de la Maison d'internement,
Pré-aux-Bœufs, 2615 Sonvilier.

Boulangier

est cherché pour les nuits du vendredi au samedi.

Faire offres sous chiffre TZ 25905, au bureau de L'Impartial.

Cherchons

TERMINEURS

tous calibres 5 1/2" à 13". Egalement calendriers et automatiques (qualité C. T. M.)

Faire offres avec prix, livraisons mensuelles et références à Case postale 41530, 2300 La Chaux-de-Fonds.



CORUM

RIES, BANNWART & CO.
Fabrique d'horlogerie soignée
La Chaux-de-Fonds

cherche pour date d'entrée à convenir

horlogers complets

qualifiés. Possibilité de formation à la retouche.

S'adresser 107 h, rue du Parc, tél. (039) 3 17 15.



engage

1 DÉCOLLETEUR

Nationalité suisse ou permis d'établissement. Contingent étranger complet. Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à Universo S.A., bureaux centraux, Léopold-Robert 82, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Vient de paraître un nouveau roman de A.-L. Chappuis

luxueusement relié, dans la collection des Editions MON VILLAGE

QUE REVIENT LE SOLEIL...

Un roman que vous voudrez lire... - Un roman que vous aimerez lire... Peut-être LE MEILLEUR, sans doute LE PLUS CAPTIVANT des ouvrages de cet écrivain romand. Un livre qu'on ne peut plus lâcher après en avoir lu les premières pages.



Le délicat problème de la belle-mère et de la belle-fille appelées à vivre sous le toit de la même ferme. Un sujet d'une constante actualité, que l'auteur traite en connaisseur pour vivre au milieu du monde rural. Un drame d'une rare puissance, traité avec tact et sagacité. Un roman que vous lirez d'un trait.

QUE REVIENT LE SOLEIL...

Un livre du terroir que le terrien aimera sans aucun doute, mais que le citadin appréciera tout autant puisque l'auteur le transportera au cœur d'un drame paysan, dans un univers champêtre magnifiquement dépeint.

UN ROMAN POUR OFFRIR
OU VOUS OFFRIR

A nouveau disponibles: LA MOISSON SANS GRAIN et QUAND LA GRELE ET LE VENT... - en édition reliée.

DE MERVEILLEUX LIVRES
DANS UNE MERVEILLEUSE
COLLECTION

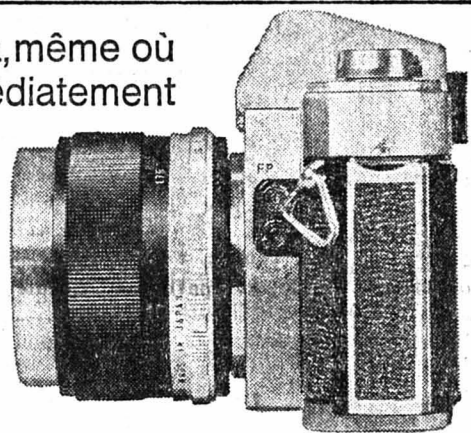


260 pages
relié
dos gaufré or
Fr. 9.-
seulement

ATTENTION: A.-L. Chappuis dédicacera son roman à La Chaux-de-Fonds le samedi 16 décembre, dès 14 h. 15, à la LIBRAIRIE LUTHY, av. Léopold-Robert 48.

Veillez instamment réserver votre volume à l'avance, vu la forte demande, au tél. (039) 2 10 43.

Qualité - là, même où
l'œil ne la décèle pas immédiatement



mamiya/sekor TL

il vous suffira de prendre quelques photos pour constater, sans le moindre doute possible, que les diverses optiques du mamiya/sekor TL sont de tout premier ordre. On n'admira pas seulement par politesse les photos que vous ferez avec le mamiya/sekor, cet appareil révolutionnaire.



Demandez un prospectus détaillé à Theo Beeli, Höhenweg 22, 8032 Zurich, Téléphone 051 53 42 42

M-3/ TM 67128 >|

Papeterie en
coffret - cadeau sélect

Tél.
2 27 09

Librairie
Papeterie

Métropole
Rue des Armes-Réunies
LA CHAUX-DE-FONDS

CONFISERIE - TEA ROOM

MIRABEAU

POUR LES FÊTES

NOS BISCÔMES AU MIEL
et notre spécialité

BISCÔMES À LA NOISETTE
avec inscriptions des prénoms

GRAND CHOIX EN MASSEPAIN ET
DIFFÉRENTS ARRANGEMENTS
EN PRALINÉS
exposés dans nos vitrines

FAITES VOS COMMANDES ASSEZ TOT
nous vous en remercions

Tous les samedis et dimanches
NOS TRESSÉS AU BEURRE

Se recommande: Famille H. Rothenbühler
Rue Neuve 7 Tél. (039) 3 12 32

A REMETTRE A NEUCHÂTEL

IMPORTANT BAR À CAFÉ

Agencement et matériel à l'état de neuf.
Chiffre d'affaires élevé, bail de longue durée.
Affaire très intéressante.

Faire offres sous chiffre P 55164 N, à Publicitas SA, 2300 La Chaux-de-Fonds.

EGET

ÉLECTRICITÉ
GEORGES SCHNEIDER

Jaquet-Droz 60

2e étage

Tél. (039) 3 37 92 La Chaux-de-Fonds

a ouvert son département

Salon des Arts Ménagers

avec toute la gamme d'appareils électro-ménagers

Service de vente

AEG

Service après vente

Ouverture de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Action de décembre:

pour l'achat d'un frigo

d'un congélateur

d'une cuisinière

d'une machine à laver

reprise de vos
anciens appareils
jusqu'à Fr. 300.-

**Nouveau! demandez la documentation
de notre système
de location-vente avec assurance**

Notre salon-lavoir fonctionne journalièrement de 8 h. à 19 h.
Nous cherchons et livrons le linge à domicile.

Tarif: lavage, Fr. 2.- + poudre
repassage: demandez notre liste de prix.

Une gentille attention sera offerte
à tout acheteur pendant la 1^{re} quinzaine de décembre.

VOLTA

Avec VOLTA
tous les sols
brillent!
brillent!
brillent...



Vente exclusive chez
le spécialiste électricien

Vendu à La Chaux-de-Fonds par

C. REICHENBACH

Electricité - Radio - Télévision

Avenue Léopold-Robert 70 Tél. (039) 2 36 21

VERBIER

La sécurité de votre placement

Appartements à vendre

3 pièces Fr. 100.000.-

4 pièces Fr. 115.000.-

studios Fr. 46.000.-

Agence immobilière J. Vittef.
Tél. (026) 7 18 92 - 7 16 79.
Verbier (Suisse).

Machines à laver neuves
cédées avec gros rabais

Les meilleures marques, 24 mois de
crédit sans intérêt. Prospectus et
conditions: A. FURNACHON,
2022 BEVAIX, tél. (038) 6 63 37.

Italie - Entreprise commerciale pour le
mûrissement du fromage parmesan «Par-
migiano», avec siège au Nord de l'Italie,
et complexe industriel de conserverie
avec usines au Nord et au Sud de l'Italie,
à vendre, même séparément. Ecrire à
Publiman, casella 157-T, 20100 MILAN.

Un fleuron de plus pour le Club des Patineurs de La Chaux-de-Fonds René-Laure Hitz obtient la médaille d'or suisse

Lors des récentes épreuves de Genève, une Chaux-de-Fonnière, membre du Club des Patineurs, a conquis de très brillante façon la plus haute distinction helvétique : la médaille d'or ! Elle est la quatrième à avoir eu cet honneur au sein du grand club présidé par M. Favre, si nos renseignements sont exacts. N'atteint pas ce niveau élevé du patinage qui veut !



La Chaux-de-Fonnière Christiane Boillod a également contribué au succès de René-Laure Hitz.

Etudiante studieuse

Agée de 16 ans — elle est la plus jeune Chaux-de-Fonnière à avoir acquis cet honneur — René-Laure Hitz suit actuellement les classes du Gymnase et se montre excellente élève. D'abord très sympathique bien qu'un peu timide, elle a bien voulu répondre à quelques questions à l'intention de tous les fervents du patinage et ils sont nombreux.

Quand avez-vous débuté ?

— Très tôt. C'est-à-dire à l'âge de 7 ans.

Et la compétition ?

— Une année plus tard je devenais membre du Club des patineurs et je faisais mes premiers pas « sous commande ». Je devais suivre les leçons de M. Inauen, alors professeur, durant 4 ans.

Quels ont été vos autres enseignants ?

— Après M. Inauen, j'ai suivi durant une année les cours de Mlle Anna Walter, au Locle, puis Christine Boillod lui a succédé durant deux ans. Depuis une année je suis placée sous la direction de Mme Rigolet. J'ai également été conseillée durant quelques mois par l'ancien Chaux-de-Fonnier, André Calame.

Vos premiers succès ?

— Ils remontent à 1959, année où j'ai remporté la médaille du Club des Patineurs de La Chaux-de-Fonds.

Et les autres ?

— Par la suite je devais remporter la médaille de bronze (1961), puis la médaille d'argent en 1963. La petite médaille d'or lui succé-

daît en 1965 et, enfin, cette année je recevais la médaille d'or à la patinoire des Vernets, à Genève. (Réd. Il s'agit de la plus haute distinction helvétique si l'on excepte les titres nationaux).

Suivez-vous une préparation spéciale ?

— Certes. Je suis les cours de « mon » professeur durant 4 heures par semaine au maximum, ce qui est relativement peu. Mais mes études passent avant tout !

Et durant l'été ?

— Là non plus, pas de préparation spéciale (lire à la maison), mais depuis 3 ans je me rends à Villars durant un mois où nous travaillons avec mes camarades de club sous la direction de Mme Rigolet.

Quels sont vos objectifs ?

— Je prendrai part aux championnats romands qui se dérouleront à La Chaux-de-Fonds les 16 et 17 décembre en catégorie A. Puis ce seront, dans la même catégorie, les championnats suisses à Zurich (6 et 7 janvier). (Réd. : Rappelons à tous les fervents du patinage que René-Laure Hitz s'est classée 2e des championnats romands, à Villars, en 1965).

Quels sont vos chances dans ces compétitions ?

— Je n'ai pas grande ambition, si ce n'est de faire honneur à ma médaille d'or. Ce n'est pas toujours un avantage de patiner devant son public... On redoute parfois... les « copains » sur le bord de la piste ! (Réd. : A « ceux-ci » de démentir René-Laure en l'encourageant durant ses concours). Pour les championnats suisses, il est évident que j'espère très bien m'y comporter...

Vos projets d'avenir ?

— Grâce à la compréhension et à l'aide de mes parents j'aimerais poursuivre mes études. Tout d'abord le bachelot, puis une carrière d'architecte me combleraient.

Et le patin ?



Renée-Laure et « son » professeur (photos Schneider)



Mme Rigolet actuellement responsable de l'entraînement de René-Laure Hitz.

— Je poursuivrai mes efforts dans cette discipline. Je pourrai ainsi, plus tard, donner durant l'été des leçons ce qui me permettrait de « voyager », si l'on peut dire, à bon compte !

Avez-vous déjà fait profiter « autrui » de votre jeune savoir ?

— Oui, chaque samedi, nous sommes avec quelques camarades à la disposition des membres du club.

Bonne et double chance...

C'est en souhaitant plein succès à cette toute jeune sportive, tant dans sa carrière civile que sportive, que nous avons pris congé de René-Laure Hitz. Elle a su, malgré ses récents succès, conserver la « tête froide » et elle sera appelée à faire encore parler d'elle au cours des années à venir.

Qui sait ? Peut-être un jour construira-t-elle... en tant qu'architecte — une patinoire couverte ? (Pas à La Chaux-de-Fonds... car il y a « belle turette » que nous l'aurons... Du moins ce sont là des vœux unanimes).

Au succès de René-Laure Hitz, associons ses différents professeurs et plus particulièrement « celui » actuellement en charge : Mme Rigolet.

André WILLENER.

Coupe des coupes : Milan - Vasas Gyöer, 1-1 Les Italiens qualifiés

A Milan, au stade San Siro, devant 20.000 spectateurs, l'AC Milan et Vasas Gyöer ont fait match nul 1-1, score acquis à la mi-temps, en match retour comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Le match aller s'étant terminé sur le score nul de 2-2, l'AC Milan est qualifié pour les quarts de finale, les buts marqués en déplacement comptant double.

Dès le début de la rencontre, les Milanais dominèrent mais la plupart de leurs offensives furent annulées par le hors jeu que pratiquèrent fort intelligemment les défenseurs hongrois. Alors que la pression des Italiens s'accroissait, sur une contre-attaque, Szabo, servi par Varsanyi, ouvrit la marque à

la 7e minute. Les Milanais durent attendre la 21e minute pour égaliser par l'intermédiaire de Prati, qui reprit de la tête un coup franc tiré par Rivera. En seconde mi-temps, le jeu dégénéra quelque peu, les Hongrois se montrant trop violents. Les Italiens contrôlèrent aisément les réactions toujours dangereuses de leurs adversaires et préservèrent le résultat nul qui les qualifiait.

Aux ordres de l'Allemand Fritz Helmut, les équipes se présenteront dans les compositions suivantes :

MILAN : Belli ; Anquletti, Schnellinger ; Trappattoni, Malatrasi, Rosato ; Hamrin, Lodetti, Prati, Rivera, Rognini. VASAS GYÖER : Toth ; Klegevič, Orban ; Iszaki, Nelli, Kiss ; Stolcz, Varsanyi, Gyöerfi, Somogy et Szabo.



Malgré Anquletti et Trappattoni (No 4), Szabo ouvre la marque pour Vasas. (bélino AP)

Coclet Morand joue de malchance

Le mauvais sort s'acharne véritablement sur Raymond Morand. Il y a quelques jours seulement, le médecin le débarrassait du plâtre qui enrobait sa cheville brisée. Hier matin, alors qu'il se rendait chez son coiffeur, il a malencontreusement glissé et est tombé lourdement sur le sol. La cheville de l'entraîneur du FC Cantonal, encore mal remise, s'est ainsi fissurée.

Le sympathique Coclet devra ainsi rester longtemps encore sans remettre les chaussures à crampons. C'est vraiment ce qui s'appelle jouer de malchance.

Mexique - Hongrie 2-1

En battant la Hongrie par 2-1 (mi-temps 1-1), la sélection nationale du Mexique a remporté, au stade Aztèque

de Mexico, terrain où se déroulera la finale de la prochaine Coupe du monde, une des victoires les plus importantes de l'histoire de son football. C'est, en effet, le premier grand succès des Mexicains depuis leur victoire sur la Grande-Bretagne, également à Mexico, en 1959. Les deux équipes se rencontreront à nouveau vendredi à Guadalajara.

Poids et haltères

Nouveau record du monde

L'agence Tass annonce que le poids moyen Nikolai Khorochaiev a amélioré de 0 kg. 500 son propre record du monde du développé avec 165 kg. 500, au cours d'un tournoi militaire d'haltérophilie à Krasnodar.

Aux trois mouvements, Khorochaiev a totalisé 472 kg. 500, ce qui représente l'une des meilleures performances enregistrées cette année.

LE POINT DE VUE DE SQUIBBS Au terme du 1er tour du championnat

Nous voilà à mi-course du championnat suisse de football 1967-1968. Il est particulièrement intéressant parce que de nombreux clubs ont changé d'entraîneurs, cet été, et ont imprimé une cadence nouvelle à plusieurs de nos équipes. Quand donc on parle des performances des clubs, par rapport à leurs prestations antérieures, on doit tenir compte de ce facteur qui modifie la situation. Pas toujours par une amélioration immédiate au classement ! Il en est qui travaillent à la refonte de l'équipe-fanion. Ils introduisent dans cette dernière des jeunes ou cherchent tout au moins à en éliminer certains aînés, qui furent sans nul doute des vedettes, mais qui ne tiennent plus le rythme actuel. Aussi est-il instructif de faire certaines comparaisons.

Celles-ci sont faciles. Il n'est que de prendre le classement du championnat qui a pris fin en juin dernier.

En LNA le champion était Bâle. Au terme du premier tour de la présente compétition il est au 3e rang, à 4 points du nouveau leader. Il s'agit des Grasshoppers qui, au terme du championnat précédent, terminaient au 4e rang, à 8 points du premier ! Les « Sauterelles » ont donc accompli le redressement qu'elles souhaitaient depuis six saisons et pour lequel leurs dirigeants ont fait des sacrifices financiers considérables, longtemps improductifs. Les voilà renouant avec leur glorieux passé, sans qu'on puisse dire que cela durera jusqu'en juin prochain ? Il est des efforts qui se paient. Tout dépendra de la détente que leur donnera la pause hivernale.

COMPARAISONS

Derrière le champion d'automne, à deux points seulement se trouve le FC Lugano, toujours à l'affût d'une défaillance de celui qui le précède. C'était déjà le cas, il y a tantôt six mois, mais les Tessinois n'avaient qu'un point de moins que les Rhénans ! Ils étaient alors ex-aequo avec l'autre grand club des bords de la Limmat, le FC Zurich qui, actuellement n'occupe que le 5e rang, ex-aequo avec le Lausanne-Sports. Les poulains de Mantula, malgré toutes les critiques qu'on a pu adresser à Kubala et Brodmann, ne paraissent point pour l'instant, avec 6 points

de retard sur le leader, aussi forts que la saison dernière.

COUP D'OEIL ROMAND

A mi-course de la présente compétition un club romand se hisse au niveau des 4 « grands » actuels. C'est le Lausanne-Sports. C'est d'autant plus inattendu que les Vaudois avaient terminé le précédent championnat au 10e rang. La paire Rappan - Vonlanthen leur a été bénéfique, après un début qui ne fut pourtant pas facile. En revanche, en juin dernier, c'est Servette qui occupait cette 5e place malgré toute la science de Snella (cela aussi constitue un élément qui doit faire réfléchir) les Genevois sont logés au 10e rang. Même déchéance pour Sion, à 6 mois de distance, qui tombe du 6e au 12e rang et dont l'avenir est périlleux. Il n'en est pas de même pour Bienne. Les Seelandais, qui avaient frôlé la relégation, l'été dernier, se sont magnifiquement repris et sont remontés d'une branlante 11e place à une réjouissante septième.

DE LUCERNE A LA CHARRIERE

Mais l'exploit du premier tour de ce championnat, c'est Lucerne qui l'a accompli. Le tenant du titre de LNB est parvenu, dans la catégorie supérieure, à se hisser au 4e rang, ce qui est remarquable. On remarquera que c'est un vétéran français qui a mené Grasshoppers au 1er rang et un vétéran allemand, qui, par ses conseils et encore sa participation effective, a relevé les Wals-taetten. Question d'expérience ! Quant au FC Chaux-de-Fonds dont la position n'était guère enviable à la fin du précédent championnat, puisqu'il avait dû disputer un match décisif contre Winterthour, pour terminer au 12e rang, il est en bien meilleure posture au 9e, et ne paraît plus devoir connaître les affres du passé.

L'EXPLOIT DE FRIBOURG

Winterthour trône en LNB. C'était à prévoir. Il est talonné par Wettingen qui se tenait déjà derrière les deux premiers de la saison dernière. Mais si Xamax est toujours 6e, si UGS ne fait pas mieux que précédemment, si Moutier, sur la planche savonneuse, paraît

glisser comme naguère, un club romand réédite dans cette série l'exploit de Lucerne dans l'autre. Il s'agit du FC Fribourg qui, jailli, dans les circonstances que l'on sait, de 1re ligue, occupe une superbe 4e place, ex-aequo avec Aarau, qui termina précédemment à ce rang, en juin. Les « Pingouins » sont la révélation de cette demi-saison et leurs ambitions ne s'arrêtent pas là. Telles sont les remarques que l'on peut formuler au moment où, Coupe et match international mis à part, on baisse le rideau sur le football helvétique.

SQUIBBS.

Voir autres informations sportives en page 31



Choose 'Black & White' the Scotch that's BIG on flavour

Sole distributor for Switzerland: Pierre Fred Navazza, Genève



Ève appliquée, René-Laure Hitz ne manque ni de qualités, ni de charme !

LES BELLES FOURRURES

LES BEAUX CADEAUX



modèle
Jeanne Lanvin
BREITSCHWANZ
AUX MILLE REFLETS

Canton

LA CHAUX-DE-FONDS
LAUSANNE



Offrez à votre organisme un bain de soleil SOLIS quotidien.

Le moderne soleil SOLIS N° 142 distribue des rayons ultra-violet et infra-rouges bien-faisants, prend peu de place et se transporte facilement. En couleurs modernes à partir de Fr. 98.— dans les magasins spécialisés

Cet appareil SOLIS est en vente chez

C. REICHENBACH

Electricité - Télévision - Radio
Léopold-Robert 70 Tél. (039) 2 36 21
La Chaux-de-Fonds

Garage des Montagnes
Avenue Léopold-Robert 107
LA CHAUX-DE-FONDS



GARANTIE
3 MOIS
Voitures
hivernées
sur demande

marques	années	km.	Fr.
ID 19	1966	47 000	8800.—
ID 19	1966	70 000	6950.—
ID 19	1963	64 000	5000.—
ID 19	1963	65 000	5000.—
ID 19	1961	72 000	3450.—
ID 19	1960	70 000	2950.—
ID 19	1960	100 000	2750.—
AMI Break		46 000	5000.—
AMI 6	1964	44 000	3250.—
2 CV	1963		2200.—
CITROËN fourgon H			6500.—
404	1964	65 000	4800.—
CHEVY II			
	1962	53 000	4500.—
AUSTIN 1800			
	1965	48 000	5000.—

GAIN ACCESSOIRE
RÉGULIER

pour la distribution de revues hebdomadaires chaque mercredi dans le quartier de l'Usine à gaz. Convientrait pour famille ayant de grands enfants. Faire offres sous chiffre 18.984, à Publicitas, Delémont.

Si, par hasard,
vous avez besoin

d'argent

...alors
que la Banque Rohner
vous est encore inconnue

C'est le moment:
Devenez notre client! Notre slogan est:
« Confiance pour confiance ». Depuis toujours nous nous basons sur le principe que, ensemble, tout va mieux. Vous avez besoin d'un prêt - adressez-vous donc à la Banque Rohner. Vous ne sauriez trouver un meilleur partenaire. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
3001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir,
récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 233922 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ VI/337

● CINÉMAS ●

CCRSO - Tél. 2 25 53 20 h. 30
18 ans

Le grand succès parisien
Mireille Darc, Hardy Kruger, Maurice Biraud
LA GRANDE SAUTERELLE
Dialogue de Michel Audiard
C'est distrayant, allègre, pétillant d'humour
émaillé de suspense

EDEN - Tél. 2 18 53 20 h. 30
16 ans

Prolongation 2e semaine
ON NE VIT QUE DEUX FOIS
Panavision-Technicolor Parlé français
Succès énorme du tout nouveau James Bond 007
avec Sean Connery
D'après l'œuvre de Ian Fleming

PALACE - Tél. 2 49 03 15 h. (séance privée)
20 h. 30

En grande première, l'œuvre osée et couronnée par
la CICAÉ Un film réaliste et pathétique 18 ans
LA FUGUE

« Une femme et une femme »
Ce n'est pas un film scandaleux, mais douloureux, humain
Le « Bon Film »: **LES BAS-FONDS**, Jovet, Gabin, 18 ans

PLAZA - Tél. 2 21 23 Prolongation 2e semaine 20 h. 30

Le film le plus extraordinaire de l'année
Le miracle de la naissance... Le planning familial...
UN MEDECIN CONSTATE...

Tout ce que doit savoir une femme moderne...
Ce film traite un sujet jusqu'ici tabou
Parlé français 16 ans Location dès 13 h. 30

RITZ - Tél. 2 93 93 20 h. 30

En grande première
Alec Guinness, Senta Berger, George Segal dans
LE SECRET DU RAPPORT QUILLER
Le plus angoissant et le plus original
des films d'espionnage!
Technicolor-Panavision

SCALA - Tél. 2 22 01 20 h. 30

Anthony Perkins, Maurice Ronet, Yvonne Furneaux
dans un film de Claude Chabrol
LE SCANDALE

La plus diabolique des machinations policières
Un suspense digne de Hitchcock
En première vision 18 ans Techniscope-Couleurs

cinéma-théâtre abc
serre 17 tél. 3 72 22

CE SOIR à 20 heures 18 ans

HARA-KIRI

EXPOSITION
Henri Châtillon

Musée des Beaux-Arts
de La Chaux-de-Fonds

25 novembre au 10 décembre
chaque jour de 14 h. à 17 h.
dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.
Derniers jours

Salle de Musique, La Chaux-de-Fonds
Dimanche 10 décembre 1967
à 17 heures

BRAHMS

OUVERTURE TRAGIQUE

REQUIEM

Société chorale de La Chaux-de-Fonds
Chorale mixte du Locle

Ce concert est
placé sous le
patronage de
la Radio Suisse
romande

Orchestre de la Suisse romande

Simone Mercier, soprano
Philippe Huttenlocher, baryton

Direction: Robert Fallier

Location: Le Locle, Magasin de tabac Gindrat;
La Chaux-de-Fonds, Bureau du Théâtre, dès le lundi
4 décembre 1967. Pour les porteurs de bons et mem-
bres passifs, dès le vendredi 1er décembre 1967.
Prix des places de Fr. 5.— à 15.—.

**HÔTEL PATTUS
ST-AUBIN**

Sa brigade de bonnets blancs
pour flatter vos palais.
Son service de vestes blanches
pour vous entourer de prévenance.

Dimanche au menu:
rognonnade de veau aux morilles

LE BAR EST OUVERT

Réservez votre table pour les soupers dansants
de Sylvestre et du 1er janvier
Nouvel-An à midi: dîner de famille soigné
Téléphone (038) 6 72 02

GALERIE CIVETTA

Poste 11, Saint-Aubin (NE)

présente
sculptures récentes de
ROBERT JACOT-GUILLARMOD
dessin de
JEAN-FRANÇOIS FAVRE

25 novembre - 17 décembre 1967
14 h. à 20 h. - lundi fermé

**HÔTEL DE LA
CROIX FÉDÉRALE
LE CRÊT-DU-LOCLE**

Samedi 9 décembre, dès 20 h.

JASS AU COCHON

Se recommande, le tenancier:
L. Schneider, tél. (039) 3 33 95

**HÔTEL DE LA GARE
CORTÉBERT**

Ce soir dès 20 heures

**GRAND MATCH
AU COCHON**

Se recommande:
Famille Jean Howald



Dim. 10 déc. Dép. 13 h. Fr. 9.—

**MATCH
BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS**

Autocars GIGER
Cernil-Antoine 21 - Tél. 039/2 45 51

**Un cadeau
apprécié**

SICLI vous propose pour votre
voiture un extincteur Sicli
1 kg., à poudre sous pression
ABC, valable sur tous genres
de feux, à contrôle permanent
sans frais, au prix de 59 fr.

Pour votre MAISON, votre MÉ-
NAGE ou votre FABRIQUE,
vous pouvez louer ou acheter
toute une gamme d'extincteurs
choisis d'après vos risques.

Nos spécialistes se rendent sur
place pour vous conseiller.

Téléphoner ou écrire à Agence
SICLI, Charles Blanc, Bois-
Noir 23, 2300 La Chaux-de-
Fonds. Tél. (039) 2 73 51.

Le cinéma



cherche

DAMES

pour travail varié
(vestiaire, bar, offi-
ce). - Se présenter
ou téléphoner au
(039) 2 93 93.

ASTÉRIX

Tintin
Bibliothèque rose
Bibliothèque verte
Tout le livre d'en-
fant.

Tabacs-Librairie
DES FORGES
Marcel Sandoz
Numa-Droz 208

Tél. (039) 3 67 25

Lisez l'Impartial

VENDREDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

SUISSE ROMANDE

- 18.45 Téléjournal
18.50 Le Magazine
19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
19.30 Sylvie des Trois Ormes
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 La Maison sur la Colline
22.00 Avant-première sportive
22.30 En bref
22.40 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 Paris-Club
13.00 Actualités télévisées
15.05 Télévision scolaire
18.25 1970 - 75 - 80
18.55 Télé-philatélie
19.20 La maison de Toutou
19.25 Actualités régionales
19.40 L'Ane Culotte
20.00 Actualités télévisées
20.20 Panorama
21.30 Bienvenue
22.30 L'Ecole des Parents
23.00 Actualités télévisées

FRANCE II

- 14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.40 Kiri le clown
19.45 24 heures actualités
20.00 Trois petits tours
20.05 L'invention de Morel
21.35 Angoisse
23.05 24 heures actualités

SUISSE ALÉMANIQUE

- 14.15 Télévision scolaire. 16.45 La Gios-tra. 17.45 Mosaïque. 18.45 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. 19.25 Les idoles de nos parents. 20.00 Téléjournal. 20.20 Le point sur la situation internationale. 20.45 Michael Kramer. 22.40 Téléjournal. 22.50 L'homme à la recherche de son passé: la résurrection d'Angkor.

ALLEMAGNE I

- 16.40 Téléjournal. 16.45 Le sport équestre. 17.00 Suite à cinq faits divers. 17.55 Programme d'après-midi de la semaine prochaine. 18.00 Téléjournal. 18.05 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 21.00 Météo. 21.05 Reportages d'actualité. 21.00 Lectures prohibées, téléfilm. 21.45 Téléjournal. Nouvelles de Bonn. 22.15 Berta Garlan. 23.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.45 Informations. Météo. Télé-sports. 18.20 Plaque tournante. 18.55 Tammy, la jeune fille de la péniche, téléfilm. 19.27 Météo. Informations. Actualités. 20.00 Le monde parallèle ou la vérité sur l'espionnage. 21.00 Gitta et Horst, un rendez-vous en musique. 21.30 Prenez garde aux escrocs! 22.15 Informations. Météo. Actualités. 22.40 Sœur Pascaline, mystère du Mahen Age.

La Maison sur la Colline

Réalisateur américain né le 10 septembre 1914 à Winchester, Robert Wise réalisa d'excellents films comme «La Tour des Ambitieux», «The Sep Up», «Le Coup de l'Escalier», «Le Jour où la Terre s'arrêta». Il dirigea également «West Side Story», qui renouva la comédie musicale américaine, beaucoup grâce à la chorégraphie de Jérôme Robbins.

Les Nordiques suisses s'entraînent



Lorsque l'équipe d'«Avant-première sportive» s'est rendue à Saint-Moritz pour filmer l'émission de ce soir, le premier cours d'hi-

ver sur neige des skieurs de fond tirait à sa fin, et le travail de trois semaines semblait avoir été parfaitement assimilé par les neuf représentants de l'équipe suisse.

Pour les jeunes, Wenger, Kasper, Stüssi et Gyger, le fait d'entrer dans l'équipe au moment où celle-ci est placée dans les mains du Suédois Lennart Olsson, est sans contredit l'assurance de voir leurs qualités éclater sous peu au niveau international.

Il n'est besoin, en effet que de se souvenir des résultats d'Oslo, l'an dernier, pour pouvoir affirmer que, sous la direction du maître nordique, les skieurs suisses progressent considérablement.

Le fait que la Fédération suisse soit parvenue à s'assurer le concours de Lennart Olsson jusqu'à la fin des Jeux Olympiques de Grenoble, peut permettre à l'équipe nationale d'envisager, en une région où elle ne se sentira pas dépaycée, l'obtention d'une médaille olympique.

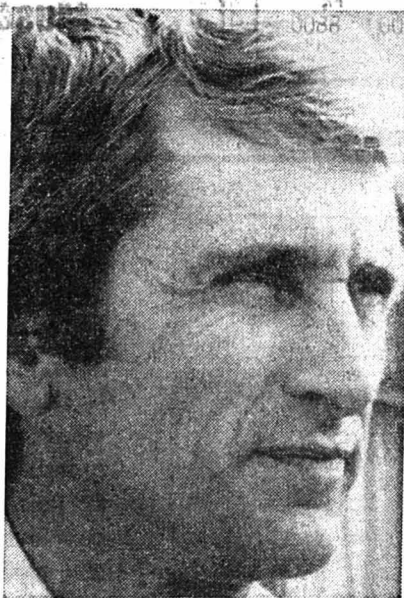
Mais là-bas, comme ce soir, la parole restera aux Konrad Hirschler, Josef Haas, Franz Kaelin et Denis Mast!

(TV romande 22 h.)

On verra samedi...

Euro-Party avec Marcel Amont

Au cours de cette émission de variétés internationales réalisée par Dieter Pröttel et présentée par Albert Reinsner, les téléspectateurs romands pourront entendre: Marcel Amont, Sheila, Tonia, Marion, Arlette Zola, Rex Gildo, Cliff Richard, The Shadows, Les Mefistos, Margot et Michael.



En plus des chansons de leur répertoire personnel, les invités d'Albert Reinsner interpréteront un pot-pourri de chansons françaises. (TV Romande).

Fiscalité et télévision

L'ORTF a entrepris une nouvelle campagne d'information pour démontrer aux chers téléspectateurs les mérites et les mécanismes de la TVA. Ces trois lettres n'ont rien d'aérien, en dépit des apparences. Elles qualifient plus subtilement la Taxe à la Valeur Ajoutée, dernière des diableries fiscales entrées en vigueur chez nos voisins. Au cours des deux prochaines semaines, des spécialistes expliqueront, au petit écran ce nouveau régime fiscal afin de faciliter l'effort d'adaptation. Pierre Dumayet a réalisé ces émissions pour le compte du Ministère des Finances.

TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

Dialogue avec deux lectrices

ENCORE LE PRIX FAREL

«C'était avec étonnement, pour ne pas dire effarement, que j'avais suivi cette émission (donc La course à l'argent. L'Eglise actuellement veut si bien être «dans le vent» qu'elle en oublie effectivement sa mission. Tout comme vous, je ne comprends pas que ce film ait été primé. Du reste, les émissions protestantes, y compris celles de l'ORTF, sont d'un telle pauvreté qu'elles n'apportent aucun témoignage ni réconfort.

Mme Hélène Huguenin, La Chaux-de-Fonds.»

L'avis de notre correspondante rejoint donc ceux exprimés ici même ces derniers temps. (Voir notre journal des 5 novembre et 1er décembre). Toutefois, Mme Huguenin va beaucoup plus loin que M. le pasteur Jacot-Descombes et moi-même, qui nous étions surtout interrogés sur la forme que doit prendre le témoignage de l'Eglise à la télévision. Elle rejette, en effet, non seulement le Prix Farel, mais encore toutes les émissions protestantes de la TV romande et de l'ORTF, avec un argument nouveau, l'absence de réconfort. Cette réserve fondamentale est intéressante: le débat s'élargit. Les émissions religieuses doivent-elles témoigner de la présence de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui ou s'adresser uniquement aux fidèles d'une Eglise pour leur apporter témoignage certes, mais encore réconfort? A cette question, ce sont les responsables des émissions reli-

gieuses qui doivent réfléchir. Pour notre part, nous pensons qu'une émission religieuse doit s'adresser à tous les téléspectateurs, croyants protestants, catholiques ou autres, et même incroyants, sereins ou tourmentés.

MADAME TV

(Voire notre journal du lundi 4 décembre)

«Vous n'êtes certes pas trop sévère en ce qui concerne l'émission Madame TV de samedi dernier, et je tiens à vous féliciter de votre prise de position.

«Je me trouvais devant le petit écran avec mes deux enfants de cinq et dix ans, ne sachant pas quelle attitude adopter. Fallait-il interrompre, fallait-il donner quelques explications? Tout en éprouvant un réel malaise, je me suis bornée à attendre les réactions de ma fillette de dix ans qui s'est contentée de trouver Mme Sulzerot très bien. Ouf! Je n'ai pas cherché à savoir ce que ma fillette a compris et ce qu'elle n'a pas compris, attendant d'éventuelles questions qui viendront peut-être encore. Je ne me suis jamais dérobée aux questions, mais comment expliquer ce comportement, vrai ou faux, de «gosses» de quatorze-quinze ans? Je suis d'accord avec vous, il s'agit d'une programmation scandaleuse.

«En vous remerciant d'avoir relevé une telle inconscience, je vous prie... etc...»

Mme Ginette Locher, La Chaux-de-Fonds.»

Je poursuivrai le dialogue avec Mme Locher demain. F. L.

IMPAR-RADIO

VENDREDI

SOTTENS: 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.35 10 - 20 - 50 - 100 I. 12.45 Informations. 12.55 Feuilleton. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pour les enfants sages. 14.15 Reprise de l'émission radioscilaire. 14.45 Pour les enfants sages! 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Au clair de ma plume. 20.00 Magazine 67. 21.00 Le concert du vendredi. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e Programme: 10.00 Grand-messe de l'Immaculée Conception. 11.00 De Gluck à Martini. 12.00 Midi-musique. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 A l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Charles Koechlin. 21.00 Carte blanche au Théâtre poétique. 22.00 Légèrement votre. 22.30 Idoles du jazz. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER: Informations-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00. — 6.20 Disques. 7.10 Nos animaux domestiques. 7.15 Disques. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 La nature, source de joie. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Mélodies. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Musique sud-américaine.

Météo. Actualités. 18.20 Ondes légères. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Mélange léger. 20.30 Kitsch, Quatsch & Co. 21.30 Présentation du nouveau film musical américain «Millie». 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30 Dansons comme à Madrid.

MONTE-CENERI: 12.10 Musique. 12.30 Informations. Actualités. 13.05 Danses modernes. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Intermède musical. 14.20 Visite d'un musée étrusque. 14.50 Chants de Mahler. 15.00 Heure sereine. 16.00 Chansons. 16.30 Orgue. 17.00 Symphonie. 17.55 Pot-pourri radiophonique. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Journal culturel. 19.00 Orchestres. 19.15 Informations. Actualités. 21.00 Ensembles modernes. 21.35 Pages de Ghedini. 22.05 La «Côte des Barbares». 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Fantaisie dans la nuit.

SAMEDI

SOTTENS: 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première 8.00 Miroir-flash. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00. Miroir-flash. 9.05 Le rail. 10.45 Les ailes. 12.00 Miroir-flash.

BEROMUNSTER: Informations-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00. — 6.20 Disques. 7.10 Nos animaux domestiques. 7.15 Disques. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 La nature, source de joie. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Mélodies. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Musique sud-américaine.

MONTE-CENERI: Informations-flash 6.30, 7.15, 8.00, 10.00. — 6.35 Bande sonore. 7.00 Musique. 8.30 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 12.00 Revue de presse.

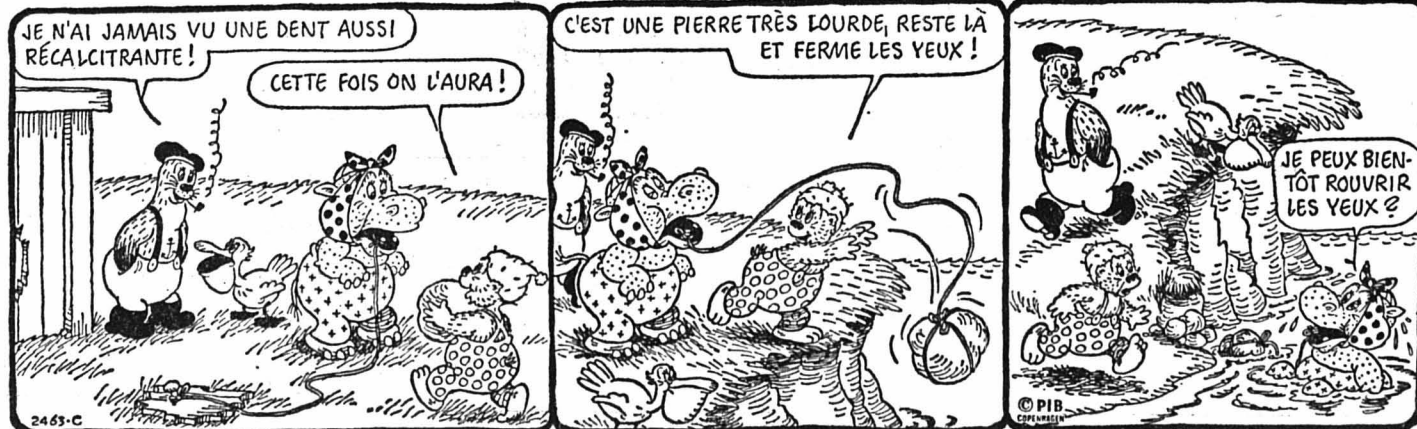
LES PIERREFEU

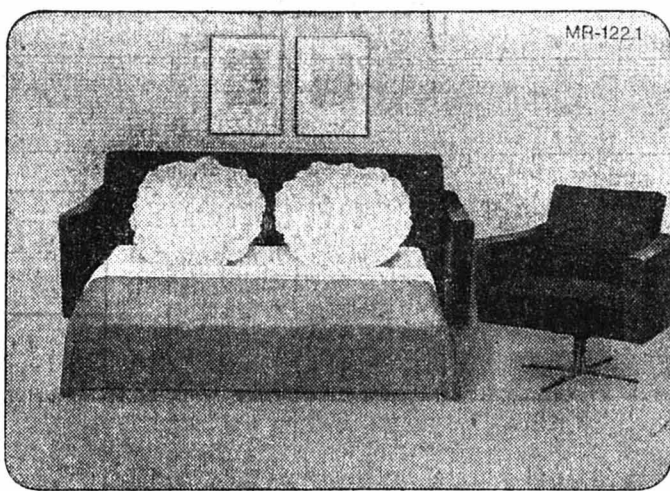
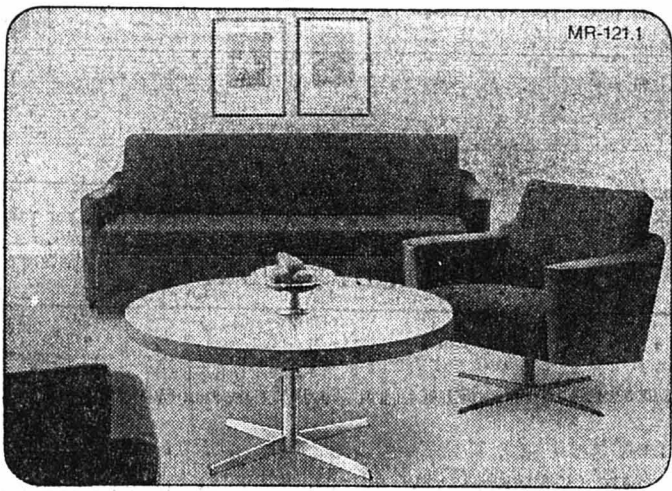


Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN





DUO

Un salon confortable avec double-lit.
Grâce à un mécanisme raffiné, le divan se transforme sans peine en double-lit.
Meubles suisses de qualité.

Fr. 1890.-

**Grand catalogue
Gratuit! de 48 pages en couleurs.**

Je m'intéresse à: _____
Nom: _____
Rue: _____
Numéro postal et lieu: _____

**Ne manquez surtout pas
de visiter notre exposition
de meubles rembourrés!**



**TOUS LES ÂGES
DE LA NAISSANCE À 20 ANS**

LAYETTES
ROBES
MANTEAUX
COSTUMES
PANTALONS
VESTES DE SKI
FUSEAUX
REPORTERS
etc... etc...

Chez le spécialiste des jeunes:

AU PETIT POUCKET 6, rue du Marché
2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 221 44

CADEAU à toute acheteuse
et à tout acheteur
de parfumerie

*un grand savon anglais MORNY
sous étui, valeur Fr. 3.90*

(achat minimum Fr. 15.-)
DÈS LE 9 DÉCEMBRE
dans les 5

Pharmacies Coopératives

LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE LES PONTS-DE-MARTEL

Seule occasion
Superbe poupée parlante, yeux dormeurs, longs sourcils, perruque peignable, robe de bal rouge, rose, bleue, jaune, article de luxe, 70 cm. 19.50
Magnifique poupée articulée, marchant, yeux mobiles, tournant la tête, cheveux peignables et disant « maman », 70 cm. Fr. 19.50
Ours en peluche pouvant grogner, membres articulés, brun ou blanc, 70 cm. 17.50
Camion basculant en bois avec remorque, solide et élégant, roues métalliques av. pneus en caoutchouc, 85 cm. de long, couleurs vives, laqué Fr. 16.50
Spécialisé pour loto et tombola. Envoi contre remboursement avec droit de renvoi.
MAISON TEWIS
4249 Wahlen p. Lau-fon, tél. (061) 89 64 80

5 tapis
neufs, superbes mi-lieux moquette, 260 x 350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz, Fr. 190.- pièce (port compris)
G. KURTH
1038 BERCHER
Tél (021) 81 82 19

**Un cadeau
toujours
apprécié**

Ch. WEBER
12, rue Fritz Courvoisier
MAROQUINERIE

Rossignol

**ROSSIGNOL C'EST LE SKI,
LE SKI FONCTIONNEL!**

A La Chaux-de-Fonds, en vente chez:
Kernen Sport, Crêt-du-Loclé
"Au Printemps", avenue Léopold-Robert

Demandez nos prospectus directement à: **Haldemann + Rossignol Skis AG, 6010 Kriens**

PIERRE RIEBEN ACTUAIRE SA, engage une
employée
à laquelle sera donnée la formation nécessaire pour devenir
aide-actuaire

Il s'agit d'un poste de confiance, avec perspectives d'avancement.

La titulaire bénéficiera de conditions de travail agréables dans des locaux modernes; son salaire correspondra à ses connaissances, acquises et à acquérir, et les divers avantages sociaux qui lui seront réservés sont ceux qui vont de pair avec une entreprise en plein développement.

Les candidates qui possèdent:
— une solide formation comptable;
— du goût pour les chiffres;
— des aptitudes pour un travail précis et indépendant,
voudront bien présenter leurs offres manuscrites à
PIERRE RIEBEN ACTUAIRE SA, case postale 62, 2034 Peseux.

DÉCALQUEUSE
pour fonds de boîtes

OUVRIÈRE
connaissant si possible le pantographe sont demandées. On mettrait aussi au courant personnes habiles. S'adresser à M. Willy Vaucher, rue Daniel-JeanRichard 13, La Chaux-de-Fonds.

Cercle de l'Union, Fontainemelon, cherche

SOMMELIÈRE
Congés: dimanche et lundi. tél. (038) 7 11 56.

A BIENNE ET DANS SON DISTRICT

DEVANT LA CHAMBRE CRIMINELLE DU CANTON DE BERNE Condamnation pour un père indigne

Hier, la Chambre criminelle bernoise a siégé à Bienne sous la présidence de Me H. Leist, assisté de Mes Dreier et Haenssler, tous deux juges de tribunal à Bienne.

Elle a jugé un triste père, M. K., âgé de 48 ans, tour à tour jardinier, manœuvre, magasinier et dès le printemps 1964 et jusqu'au moment de son arrestation, en automne 1967, a commis des attentats à la pudeur des enfants, et d'une mineure âgée de plus de 16 ans, de manière répétée sur sa propre fille-tée née en octobre 1950. Le coupable a commis ces délits bien que l'enfant ait cherché à se défendre.

K. n'est pas au bénéfice d'un bon certificat de moralité. Il s'adonnait parfois à l'alcool et incapable de se tenir

en place, il a changé maintes fois de travail et a déménagé dans de nombreuses localités. Son défenseur, Me R. Krill, avocat à Bienne, a relevé que le rapport du psychiatre contribuait à une légère diminution de la responsabilité de l'inculpé et a mis en évidence l'attitude positive de K. durant l'instruction et l'audience qui a tout avoué et pris sur lui la responsabilité de sa conduite perverse.

La Chambre criminelle a condamné ce père indigne à trois ans et demi de réclusion, sous déduction de la préventive subie, soit 75 jours, à la privation des droits civiques pour trois ans, au paiement de tous les frais de procédure. K. sera incessamment reconduit au pénitencier de Witzwill. (ac)

Le différend de la Caisse de pension: rapport final

La Commission de surveillance du Conseil de ville biennois sur la caisse d'assurance soumet au Conseil de ville le rapport final au sujet du différend de la Caisse de pension. La commission considère que le rapport de la Commission de gestion du 30 avril 1964 s'est prononcé sans équivoque sur la question si les sommes ont été versées à bon droit ou indûment. La Commission de gestion avait constaté que les sommes avaient été versées sans base légale. D'après la Commission de surveillance «le passage du conseiller municipal Koenig dans la caisse d'assurance de l'administration fédérale a apporté une réponse supplémentaire à la question. M. Koenig n'a pas été crédité alors de la somme fixée selon contrat de réciprocité, mais seulement du montant requis, déduction faite des sommes payées en 1961».

Pour la Commission de surveillance aussi «la décision du Conseil exécutif ne constitue pas une preuve de la légalité des remboursements». Pourtant après plusieurs démarches «s'était évanouie notre dernière chance de faire la lumière juridiquement sur l'affaire», constate la commission. Elle s'occupe ensuite de l'exception de la prescription et conclut: «Si l'on admet que les sommes versées naguère l'ont été indûment, elles peuvent donner lieu à restitution au titre de l'enrichissement illégitime. Mais ce droit n'est pas éternel: il est soumis à la prescription. Et celle-ci ayant pris effet, la restitution ne peut juridiquement plus être prescrite».

La Commission remarque: «Au vu de l'exception de prescription, il eût été tout au plus possible, de récupérer des bénéficiaires, à titre bénévole, une partie des sommes remboursées à l'époque».

En résumant ses considérations, la Commission déclare: «La décision du Conseil municipal de 1961 d'assumer ces remboursements en vertu de la réglementation 1943-55, était politiquement imprudente, quand bien même le Conseil exécutif arrive à la constatation qu'elle était soutenable».

Une clarification juridique sans équivoque s'est révélée impossible, en ce que la direction cantonale de la justice a jugé qu'un arrêté du Conseil municipal, qui, dans le délai prévu, n'a pas été attaqué ni été abrogé par l'administration, ne saurait être déclaré nul par un tribunal arbitral. (ats)

Les accidents mensuels de la route

Quarante-huit accidents de la circulation se sont produits à Bienne durant le mois d'octobre dernier. Ils ont fait deux morts et vingt-huit blessés et causé pour plus de 65.000 fr. de dégâts matériels. (ac)

La braderie biennoise 1968

La braderie biennoise a lieu selon le règlement en principe le premier dimanche de juillet et le samedi qui précède. En 1968, les dates à retenir seraient donc les 6 et 7 juillet. Or, les vacances scolaires commenceront le 29 juin, les vacances horlogères le 6 juillet et les soldes s'ouvriront le 4. C'est pourquoi, le Conseil municipal s'est déclaré d'accord de fixer exceptionnellement la braderie en 1968 aux 29 et 30 juin. (ac)

Vers une généreuse réalisation sociale

En juin 1958, une motion de M. Auguste Rial était déposée au Conseil de ville en vue d'instituer une maison d'accueil pour femmes seules avec leurs enfants d'âge pré-scolaire. Le motionnaire et ses cinq signataires invoquaient les difficultés que rencontrent les mères veuves, divorcées, abandonnées et célibataires à trouver un appartement à loyer modéré pour élever leurs enfants.

Deux ans plus tard, une généreuse donatrice désirant garder l'anonymat offrait au Conseil municipal 250.000 francs pour cette œuvre. Et, une fondation «Mère et enfant» était instituée au début de 1963, la commune mettant gratuitement à sa disposition un terrain allant du faubourg du lac à la rue de l'Hôpital. Depuis, un architecte a élaboré projet et devis détaillés. La ville verserait un subside de construction d'environ 1.300.000 francs.

Au vu de cette œuvre sociale digne d'intérêt et en signe de respectueuse gratitude envers la donatrice, le Conseil municipal a approuvé dans sa dernière séance le projet et la dépense. Il appartiendra au Conseil de ville puis aux électeurs de se prononcer à ce sujet. (ac)

LES CERLATEZ

Une voiture contre un chasse-neige

Hier, à 11 h. 30, à la hauteur de l'étang des Royes, une automobile vaudoise circulant en direction de Saignelégier, est entrée en collision avec la lame du chasse-neige, de l'entreprise Vuille, de Tramelan, au moment du croisement. Pas de blessé mais 1000 fr. de dégâts. (y)

CARNET DE DEUIL

MURIAUX. — M. René Paratte est décédé à l'hôpital de Saignelégier où il était hospitalisé depuis quelques semaines. Le défunt était né à Saignelégier le 17 janvier 1903. C'est à Bienne qu'il passa toute sa jeunesse. Il revint aux Franches-Montagnes en 1927 pour s'installer au Roselet où il pouvait pratiquer son métier de cordonnier tout en assurant les fonctions de garde-bétail. Plus tard, il s'établit définitivement à Muriaux. Il abandonna bientôt sa profession pour travailler comme polisseur à la fabrique de boîtes Mirval, puis à l'entreprise Queloz dont il était toujours l'employé apprécié. (y)

L'ACTUALITÉ SUISSE

Il attendait Saint Nicolas Un petit Bâlois fait une chute de 34 m.

Alors qu'il attendait Saint Nicolas, le petit Michael Storz, faisait le guet à la fenêtre de l'appartement de ses parents, à Bâle, appartement situé au 12e étage d'un immeuble. Tout à coup, la sonnette retentit, et l'enfant, voulant s'assurer que Saint Nicolas entrait dans la maison, se pencha et bascula dans le vide. Il fit une chute de 34 mètres. La mort fut instantanée. (ats)

Annuaire téléphonique périmés Résultats satisfaisants de la «récolte»

Le comité directeur de l'action pour la radio aux aveugles et invalides nécessiteux, homes et écoles, (ASR) présidée par M. Virgile Moine, a pris connaissance des résultats satisfaisants de la récolte des annuaires téléphoniques périmés de 1966-67. Grâce au précieux concours des PTT et de l'Association suisse des droguistes, il a été possible de ramasser 1,4 million de kg. de vieux bottins. (ats)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'Homme viendra.

Monsieur Arthur Grandjean, à Paris ;

Madame Vve Madeleine Guinand, à Neuchâtel ;

Monsieur Pierre Guinand, à Neuchâtel ;

Monsieur Gaston Grandjean, à Genève ;

Madame Marie Tissot, à Paris ;

Monsieur Claude Tissot, à Morteau,

ainsi que ses amis, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Aimée GRANDJEAN

institutrice retraitée

leur chère et regrettée sœur, cousine, marraine et amie, que Dieu a reprise à Lui, jeudi, dans sa 82e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 décembre 1967.

L'incinération aura lieu samedi 9 décembre.

Culte au crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :

RUE DE L'ETOILE 1.

Prière de ne pas faire de visite.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

C'est ici mon commandement : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Jean 15, v. 12.

Monsieur Alfred Jeanrenaud, à Chambrelin,

Monsieur et Madame René Jeanrenaud-Wenger et leur fils Jean-René, à La Chaux-de-Fonds ;

Monsieur Gustave Pétremand, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, Genève et Vevey ;

Madame Elvira Pauli, à Lugano ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-Edouard Jeanrenaud, à Grandson, Biarritz et Villecomtal,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Alfred JEANRENAUD

née Eléonore PAULI

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, jeudi, dans sa 77e année, après une pénible maladie.

CHAMBRELIEN, le 7 décembre 1967.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, samedi 9 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire :

CHAMBRELIEN.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE JEANRENAUD S. A.

a le douloureux devoir de faire part du décès de

Madame

Alfred JEANRENAUD

épouse de Monsieur Alfred Jeanrenaud et mère de Monsieur René Jeanrenaud, leurs chers patrons.

Le Locle

MONSIEUR HECTOR FREUND-GIOVANNONI ET FAMILLES,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

LE LOCLE, le 8 décembre 1967.

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Basketball: nouvelle victoire d'Abeille I

La dernière équipe à avoir fait les frais de l'excellente forme que tient présentement la première formation du BBC Abeille est Neuchâtel II. Se rendant dans le chef-lieu, les Abeillards s'acquittaient de leur avant-dernier match du premier tour et c'est finalement avec une dérisoire facilité qu'ils surclassèrent les Neuchâtelois. Pourtant le début de partie fut assez laborieux et rien ne laissait prévoir une telle différence au score final. Effectivement c'est après cinq minutes qu'Abeille parvenait enfin à marquer ses premiers points.

Cette peine à se mettre en mouvement s'est déjà manifestée à plusieurs reprises et lorsque l'adversaire n'est pas trop coriace cette lacune s'efface vite. Par contre, avec une équipe agressive et volontaire, cette carence peut avoir des conséquences désagréables. Sur ce plan l'entraîneur Heinz Kurth doit encore insuffler à ses hommes une volonté plus affirmée dès l'engagement et la suite de la partie sera autre chose qu'une course poursuite.

Au changement de camp le score était 28 à 8 pour les Chaux-de-Fonnières et la

deuxième mi-temps s'est jouée beaucoup plus rapidement, laissant entrevoir de magnifiques perspectives pour la prochaine rencontre qui sera le clou du premier tour puisqu'elle opposera Abeille I à Fleurier I toutes deux encore sans défaite, samedi après-midi 16 décembre, dans la halle des Forges.

Les combinaisons de jeu se terminaient régulièrement par des shoots victorieux qui furent de H. Kurth, en brillante condition actuellement, et de Schmelz, qui s'il fut effacé en première mi-temps se racheta de belle manière par la suite. Toute l'équipe se mit au diapason et les jeunes purent montrer ce dont ils sont capables en l'absence de J.-C. Evard et de G. Kurth toujours blessé qui espère bien être de la partie dans une semaine. La venue de Kullmann (ex-Olympic), qui devra encore s'habituer à ses camarades, sera un précieux renfort pour la suite du championnat et tous les espoirs sont permis. Quant à Neuchâtel II, il fut bien terne et l'écart final à la marque situe bien la différence de classe montrée lors de ce match.

NEUCHÂTEL II: Rothenbühler, Chuard (2), Humbert (2), Domeniconi, Zumwald (3), Bandi (2), Duruz, Chuard J. (2), Vaucher.

ABEILLE I: Kurth H. (28), Schmelz (10), Jaquet (10), Arnoux (6), Ducommun (2), Schnegg (10), Matthey (2), Kullmann.

F. B.

Patinage Grand événement aux Mélèzes

Le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds s'est vu confier l'organisation des prochains Championnats romands, qui se dérouleront samedi 16 et dimanche 17 décembre prochains, à la patinoire des Mélèzes. Il s'agit sans conteste d'un grand événement sportif et le public y trouvera son contentement, en suivant les exercices imposés, lors de la première journée, et surtout, les figures libres le dimanche après-midi, une discipline qui est toujours très spectaculaire. La plupart des vedettes du patinage romand ont d'ores et déjà assuré le comité d'organisation de leur présence, ce qui laisse présager une belle empoignée pour la victoire finale dans toutes les catégories — juniors, seniors B et seniors, messieurs, dames et couples.

Boxe

Victoire américaine à Bienne

A Bienne, une sélection de la 8e division d'infanterie de l'armée américaine, basée à Bad Kreuznach, a battu une sélection suisse par 11-7. Suivie par environ 800 personnes, cette confrontation a été d'excellente qualité, notamment les combats dans lesquels Stoffel et Schauer, les deux champions suisses, affrontèrent des boxeurs noirs. Les résultats:

MOUCHE: Long (EU) bat Petrasi (Glaris) par arrêt au 1er round. COQ: Stoffel (Schaffhouse) bat Haskin (EU) aux points. PLUME: Vogel (Bâle) et Johnson (EU) match nul. LEGERS: Webster (EU) bat Mueller (Granges) par arrêt au 2e round. SURLEGERS: Kissling (S) et Morreid (EU) match nul. WELTERS: Vigh (Bâle) bat Cain (EU) aux points. SURWELTERS: Wight (EU) bat Weissbrodt (Colombier) aux points. MI-LOURDS: Harley (EU) bat Domeniconi (Bienne) par abandon au 2e round. Schauer (Bienne) et Crumbly (EU) match nul.

Basketball

Riri Mendrisio battu en Coupe d'Europe

A Mendrisio, en match aller comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe féminine des clubs champions, KS Lodzki Lodz (Pologne) a battu Riri Mendrisio par 55-48 (mi-temps 25-24 en faveur de Riri). Le match retour aura lieu le jeudi 14 décembre à Lodz.

Volleyball

La Chaux-de-Fonds reçoit Bienne

Ce soir, à 20 heures, au Pavillon des Sports, le Volleyball-Club La Chaux-de-Fonds reçoit la visite de Bienne. Il s'agit de la dernière rencontre à domicile pour le premier tour; après la défaite (honorale) contre Star - Genève, les Montagnards auront à cœur de tout mettre en œuvre pour renouer avec la victoire.

Pour une belle couronne, croix, gerbe, etc.

PIERREFLEURS - Tél. 3 49 80
Place Neuve 8

IN MEMORIAM

Anna BERING

24 janvier 1960
24 janvier 1968

Albert BERING

8 décembre 1966
8 décembre 1967

Chers parents,
votre souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Vos enfants

Proposition de changements à la tête du PC roumain

M. Chivu Stoika, président du Conseil d'Etat, a présenté, au cours de la conférence nationale du PC roumain qui se tient à Bucarest, une proposition visant à ce que les fonctions de secrétaire général du parti et de président de la République soient exercées par une même personne, (M. Nicolae Ceausescu) afin d'éliminer le parallélisme entre les attributions du Conseil d'Etat et celles des organismes supérieurs du parti. (afp)

Désarmement Satisfaction américano-soviétique

Les co-présidents américain et soviétique du comité des 18 sur le désarmement ont obtenu satisfaction. Le rapport sur l'état des travaux (qui sera soumis par la conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies) ne sera pas accompagné, comme l'avaient demandé les «non-alignés» du texte des amendements au projet de traité de non-prolifération des armes nucléaires. (afp)

La livre a atteint le cours le plus bas

La livre a atteint hier son cours le plus bas depuis la dévaluation, la parité étant de 2,4095 par rapport au dollar. C'est probablement du fait des déclarations du président du bureau des prix et revenus, que la livre a ainsi baissé. M. Aubrey Jones a, en effet, laissé entendre qu'une seconde dévaluation n'était pas à exclure. (upi)

L'Angleterre pourrait se désolidariser de la politique américaine au Vietnam

La Commission de politique étrangère du parti travailliste britannique qui, présidée par le Prix Nobel de la Paix, Philip Noël-Baker, est très influente, a invité le gouvernement Wilson à se séparer de la politique américaine au Vietnam et à s'associer à l'appel du secrétaire général des Nations Unies, U Thant, pour un arrêt sans condition des bombardements au Nord-Vietnam, ainsi que l'ont fait déjà le Canada, la France, l'Inde, la Suède, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et d'autres pays.

Pour sa part, le Japon a renoncé pour le moment à transmettre au président Ho Chi-minh, comme Saigon le lui avait demandé, une lettre du président Nguyen Van-thieu demandant l'ouverture d'un dialogue avec le Nord-Vietnam en vue d'aboutir à des négociations de paix, a indiqué le porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères. La décision du gouvernement japonais aurait été dictée par la crainte d'essuyer un refus de Hanoi.

L'Arabie séoudite rétablira-t-elle de bonnes relations avec le Yémen?

Le premier ministre yéménite, M. Mohsen el Ainy, qui visite actuellement les capitales arabes pour obtenir une aide en faveur du Yémen, a déclaré que son gouvernement était prêt à établir de bonnes relations avec l'Arabie séoudite, bien que celle-ci continue à envoyer de l'argent et des armes aux royalistes yéménites. Le premier ministre a réaffirmé que des mercenaires européens combattent avec les royalistes et ajoute qu'un grand nombre d'entre eux avaient été arrêtés et qu'ils étaient actuellement interrogés.

Il a encore révélé que des «centres de résistance populaire» avaient été créés au Yémen en vue de mettre sur pied une armée populaire qui, avec l'armée nationale, défendrait la République.

ATTATQUE DE LA CAPITALE

Plus de trois cents républicains ont trouvé la mort dans les violents combats qui se sont déroulés dans les environs immédiats de Sanaa.

L'artillerie royaliste a bombardé des concentrations républicaines aux portes mêmes de Sanaa. La panique règne au sein des nouveaux dirigeants républicains. Le padi El Iriani s'est rendu au Caire pour exposer la situation tragique de son gouvernement beaucoup plus que pour participer aux réunions interarabes qui se préparent.

Le cheikh Awaly, l'un des leaders républicains de Sanaa, a trouvé la mort avec une centaine de ses hommes au cours d'une tentative visant à rouvrir la route de Sanaa-Hodeida, qui est actuellement coupée par les tribus royalistes à la suite du repli des forces égyptiennes vers Hodeida où elles poursuivent leur embarquement.

ULTIMATUM ROYALISTE

Les forces royalistes du Yémen ont envoyé un ultimatum au gouvernement républicain de Sanaa. Le gouvernement républicain est sommé de livrer la capitale du Yémen aux royalistes dans un délai de quarante heures.

Le couvre-feu est appliqué à Sa-

naa de 22 heures à 7 heures, et cela jusqu'à nouvel ordre.

La situation est suffisamment grave pour que certains diplomates, et notamment les Soviétiques, aient commencé à renvoyer leurs familles dans leurs pays respectifs et que l'ensemble du corps diplomatique se soit déplacé de Sanaa au port de Hedeida.

Six infiltrateurs royalistes ont été fusillés en public sur la grande place de Sanaa, après avoir été condamnés par un tribunal militaire pour activités de destruction contre la sûreté de l'Etat.

La foule qui assistait à l'exécution a piétiné les corps, les a traînés dans les rues et pendus aux portes de la capitale. (afp, upi)

Succès militaires des Biafrais

Les forces biafraises sont en train de redresser magistralement la situation sur tous les fronts, assure le commandement militaire sécessionniste.

Les forces biafraises contrôlent pratiquement les trois quarts de la capitale et les combats font actuellement rage dans les faubourgs ouest d'Enugu. Elles renforceraient continuellement leur emprise sur les voies d'accès à Port-Harcourt, occuperaient les deux tiers de l'île de Bonny, qui protège le grand port pétrolier, auraient repris plusieurs villages et progressé régulièrement dans la province de Calabar, où leur aviation aurait bombardé plusieurs aéroports et détruit des navires nigériens. (afp)

Un tram déraile en Pologne Quatorze morts

Un tramway a déraillé hier à Szczecin. L'accident, selon un premier bilan diffusé par l'agence polonaise «PAP», a fait 14 morts. (upi)

Accidents aériens en Angleterre Cinq morts

Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère dans la région de Newbury (Berkshire). L'appareil, qui appartenait au «Groupe de la Reine», s'est écrasé à la suite du bris d'une des pales du rotor et il aurait pris feu en heurtant le sol.

D'autre part, le pilote d'un avion «Cessna» a été tué dans un accident près de Northampton. Les débris de son avion, porté manquant, ont été retrouvés hier dans un champ. (afp)

Ultimatum du Ruanda au sujet des mercenaires

M. Grégoire Kayibanda, président de la République du Ruanda, a donné un délai maximum de trois jours à la Commission d'enquête de l'Organisation pour l'Unité africaine sur les mercenaires pour achever sa mission, faute de quoi, il s'engageait à prendre toutes dispositions pour débarrasser le Ruanda de la présence des mercenaires. (afp)

Israël devra s'attendre à une résistance arabe plus accrue en territoires occupés

Les représentants des grandes organisations de la résistance arabe viennent de tenir une réunion importante à Jérusalem, annonce un communiqué publié à Beyrouth.

Après avoir affirmé que «la libération de la Palestine n'est possible que par la lutte armée et une guerre de libération populaire», le communiqué rend hommage «aux héros de la révolution arabe Gamal Abd-el Nasser qui a affirmé: ce qui a été pris aux Arabes par la force

ne peut être récupéré que par la force».

Pendant ce temps, aux cris de «A bas de Gaulle... Vive la France», 200 étudiants ont manifesté durant une heure contre la politique française au Moyen-Orient devant l'ambassade de France en Israël.

Les manifestants, des étudiants de l'Université religieuse «Bar Ilam» de Tel-Aviv ont également crié des slogans tel que «Mirages pour Israël», et «De Gaulle à Colombey».

Avant de se disperser les étudiants ont chanté «La Marseillaise» et l'hymne national israélien.

Après la conférence de presse du général de Gaulle, aucune nouvelle en provenance de Paris ne saurait nous étonner, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, à propos des informations de presse selon lesquelles la France envisagerait de livrer à l'Irak d'importantes quantités d'équipement militaire ultra-moderne.

Le porte-parole a rappelé également les propos tenus par M. Ab-

UN ÉVÉNEMENT par jour

LE TRAITÉ

A Moscou, on laisse entendre que le traité d'amitié bilatéral qui lie l'URSS et la Roumanie, conclu il y a vingt ans, ne sera pas renouvelé en temps voulu, c'est-à-dire le 31 décembre prochain, date de son expiration. On sait que Bucarest désirerait que ce traité soit remanié: des paragraphes établissant et reconnaissant l'indépendance de la Roumanie en matière de politique étrangère et intérieure devraient y être ajoutés. D'autre part, dans ce même document établi en 1948, l'Allemagne de Bonn est qualifiée de «puissance agressive et revancharde». Par ailleurs, les Roumains aimeraient voir abroger la clause qui implique une assistance mutuelle entre les signataires en cas d'attaque allemande.

Si l'on en croit certaines informations, le gouvernement de Bucarest estime que le renouvellement du traité serait susceptible d'assombrir les relations diplomatiques avec la RFA, établies, on s'en souvient, au mois de janvier dernier.

Les deux pays devaient normalement déclarer leur intention de renouveler ou de résilier ce pacte un an avant son expiration, ce qui n'a pas été fait. De plus, les négociations sur un traité remanié n'ont même pas commencé à l'heure actuelle. Enfin, il faut signaler que du fait de la conférence du parti communiste roumain sur les affaires économiques, conférence qui se tient présentement, des pourparlers ne pourront pas débiter avant la mi-décembre.

Actuellement, le climat qui règne entre les deux capitales ne saurait être qualifié de très favorable. Le désaccord russo-roumain sur la réunion d'une conférence communiste mondiale en témoigne.

Mais Bucarest, selon des sources qui pour l'instant restent officieuses, compte sur la signature d'un autre pacte. Un des dirigeants roumains aurait même déclaré: «Un nouveau texte est en préparation. Il clarifiera certains articles de l'ancien traité qui a été signé en d'autres temps et certainement dans des conditions différentes».

M. SOUTTER

LE TELEX DE NOTRE CORRESPONDANT DE BONN

Pas de réduction de la Bundeswehr dans l'immédiat

Ceux qui avaient attendu des révélations spectaculaires du débat de politique de défense qui a eu lieu mercredi et hier au Bundestag en auront été pour leurs frais. La conception fondamentale de la défense ouest-allemande reste inchangée. Comment, au demeurant, en aurait-il pu être autrement puisque les circonstances, elles, n'ont guère évolué ces derniers temps, en ce sens qu'en dépit de la détente, le rapport des forces entre les deux blocs n'a pas subi de transformations profondes. En outre, la Bundeswehr conserve la mission qui lui avait été impartie jadis et qui consiste à assurer efficacement la défense de ce fer de lance que la République fédérale constitue dans le dispositif de sécurité de l'Alliance atlantique. A la suite des compressions budgétaires rendues nécessaires cet été pour remettre en ordre les finances de l'Etat, il avait été question de réduire ses effectifs. On avait même parlé alors de restreindre ces derniers de quelque 60.000 hommes de troupes.

DISCRETION EXEMPLAIRE

L'impératif financier demeure. Mais il n'entraînera pas de coupes

sévères en matière de personnel. M. Schroeder s'est même montré à cet égard d'une discrétion exemplaire. Tout au plus faut-il compter avec le licenciement prochain de quelque six mille hommes. On croit savoir cependant qu'il ne s'agira là que d'un commencement. Car les restrictions de crédits ne se faisant réellement sentir qu'à partir du milieu ou de la fin 1968, c'est à ce moment-là que se posera le problème de nouvelles limitations de personnel qui, alors, risquent d'être assez substantielles.

En procédant de la sorte, le gouvernement fédéral entendait avant tout donner satisfaction aux Américains qui désirent que la Bundeswehr ne soit pas dégarnie. Il ne peut se dissimuler toutefois que lorsqu'il y sera véritablement contraint, Washington ne pourra qu'y voir une occasion d'accélérer les retraits des forces américaines stationnées sur territoire allemand.

LES ECONOMIES A FAIRE

De fait, les économies qui devront être réalisées, le seront en particulier aux dépens de la marine, dans une certaine mesure à ceux de l'a-

viation qui devra utiliser jusqu'à son extrême limite le matériel dont elle dispose et fort peu enfin à ceux de l'armée de terre qui sera regroupée et répartie en plusieurs types d'unités. Mais c'est surtout par l'échelonnement du renouvellement des armements qu'on espère parvenir à nouer les deux bouts. Sur ce point, tout d'ailleurs est encore à faire, les plans précis n'ayant pas encore été définitivement arrêtés.

Certes, le gouvernement fédéral est décidé, en remodelant quelque peu la Bundeswehr, à tirer les conséquences qui résultent de l'abandon par l'OTAN, en mai dernier à Paris, de la théorie des représailles massives au profit de la riposte flexible. Il estime néanmoins qu'en raison de la situation militaire en Europe, des possibilités d'affrontement des deux blocs, il importe absolument de maintenir l'équilibre actuel des forces et rendre la dissuasion aussi efficace que possible. Ce qui signifie qu'elle doit s'appuyer sur des armes nucléaires et que la Bundeswehr quant à elle conserve ses secteurs atomiques.

Eric KISTLER

DERNIERE MINUTE

Rapt de Versailles Appel du ministre de la justice

«Je vous donne jusqu'à vendredi 8 décembre minuit pour rendre l'enfant sain et sauf à ses parents. Je donne l'ordre à la police de ne plus vous chercher», a déclaré M. Christian Fouchet, s'adressant hier soir sur les antennes de la télévision au ravisseur du petit Emmanuel Malliat.

«Si vous rendez l'enfant sain et sauf, à ses parents, a ajouté le ministre, vous pouvez espérer dans la justice des hommes. Réfléchissez. Vous êtes un homme traqué...» (afp)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Page économique.
- 5 Gilles Perrault au Club 44.
- 7 Tribunal de police du Locle.
- 9 Chroniques horlogères.
- 11 Cambriolage à Delémont.
- 15 Pour vous Madame.
- 17 La Chau-de-Fonds, ville-lumière.
- 18 Devant la Thémis lausannoise.
- 23 Mauvais temps en Algérie.
- 27 Football: Morand joue de malchance.
- 29 Radio, TV.
- 31 Les basketteurs de l'Abeille invaincus.

Prévisions météorologiques

Persistance du temps froid. Nébulosité généralement forte. Chutes de neige éparées.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,81.